

Université Paris I
Panthéon-Sorbonne

Bulletin
de
l'Institut
Pierre Renouvin

numéro 45
Printemps 2017

BULLETIN DE L'INSTITUT PIERRE RENOUVIN

1, rue Victor Cousin

75005 Paris

Tél. : 01 40 46 27 90

Télécopie : 01 40 51 79 34

Courriel de l'IPR : ipr@univ-paris1.fr

Courriel du Bulletin : bulletin_ipr@yahoo.fr

Site Internet : <http://ipr.univ-paris1.fr>

RÉDACTION :

Marie-Pierre Rey, Rédactrice en chef

Gisèle Borie, Secrétaire de rédaction

Sara Legrandjacques et Laurent Pugno Lambert,

Secrétaires de rédaction adjoints

Alya Aglan, Farid Ameur, Houda Ben Hamouda, Laurence Badel, Anaïs Fléchet, Annick Foucrier, Robert Frank, Jean-Michel Guieu, Mathieu Jestin, Hélène Harter, Véronique Hébrard, Catherine Horel, Audrey Kichelewski, Annick Lempérière, Marie-Françoise Lévy, Antoine Marès, Florian Michel, Jean-Philippe Namont, François-Xavier Nérard, Céline Paillette, Jenny Raflik, Marie de Ruyg, Pierre Singaravélou, Alain Soubigou, Hugues Tertrais, Nicolas Vaicbourdt.

© Institut Pierre Renouvin, 2017

ISSN 1775-4305 (version électronique depuis 2010)

ISSN 1276-8944 (numéros papier 1997 à 2009)

en ligne sur le site de l'Institut Pierre Renouvin :

<http://ipr.univ-paris1.fr/>

et sur CAIRN : <http://www.cairn.info/revue-bulletin-de-l-institut-pierre-renouvin.htm>

SOMMAIRE

MEILLEURS MÉMOIRES

ÉDITORIAL/EDITORIAL

ALYA AGLAN

p. 11

NATHAN LEINOT

- L'armée américaine dans la tentative de pacification des Philippines, 1899-1902, vue par les attachés militaires français
The US Army in the attempted pacification during the Philippine War (1899-1902), as seen by the French military attachés

p. 15

CLAUDE HARB

- *Le Droit* et l'Outaouais pendant la Première Guerre mondiale
Le Droit and the Outaouais Region During the First World War

p. 27

ANNA SAFRONOVA

- Les cantines et les femmes : un espoir d'émancipation ? France et URSS dans l'entre-deux-guerres
Women and Dining Halls: a Hope for the Emancipation? France and USSR in the Interwar Period

p. 39

JEAN-PAUL GAGEY

- Des coolies pour le Tsar. La construction du Transmandchourien, XIX^e-XX^e siècle
Coolies for the Tsar. The Building of the Transmandchourian Railroad, 19th-20th Century

p. 55

LUCIEN ROUBAUD

- La trajectoire de Marcel Giuglaris : entre « Français en kimono » et journaliste de l'Asie orientale

The path of Marcel Giuglaris. From "French dressed in Kimono" to Far-East Reporter

p. 65

MANON TOURON

- Le Mali, 1960-1968. Exporter la Guerre froide dans le pré carré français

Mali (1960-1968): Exporting the Cold War into the French Meadow

p. 81

LÉONIE ROBERTY

- La genèse de la Représentation permanente de la France auprès du Programme des Nations unies pour l'environnement

The Genesis of the French Permanent Representation to the United Nations Environment Program

p. 97

MATHILDE BRIS

- Réévangéliser par l'humanitaire ? ONG chrétiennes et génocide des Tutsi rwandais en 1994

An Opportunity of Reevangelization? Christian NGOs and Genocide of Rwandan Tutsi in 1994

p. 111

LÉA SALETTES

- Le Commando français dans la guerre d'indépendance de l'État d'Israël, 1948-1949. Des origines à l'oubli

The French Commando in the War of Independence of the State of Israel, 1948-1949. From Origins to Oblivion

p. 123

SIMON DELL'ASINO

- Le suffrage des femmes et la Résistance :
retour sur un débat oublié
*Women Suffrage and the French Résistance. Thoughts on
a Forgotten Debate*

p. 137

COMPTES RENDUS DE THÈSES

ROMY SANCHEZ

- Quitter la Très Fidèle. Exilés et bannis au temps
du séparatisme cubain, 1834-1879
*Leaving the Ever-Faithful Island. Exiles and Banishment at
the Time of Cuban Separatism, 1834-1879*

p. 151

RAFAEL PEDEMONTE

- Cuba, l'URSS et le Chili dans la Guerre froide
globale, 1959-1973. Vers une « histoire
triangulaire » des relations internationales
*Cuba, the USSR and Chile in the Global Cold War, 1959-
1973. Towards a "Triangular History" of International
Relations*

p. 159

MARIE DE RUGY

- Cartes et constructions de territoires impériaux
dans le nord de la péninsule indochinoise,
1885-1914
*Mapping and making imperial territories in Northern
Indochinese Peninsula, 1885-1914*

p. 167

OLIVIER DE LAPPARENT

- La crise de la civilisation selon Raymond Aron à
travers l'exemple européen
*The Crisis of Civilization according to Raymond Aron
through the European example*

p. 177

COMPTES RENDUS DE HDR

p. 185

JUSTINE FAURE

- Études slaves, sciences sociales et Guerre froide. Production et circulations des savoirs entre les États-Unis et l'Europe de l'Est, 1943-1979

Slavic Studies, Social Sciences and the Cold War

The Production and Circulations of Knowledge between the United States and Eastern Europe (1943-1979)

[Uniquement en ligne](#)

ÉTIENNE BOISSERIE

- « Nous ne croyons plus aucune promesse ». Tchèques et Slovaques dans l'Autriche-Hongrie en guerre, 1914-1918

"We no longer believe any promise". Czechs and Slovaks in Austria-Hungary at war, 1914-1918

[Uniquement en ligne](#)

VIE DES CENTRES

Toutes les informations concernant les centres sont disponibles sur le site <http://ipr.univ-paris1.fr>

Centre de recherches d'histoire nord-américaine
Directrice : Annick FOUCRIER

Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique
Directrice : Annick LEMPÉRIÈRE

Centre de recherches sur l'histoire de l'Europe centrale contemporaine
Directeur : Antoine MARÈS

Centre de recherches sur l'histoire des Slaves
Directrice : Marie-Pierre REY

Centre d'histoire de l'Asie contemporaine
Directeur : Pierre SINGARAVÉLOU

Centre d'histoire des relations internationales contemporaines
Directrice : Laurence BADEL

Guerre, politique et sociétés
Directrice : Alya AGLAN

Éditorial

Meilleurs mémoires

ALYA AGLAN

Professeur université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Le pouls du mouvement de l'histoire, c'est la LIBERTÉ
Johann Gustav Droysen, *Historik*

L'histoire est un éternel mouvement. À lire les articles du numéro consacré aux meilleurs mémoires de master, soutenus en histoire contemporaine des relations internationales et des mondes étrangers à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne l'année dernière, cette évidence s'impose. Pour en convaincre nos lecteurs, curieux des nouvelles avancées des étudiants de master de l'Institut Pierre Renouvin, force est de rappeler que chaque recherche aboutie, malgré – ou plutôt – grâce à sa modestie, passe par l'analyse méticuleuse d'événements et de phénomènes qui, à première vue, peuvent paraître ténus voire microscopiques. Il n'y a pas de scoop en histoire, rien de sensationnel. Le travail de recherche, mené d'arrache-pied pendant près de deux années par nos mastériens, s'attache en effet à étudier l'infiniment petit. La connaissance, comme le met en scène Fernand Braudel à propos de la Méditerranée qui vient graduellement se substituer au règne de Philippe II comme objet d'étude, évolue de manière imperceptible, quasi immobile pour faire signe vers des horizons bien plus vastes. Les résultats obtenus, pour conséquents qu'ils apparaissent, ne bouleverseront pas l'ordonnement des siècles. Mais dès qu'ils trouvent leur place parmi

l'immense flux de connaissances, partagées et mises à disposition de l'ensemble des étudiants-chercheurs, ils apportent des éléments de compréhension d'un tout plus étendu qu'ils participent à modeler, pourvu qu'ils puissent se rattacher à des continents identifiés et, en partie, défrichés par d'autres chercheurs. La valeur de la recherche, en histoire contemporaine surtout, ne réside pas dans l'application de mesures, de recettes et de règles d'interprétation préétablies selon un schéma connu d'avance.

La recherche à laquelle sont initiés les étudiants de master suppose au contraire l'exercice de la liberté de réfléchir, de décortiquer, d'analyser, soit de penser par soi-même. Le défi de notre enseignement est bien là, et l'enjeu est majeur. L'Histoire est avant tout une formation de l'esprit et une initiation à l'ouverture et à la critique. Chaque génération y apporte ses questions qui en engendrent d'autres, appuyées sur des sources croisées, de plus en plus nombreuses, de plus en plus accessibles et diverses. Leur déclassification rythme parfois les renouvellements historiographiques mais, plus souvent, les nouvelles questions apportent de nouveaux regards sur des fonds déjà connus. Comment donner aux jeunes chercheurs le « goût de l'archive » selon le mot d'Arlette Farge ? Comment leur enseigner les contraintes scientifiques d'une discipline sans leur couper les ailes de la réflexion personnelle ? Comment leur apprendre à concilier l'extrême rigueur avec la plus grande liberté ? Comment enfin leur former l'esprit sans les enfermer dans des carcans de préjugés ? Sans doute en les laissant mûrir eux-mêmes leurs propres questionnements, constamment reformulés et enrichis de leurs lectures et de leurs expériences, ainsi que leurs échanges de points de vue lors des séances des différents séminaires. Car la recherche est aussi un partage dynamique, entre étudiants de master, doctorants, chercheurs et enseignants.

L'immersion en archives est essentielle, la confrontation avec les témoins un privilège, le manque de sources consultables une gageure à contourner avec ingéniosité pour certains travaux, comme ceux de Léa Salettes sur les *Mahalniks* du « commando français dans la guerre d'indépendance

d’Israël, 1948-1949 ». « Au fond de l’histoire, disait Lucien Febvre, il y a des sentiments. » Les jeunes historiens qui présentent ici leurs résultats ont traversé, de multiples manières, des parcours semés d’embûches et d’émotions contradictoires. Les premiers dépouillements d’archives ont pu leur paraître une sorte d’errance ininterrompue, certes guidée par les conseils des aînés et des enseignants, mais l’entreprise demeure relativement solitaire. Pourtant, ils ont pris à bras-le-corps des thèmes aussi dramatiques et bouleversants que la guerre et la question du génocide comme Mathilde Bris et le Rwanda, dans l’article intitulé « Réévangéliser par l’humanitaire ? ONG chrétiennes et génocide des Tutsi rwandais en 1994 ». Loin d’être impressionnés par ces sujets, amplement discutés et étudiés dans le monde entier, ils ont adopté un point de vue personnel, après une trajectoire originale ou un voyage, tout aussi singulier, dans les arcanes des diverses institutions d’archives comme Simon Dell’Asino pour « Le suffrage des femmes et la Résistance : retour sur un débat oublié ». Les regards sont neufs, tout comme les interrogations, les paradoxes débusqués et les nouvelles aires explorées par Nathan Leinot à propos de « L’armée américaine dans la tentative de pacification des Philippines (1899-1902) vue par les attachés militaires français ». Ils ont pu faire un temps fausse route, se décourager parfois, mais finalement sans renoncer à cet exigeant exercice de la liberté, ils sont parvenus à des résultats qui serviront de nouveaux points de départ à d’autres recherches dans un passage de relais qui n’a pas de fin.

La recherche en histoire s’intéresse à des sujets très précis comme l’illustrent les travaux de Claude Harb sur « *Le Droit* et l’Outaouais pendant la Première Guerre mondiale » ou ceux d’Anna Safronova sur « Les cantines et les femmes : un espoir d’émancipation ? France et URSS dans l’entre-deux-guerres » ou encore ceux de Jean-Paul Gagey sur « Des coolies pour le Tsar. La construction du Transmandchourien, XIX^e-XX^e siècle » en même temps qu’elle s’attaque à des sujets monumentaux parmi lesquels figurent au premier chef, le temps et l’espace. « La trajectoire de Marcel Giuglaris. Entre “Français en kimono” et journaliste de l’Asie orientale » par Lucien Roubaud présente une biographie enrichie d’enjeux

géopolitiques aux horizons continentaux, tout comme le travail de Manon Touron sur « Le Mali (1960-1968) : exporter la Guerre froide dans le pré carré français » ou celui de Léonie Roberty sur « La genèse de la Représentation permanente de la France auprès du Programme des Nations unies pour l'Environnement ».

L'histoire est un jeu d'échelles. Les articles rassemblés dans ce numéro spécial, ainsi que les comptes rendus de thèse de doctorat et d'habilitation à diriger des recherches récemment soutenues, en font la démonstration. Les espaces abordés par les thèmes de recherche constituent une incitation au voyage vers de multiples horizons de l'Asie à l'Afrique, de l'URSS au Pacifique, du Moyen-Orient à l'Europe, des États-Unis à la Mandchourie, du Canada aux confins de la Russie dans des séquences temporelles à échelle variable, allant de deux siècles à quelques années. Gageons que la qualité des textes rassemblés saura séduire et encourager de nouveaux lecteurs et chercheurs, amateurs et chevronnés.

L'armée américaine

dans la tentative de pacification des Philippines, 1899-1902

vue par les attachés militaires français

NATHAN LEINOT

Résumé

Avec la guerre hispano-américaine (1898) les États-Unis passèrent du statut de puissance régionale à celui de puissance mondiale. Leur armée se retrouva au premier plan dans cette nouvelle politique étrangère. Elle joua les rôles de pacificateur et de colonisateur aux Philippines, ce qui fut une nouveauté et une épreuve. Cet événement, qui marquait la fondation d'un empire colonial américain, a bénéficié d'une attention accrue de la part des puissances étrangères exprimée, par exemple, par les attachés militaires.

Mots-clés : Armée américaine – Guerre des Philippines – États-Unis – Colonisation – Attachés militaires français.

Abstract

The US Army in the attempted pacification during the Philippine War (1899-1902), as seen by the French military attachés

With the Spanish-American War (1898) the United States moved from regional to global power. The US army found itself at the forefront of this new American foreign policy. It had to assume the roles of peacemaker and colonizer of the Philippines, which was new and a test. The event illustrated the emergence of an American colonial empire and aroused a renewed interest from foreign powers, expressed for example by military attachés.

Keywords: *US Army – Philippine-American War – United States – Colonization – French military attachés.*

La lutte armée qui opposa les nationalistes philippins à l'armée américaine entre 1899 et 1902 fut l'un des événements les plus

controversés de l'histoire américaine¹. Les Philippines² représentèrent une expérience de colonisation originale pour les États-Unis, dans laquelle l'armée fut l'un des principaux instruments. Ce conflit fut une conséquence directe de la Guerre hispano-américaine et du traité de Paris que les États-Unis signèrent avec l'Espagne en décembre 1898, par lequel ils prenaient possession de l'archipel. À partir de 1898 l'*US Army* dut assumer un nouveau rôle : l'occupation des anciennes colonies espagnoles comme Porto-Rico jusqu'en 1900 et Cuba jusqu'en 1902. L'occupation se fit dans un climat de calme relatif, ce qui ne fut pas le cas aux Philippines. Ce fut une expérience unique dans l'histoire militaire américaine. L'objet de la présente étude est de la replacer dans cette période oubliée entre les guerres indiennes et la Première Guerre mondiale. Theodore Roosevelt et ses *Rough Riders* à Cuba ont trop longtemps symbolisé la conquête de l'empire colonial américain alors, qu'en réalité, ce furent les dures campagnes de pacification des Philippines à partir de 1899 qui jouèrent ce rôle.

Néanmoins, il faut rappeler que la puissance militaire américaine reposait sur la Marine durant cette période. Elle était l'instrument de la politique étrangère américaine, c'était son bras armé (le *big stick*) qui fut modernisé à la fin du XIX^e siècle et qui était au cœur des réflexions expansionnistes³. On imagine alors l'armée de Terre absente ou repliée sur elle-même face à une Marine qui la couvrirait de son ombre. L'enjeu est d'étudier cette part d'ombre négligée.

¹ Le présent article est tiré du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Annick Foucrier, « Entre tradition et modernité : l'armée américaine de 1898 à 1917, vue par les attachés militaires français », soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² L'archipel est nommé ainsi en l'honneur de Philippe II d'Espagne peu après sa découverte.

³ Cristallisées autour de la pensée de l'amiral Alfred Thayer Mahan (1840-1914) qu'il exposa dans son ouvrage *The Influence of Sea Power Upon History (1660-1783)*.

Les exactions de l'armée à la fin du conflit ont longtemps occupé la mémoire populaire américaine ainsi que l'historiographie. De plus, le terme de colonisation lui-même est soumis à débats outre-Atlantique. Les États-Unis réfutèrent le terme de colonialisme à propos de leur occupation des Philippines. Et même au niveau universitaire cette ambiguïté est toujours présente. Sans oublier que cette expérience frustrante aux Philippines, qui provoqua plus de pertes que de profits, conduisit les États-Unis à renoncer à la colonisation au profit d'un empire informel. Toutefois, nous considérons que malgré le refus de dénommer cette expérience comme coloniale, elle en comporte bon nombre de caractéristiques. En conséquence, le conflit américano-philippin, bien que peu glorieux et donc peu enclin à attirer l'intérêt d'historiens américains, profita d'une historiographie riche car évolutive. À partir de la guerre du Vietnam, certains historiens se tournèrent de nouveau vers ce conflit et produisirent une historiographie plutôt polémique et critique sur le comportement des troupes américaines⁴. L'historien John Gates donna quant à lui une vision plus nuancée et plus équilibrée qui mettait en valeur les actions positives réalisées par l'armée (les réformes sociales et sanitaires désignées comme « politique d'attraction » d'influence progressiste⁵). À partir des années 1990, avec les travaux de Brian Linn⁶, l'historiographie fut revisitée et réévaluée en intégrant des nuances locales afin de dresser le tableau le plus exact possible du conflit. Les écrits français sur ce conflit sont rares. Il n'existe que deux travaux sur le sujet : un mémoire de maîtrise de Danielle Rustan

⁴ Stuart C. Miller, « *Benevolent Assimilation* »: *The American Conquest of the Philippines, 1899-1903*, New Haven, Yale University Press, 1983.

⁵ John M. Gates, *Schoolbooks and Krags: The United-States Army in the Philippines 1899-1902*, Westport, Greenwood Press, 1973.

⁶ Il est l'actuel spécialiste du conflit et de l'armée américaine en Asie au début du xx^e siècle. Brian McAllister Linn, *The Philippine War 1899-1902*, Lawrence, University of Kansas Press, 2000.

et un article de William Guéraiche⁷. Ces deux auteurs s'intéressent surtout à des questions politiques et n'abordent pas la dimension militaire.

Le sujet peut être abordé à partir de sources nouvelles comme les rapports de l'attaché militaire français⁸ qui suivit avec attention l'évolution de ce conflit, lequel marquait l'apparition d'une nouvelle puissance mondiale et coloniale sur l'échiquier international. Ces sources doivent toutefois être utilisées avec précaution car, lors de la rédaction de ses rapports, le capitaine Vignal⁹, l'attaché militaire, se trouvait à Washington, c'est-à-dire à plusieurs milliers de kilomètres du théâtre des opérations. De plus, il n'avait accès qu'à des sources publiques ou militaires officielles, qui étaient censurées ou édulcorées pour des raisons politiques. Toutefois l'attaché militaire fit preuve d'une certaine clairvoyance et d'une assez bonne compréhension du conflit. La citation suivante illustre d'ailleurs sa distance critique vis-à-vis de ses propres sources :

« Nous croyons que les dépêches représentent à tort les Philippines comme divisés et démoralisés à la suite de la dernière campagne, et comme composés de bandes de brigands. Nous croyons que les dépêches sont inexactes lorsqu'elles affirment que la situation est bien en main et lorsqu'elles prétendent que l'insurrection peut être rapidement vaincue [...]. Nous pensons que la persévérance des Philippines dans leurs desseins a été mal appréciée, et que les

⁷ Danielle Rustan, « Les États-Unis et les Philippines : les débuts de l'administration américaine 1898-1916 », mémoire de maîtrise soutenu à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en 2001, sous la direction de Hélène Harter et André Kaspi ; William Guéraiche, « Regards français sur la colonisation américaine aux Philippines (1898-1916) », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 29, 2003, p. 103-117.

⁸ Ces sources sont conservées et classées chronologiquement au Service historique de la Défense sous la cote GR7N1709-1718 pour la période de la Troisième République.

⁹ Paul Edmond Vignal (1860-1920) fut diplômé de Polytechnique en 1882 (Génie). Il servit au poste d'attaché militaire français aux États-Unis de mars 1899 à décembre 1903 puis il devint chef du deuxième bureau (renseignement) de l'état-major entre 1909 et 1913. Il fut affecté de nouveau à Washington en qualité d'attaché militaire d'avril 1915 à septembre 1918 avec le grade de général de brigade.

affirmations représentant les volontaires américains comme disposés à continuer à servir sont inexactes. La censure nous a forcé à contribuer à la propagation de ces erreurs, en trompant ou en altérant des exposés de faits indiscutables sous prétexte que leur divulgation causerait de l'alarme dans le pays¹⁰. »

Les combats : de la guerre conventionnelle à la guérilla

Penchons-nous maintenant sur le déroulement du conflit et sa perception à travers les rapports de l'attaché militaire. Il y eut une variation importante dans la nature et le rythme des opérations, dans les objectifs stratégiques des deux camps et dans la conduite de la guerre. Certaines régions furent ravagées par la guerre tandis que d'autres zones (la moitié de l'archipel) ne subirent pas ou peu de combats¹¹. La guerre ouverte éclata dans la nuit du 4 février 1899 entre les nationalistes philippins, dirigés par Emilio Aguinaldo, et les troupes américaines qui occupaient Manille. La guerre peut être divisée en deux phases. De février 1899 jusqu'à la fin de l'année, le conflit se déroula dans l'île principale de Luçon, le « centre de gravité¹² » philippin. Le conflit ne vit pas de grandes batailles rangées, même si pendant l'année 1899 la stratégie des deux camps fut celle d'une armée conventionnelle : les Philippines défendirent des positions fortifiées face à la supériorité technologique américaine.

L'armée américaine, tout juste sortie de la guerre symétrique contre l'Espagne, adopta en premier lieu une stratégie de conquête conventionnelle. Néanmoins la tactique, l'armement et la manière de combattre de l'*US Army* étaient, depuis une trentaine d'années, influencées

¹⁰ Service historique de l'armée de Terre (SHAT) au château de Vincennes, GR7N1710, rapport n°10 du capitaine Vignal le 21 juillet 1899, « situation aux Philippines », p. 2.

¹¹ Brian McAllister Linn, *The Philippine War*, *op. cit.*, p. 185.

¹² *Ibid.*, p. 88.

par les guerres indiennes. Tout au long du XIX^e siècle, elle fut impliquée majoritairement dans des conflits irréguliers contre les Amérindiens, de la Floride à la côte Pacifique, associés aussi avec quelques conflits plus conventionnels comme la guerre de Sécession ou la guerre de 1898. Mais étonnamment, toute cette expérience n'entraîna pas de développements doctrinaux formels.

Les opérations, locales et incessantes, provoquèrent un épuisement des soldats américains, accentué par l'environnement hostile de l'archipel : le climat tropical et la nature sauvage rendaient tout déplacement difficile et dangereux, limitant les opérations. Les difficultés furent accentuées par la structure tripartite de l'*US Army* aux Philippines. En effet, trois types d'organisations militaires cohabitèrent et opérèrent aux Philippines : les *States volunteers* (de 1898), les *US volunteers* (de 1899) et les soldats réguliers, noyau de l'armée de Terre¹³. La présence de volontaires en manque de formation expliqua aussi les difficultés rencontrées et la durée du conflit.

De son côté, la société philippine était profondément partagée sur le conflit et la question de l'indépendance. Le terme de Philippines est un amalgame regroupant une mosaïque d'ethnies très différentes sur le plan culturel, linguistique ou religieux. Beaucoup de Philippines travaillèrent pour les États-Unis comme ouvriers, agents de renseignement ou auxiliaires de l'armée. Le fait que la population fût divisée rendait complexe la compréhension et l'identification de l'ennemi ou des civils par les soldats américains qui n'étaient pas familiers du langage et des coutumes locales. Comme l'a écrit l'attaché militaire :

¹³ Ces différentes dénominations traduisent des vagues successives de troupes envoyées dans l'archipel. Les premiers soldats étaient les volontaires des États engagés contre l'Espagne en 1898 dont une partie fut détachée pour occuper les Philippines. En 1899, une loi fut votée pour mettre en place un processus de recrutement plus fédéral afin de former les volontaires nationaux, destinés à remplacer les volontaires de 1898. Ces volontaires cohabitèrent avec les *regulars*, les soldats de l'armée professionnelle qui restèrent de manière ininterrompue dans l'archipel.

« Les Américains commencent à s'apercevoir que la plupart des *amigos* sont des combattants de la veille qui ont caché soigneusement leurs armes et leurs fusils, et qui trouvent commode de venir se faire nourrir pendant quelques jours, en attendant une occasion favorable pour disparaître et aller recommencer leur fusillade derrière les buissons¹⁴. »

À partir de janvier 1900 le conflit changea d'orientation : les nationalistes abandonnèrent la guerre conventionnelle, trop coûteuse en vies humaines et peu efficace, pour se tourner vers la guérilla. L'attaché militaire avait pressenti ce changement de stratégie dès la fin de l'année 1899 et avait mis en garde contre le danger que cela représentait pour la poursuite de la pacification¹⁵. La guerre évolua en une série de conflits régionaux ou locaux déroutants dans leur complexité, à cause de l'éclatement des forces philippines en groupes rebelles dispersés et autonomes. Ce glissement du conflit vers la guérilla ne signifia pas le calme pour les troupes américaines. Bien au contraire, cela provoqua de nombreux morts et chez les soldats un état « d'alerte constante¹⁶ » qui eut un effet très négatif sur leurs nerfs et leur moral. Le rapport n°70 du capitaine Vignal est clair sur ce sujet :

« Les pertes des Américains sont assez nombreuses surtout en officiers, et il y a lieu d'ajouter aux chiffres des tués et blessés un grand nombre de malades dans les hôpitaux, car on envoie constamment de nouveaux médecins aux Philippines et les navires rapatrient des centaines de blessés. On signale également beaucoup de cas d'aliénation mentale, et il ne se passe pour ainsi dire pas une semaine sans cas de suicides parmi les hommes de troupe et même parmi les officiers¹⁷. »

¹⁴ SHAT, GR7N1710, rapport n° 22 du capitaine Vignal le 30 août 1899, « situation aux Philippines », p. 4.

¹⁵ SHAT, GR7N1710, rapport n° 39 du capitaine Vignal le 7 novembre 1899, « Situation aux Philippines » ; *Id.* dans le rapport n° 43 datant de décembre.

¹⁶ Edward M. Coffman, *The Regulars: The American Army 1898-1941*, Cambridge (MA), Press of Harvard University, 2004, p. 39.

¹⁷ SHAT, GR7N1711, rapport n° 70 du capitaine Vignal le 20 mars 1900, « Situation aux Philippines », p. 5.

À la page 7 de ce même rapport, l'attaché militaire mentionne l'ordre général d'Elwell Otis, le gouverneur militaire de l'archipel, qui prescrit une enquête au sujet d'un grand nombre de soldats qui se sont mutilés aux mains ou aux pieds pour obtenir leur rapatriement. En conséquence, l'armée dut faire face à un manque de troupes disponibles (seul les 2/3 des soldats sur place étaient en état physique et psychologique de mener des opérations¹⁸).

Le conflit continua jusqu'en 1902 dans certaines zones et ce fut finalement le 4 juillet 1902 que le nouveau président, Theodore Roosevelt, déclara la fin officielle du conflit, le gouvernement civil remplaçant alors le gouvernement militaire dans presque tout l'archipel. Toutefois l'armée occupa certaines zones jusqu'en 1913 (des combats locaux se poursuivant, notamment contre les *Moros* dans le sud).

La pacification : de la politique d'attraction à la politique du châtement

Les deux moyens employés pour pacifier l'archipel illustrèrent la dualité des rôles de l'armée dans la conquête et l'occupation d'un territoire : entre humanité et sévérité. Toutefois, dans les sources, l'attaché militaire parle davantage du second moyen, la politique de répression, pour deux raisons. D'une part, la pratique de la « bienveillante assimilation » (*benevolent assimilation*) voulue par le président McKinley comme image de l'exceptionnalisme américain, n'était pas très différente de celle employée par l'armée française dans ses propres colonies, du moins pour la forme car la finalité était différente. En effet, à la différence du colonialisme européen, le but était de bâtir un modèle de système gouvernemental que

¹⁸ SHAT, GR7N1711, rapport n° 153 du capitaine Vignal en février 1901, « Retour des régiments de volontaires », p. 5.

les militaires comptaient remettre à la population civile après la pacification. L'attaché militaire ne commente que peu ces pratiques qui lui paraissent normales. D'autre part, la « politique du châtement¹⁹ » marqua les contemporains et provoqua des scandales publics qui, relayés par les journaux²⁰, constituaient des sources exploitables par l'attaché militaire.

Les actions sur le terrain ne constituaient qu'un aspect de la stratégie de pacification employée par l'armée : il lui fallait aussi pratiquer la « *convincing conquest*²¹ », c'est-à-dire une sorte de politique d'attraction afin de montrer aux Philippins les « bienfaits de la civilisation américaine ». L'armée était l'un des principaux instruments pour atteindre ce but, ce qui était une grande nouveauté pour elle (même s'il y eut des précédents dans l'Ouest avec certaines tribus amérindiennes que le gouvernement américain tenta d'assimiler). En théorie, les officiers devaient suivre cette politique en portant leur attention plus sur les projets d'assimilation et sur l'établissement de gouvernements municipaux que sur les opérations militaires. L'armée dut superviser la levée des impôts, l'établissement d'un système éducatif, l'imposition de règles sanitaires, l'instauration d'un régime de santé (construction d'hôpitaux, campagnes de vaccination, etc), la construction de bâtiments publics et l'édification de moyens de communication. À certains égards, et toutes proportions gardées, cette politique peut rappeler les rôles d'administrateur et de gestionnaire de l'armée dans les nouveaux territoires de l'ouest. La création et l'emploi des unités de scouts philippins représenta un autre aspect de la « bienveillante assimilation », illustrant la compréhension des Américains envers certaines spécificités locales ou ethniques qu'ils utilisèrent à leur avantage, ce qui

¹⁹ Selon les mots d'Andrew J. Birtle, *US Army Counterinsurgency and Contingency Operation Doctrine, 1860-1941*, Washington D.C, Center of American Military History, 1998, p. 126.

²⁰ Les États-Unis connaissent à l'époque une apogée des *muckrackers* et de la presse à sensation dont l'influence et la puissance étaient non négligeables (Hearst, Pulitzer, etc.).

²¹ *Ibid.*, p. 119.

constituait un héritage des guerres indiennes²². Progressivement, des gouvernements civils furent mis en place dans les provinces en paix à l'initiative de l'armée, en parallèle avec celles qui étaient toujours sous gouvernement militaire. William Taft a été le premier gouverneur civil de l'archipel en 1901, avant de devenir président américain de 1909 à 1913. Cette politique « d'attraction » eut des impacts bénéfiques et s'éloigna de la stratégie d'extermination appliquée aux Amérindiens quelques années plus tôt. Malgré tout, cette pratique montra ses limites et ne donna pas entière satisfaction, principalement car les Américains ne comprirent pas l'extension de la rébellion. Son échec ne veut pas dire qu'elle ne fut pas importante et qu'elle ne marqua pas les esprits des dirigeants américains par son rôle positif. Les principes du *state-building* appliqués aux Philippines et dans le même temps à Cuba devinrent la règle des interventions militaires ultérieures. Ces épisodes imposèrent le symbole d'une armée américaine imaginée comme une armée romaine, c'est-à-dire une armée qui se veut civilisatrice.

Toutefois, l'armée se tourna vers des méthodes plus brutales pour écraser les dernières poches de résistance. Cette politique du châtiment passa par exemple par l'arrêt d'envoi de nourriture dans les zones occupées par les rebelles, ce qui affama aussi la population civile, et par des expéditions punitives pour détruire des bases logistiques rebelles. Le général Arthur MacArthur, gouverneur militaire de l'archipel, encouragea cette politique de répression à partir de l'année 1901, ce qui exacerba la haine des Philippins envers les Américains. En mai 1902, l'attaché militaire français résume ces pratiques :

« Le système employé par les généraux américains paraît avoir été le suivant : 1° placer les habitants paisibles, ou se disant tels, dans des camps de concentration. 2° chercher à traquer les chefs principaux au moyen de nombreuses petites colonnes battant systématiquement le pays [...] 4° Dans plusieurs provinces, dévastation systématique et

²² Les premiers scouts indigènes venaient de la tribu des Macabebes, ethnie hostile aux ethnies rebelles. SHAT, GR7N1710, rapport n° 39 du capitaine Vignal le 7 novembre 1899, « Situation aux Philippines », p. 3.

exécution des indigènes refusant de montrer leur fidélité en coopérant avec les troupes américaines contre leurs compatriotes²³. »

Cette citation témoigne des exactions commises par les troupes américaines et illustre l'atmosphère de cette politique. Elle révèle d'abord l'existence de « camps de concentration²⁴ » qui furent extrêmement critiqués aux États-Unis. L'autre pratique très controversée fut l'utilisation de la torture pour obtenir des renseignements (la *water cure*). Plus la guerre durait plus les militaires américains agissaient de façon impitoyable et brutale. Ironiquement, ce fut durant les derniers mois du conflit que se déroulèrent les campagnes les plus violentes (Batangas et Samar), à l'apogée de la politique du châtimeut. Elles effrayèrent certains militaires et entraînèrent la révélation des atrocités au public américain et la formation d'une commission d'enquête sénatoriale. La guerre se termina alors que l'armée traversait une crise publique du fait des scandales qui laissèrent penser à la population que les atrocités furent caractéristiques de tout le conflit. Cet épisode montre le poids des médias. L'armée était vue comme une représentation de la nation. Ce principe était propre aux États-Unis : l'armée devait être irréprochable car elle était considérée comme un symbole de l'américanité.

Néanmoins, Il ne faut pas penser que ces pratiques furent générales. Les manifestations de cette « politique du châtimeut » varièrent selon les régions, la situation et selon le tempérament du commandant. Les campagnes punitives ne se déroulèrent qu'à certains endroits précis, contre des rébellions bien localisées. Un tel comportement était difficilement évitable étant donné les circonstances : déployés dans de

²³ SHAT, GR7N1712, rapport n° 288 du capitaine Vignal le 4 mai 1902, « Situation aux Philippines », p. 4-5.

²⁴ Transfert de population d'un endroit à un autre sous contrôle militaire dans le but de séparer les civils des rebelles afin de les encadrer, de les « protéger » et de couper les ressources aux rebelles.

petits détachements isolés sous le commandement d'officiers subalternes inexpérimentés, entourés d'une population étrangère qu'ils ne comprenaient pas et avec laquelle ils ne pouvaient communiquer, frustrés par leur incapacité à venir à bout d'un ennemi insaisissable, les soldats subirent les effets corrosifs de la guérilla sur leur moral ainsi que sur leur moralité.

Il serait tentant de voir dans les Philippines des similitudes ou même une continuité avec les guerres indiennes dans l'Ouest américain. Mais ces expériences militaires étaient-elles vraiment similaires²⁵ ? Les haut-officiers qui dirigèrent la contre-insurrection aux Philippines avaient cette expérience des guerres indiennes mais ne pouvaient pas réellement appliquer la même méthode²⁶. En même temps, ce sont les jeunes officiers répartis sur le terrain, n'ayant pas eu l'expérience du feu avant 1898, qui jouèrent un rôle crucial dans l'archipel. Enfin, selon John Gates, la confrontation avec la guérilla philippine différa grandement des expériences précédentes ; elle était davantage comparable avec les guerres de libération nationale de l'après Seconde Guerre mondiale²⁷.

²⁵ Cette question est au centre de l'article de Brian Linn, « The Long Twilight of the Frontier Army », *The Western Historical Quarterly*, vol. 27, n° 2, 1996, p. 141-167.

²⁶ L'attaché militaire fait allusion à cette expérience indienne pour ce conflit dans SHAT, GR7N1710, rapport n° 46 du capitaine Vignal le 5 décembre 1899, « Situation aux Philippines », p. 2.

²⁷ John Gates, *The US Army and Irregular Warfare*, Ohio, College of Wooster, 2002, p. 12.

Le Droit et l'Outaouais pendant la Première Guerre mondiale

CLAUDE HARB

Résumé

L'expérience de la Première Guerre mondiale fut un moment charnière dans l'histoire du dominion du Canada et représenta un premier pas vers une plus grande autonomie nationale vis-à-vis de l'Empire britannique. L'époque fut aussi marquée par de nombreuses crises et tensions sociales qui font aujourd'hui partie de la mémoire collective de l'expérience de la guerre. Une demande toujours plus importante d'effectifs militaires ainsi que des tensions accrues entre Canadiens français et Canadiens anglais réveillèrent des conflits sociolinguistiques sous-jacents et transformèrent le Canada en une véritable poudrière au cours des dernières années du conflit. Les villes de Montréal et de Québec furent le théâtre d'une grande partie de ces enjeux. Toutefois, la région de l'Outaouais, de par sa situation géographique unique, connut une expérience différente alors que les combats pour les droits de la minorité francophone se sont immiscés à l'avant-scène de la couverture médiatique de la guerre du quotidien régional *Le Droit*.

Mots-clés : Première Guerre mondiale – Canada français – Règlement XVII – Outaouais – Conscription.

Abstract

Le Droit and the Outaouais Region During the First World War

The experience of the First World War marked a turning point for the Dominion of Canada taking its first step towards greater national autonomy vis-à-vis the British Empire. This era was also characterized by numerous crises and social tensions that define today's collective memory of the war experience. An ever increasing demand for military manpower and increased tensions between French and English Canadians pushed underlying conflicts to the surface and transformed Canada into a tinderbox during the last years of the war. The cities of Montréal and Québec were the scene for a great part of these issues. However, because of its unique geographical location, the Outaouais region witnessed a very different experience of war whereas struggles for the rights of the French-speaking minority overshadowed news coverage of the war by the regional daily newspaper Le Droit.

Keywords: *First World War – French Canada – Regulation XVII – Outaouais – Conscription.*

Dans la mémoire collective, l'expérience de la Première Guerre mondiale chez les Canadiens français se résume souvent à la crise de la conscription¹. Or, cette dernière ne survint qu'en 1918 et garde dans l'ombre les quatre premières années de la guerre. De plus, cette vision réductrice se focalise sur les villes de Montréal et de Québec, omettant l'expérience des autres régions tant urbaines et rurales du Canada français².

D'ailleurs, très peu a été dit sur l'expérience de guerre de la ville de Hull en Outaouais. Cette région québécoise à la frontière de la capitale nationale canadienne a généralement été négligée dans l'histoire québécoise car trop éloignée des deux centres francophones principaux où les décisions étaient prises. Son histoire a tendance à demeurer dans l'ombre de celle d'Ottawa avec laquelle elle forme aujourd'hui une agglomération bi-provinciale nommée « Région de la capitale nationale ». Les décisions provinciales ne pouvaient toujours refléter la réalité ambiguë et différente de l'Outaouais avec le reste du Québec. C'est cette réalité singulière de l'Outaouais lors de la Première Guerre mondiale que nous proposons ici d'étudier au travers de la couverture médiatique du quotidien *Le Droit*. Cette publication nous offre une fenêtre sur les apports de l'Outaouais à l'effort de guerre ainsi que son expérience d'un conflit qui a façonné le Canada d'aujourd'hui en parallèle de la lutte pour le respect des droits des minorités francophones canadiennes.

¹ Le présent article est issu d'un chapitre du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2 en histoire de l'Amérique du Nord, sous la direction d'Annick Fouchier, « Les Canadiens français face à la Grande Guerre : échec d'un idéal d'unité nationale », soutenu en mai 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

² Un nombre significatif de Canadiens français sont recensés dans les autres provinces canadiennes, particulièrement dans l'Est ontarien, sans compter les communautés francophones des provinces maritimes (Acadiens, Cadiens, Franco-Terre-Neuvien).

La création du journal *Le Droit*

L'Outaouais fut l'une des capitales canadiennes de l'industrie forestière aux XIX^e et XX^e siècles. Parmi les régions les plus rapidement déboisées du Québec, elle fut par la même occasion l'une des premières à s'industrialiser. L'industrie forestière était friande de bois mous tels l'épinette dont regorgeait l'Outaouais³, ce qui propulsa la région à l'avant-scène des mutations économiques du Québec. Le développement industriel du milieu du XIX^e siècle attira à Hull un nombre important de travailleurs canadiens français. De 1861 à 1871, la population francophone du canton passa de 420 à 4 461, et à la veille de la guerre, en 1911, la population de la ville de Hull comptait 18 222 habitants⁴.

Afin de comprendre l'expérience de la Première Guerre mondiale en Outaouais, il nous a paru pertinent de nous pencher sur l'organe de presse francophone principal de la région à l'époque, le journal *Le Droit*. Bien qu'il s'agisse d'un quotidien franco-ontarien établi à Ottawa, plus de la moitié de son lectorat de l'époque vivait du côté québécois de la région. *Le Droit* fut fondé en 1913 afin de lutter contre le Règlement XVII⁵ qui rendit essentielle

³ Charles W. Bird, John B. Davies, *The Canadian Forestry Corps; Its Inception, Development and Achievements*, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1919.

⁴ *Annuaire du Canada*, Ottawa, Statistique Canada, 1947.

⁵ Le Règlement XVII fut une décision du ministère de l'Éducation de l'Ontario qui visait à restreindre l'utilisation du français comme langue de communication et d'instruction dans les écoles, dans un but éventuel d'assimilation. Le conflit mobilisa les francophones de l'Ontario, mais aussi ceux de l'ensemble du Canada ainsi que le clergé francophone contre la majorité des Ontariens, catholiques et protestants anglophones. Ce conflit eut des répercussions sur l'effort de guerre puisque de nombreux Canadiens français étaient persuadés que le véritable front était en Ontario. Les Canadiens français tentèrent de faire valoir devant les tribunaux anglais que leur droit à l'école française reposait sur des droits historiques et sur leur statut de peuple fondateur. Le gouvernement

la création d'un journal francophone et catholique en Ontario comme moyen de résistance. La première édition parut le 27 mars 1913 et annonça le programme du quotidien ainsi que sa devise : « L'avenir est à ceux qui luttent. » Dans son premier éditorial, *Le Droit* citait le pape Pie X :

« Il faut, pour guérir les maux de notre temps, employer des moyens appropriés à ses habitudes. C'est pourquoi aux écrits opposons les écrits ; aux erreurs propagées çà et là, la Vérité ; aux journaux dont l'influence pernicieuse se fait sentir tous les jours, au moins le bon journal ; mettre de côté semblables moyens, c'est se condamner à n'avoir aucune influence sur le peuple et ne rien comprendre au caractère de son temps⁶. »

De surcroît, il annonçait ses couleurs catholiques et donnait une idée de la première vocation qu'il se donnait, affirmant que « c'est avec le journal [qu'on] renverse les gouvernements et que l'on consolide les empires. C'est par lui que l'on façonne l'opinion publique et que l'on sème dans le peuple les idées bonnes et mauvaises. Le journal, c'est l'arme invincible des minorités. » Ne se voulant pas un journal partisan, *Le Droit* affirma qu'il suivrait de près les débats sans pour autant prendre parti. Toutefois, lorsque les libertés religieuses et linguistiques seraient en jeu, le journal se ferait un devoir de les défendre envers et contre tous :

« Quand l'avenir d'un demi-million [*sic*] de Canadiens français est en jeu, il n'est pas permis de négliger les moyens de lutte. Et, quelle meilleure arme qu'un journal, surtout un journal quotidien qui soit avant tout et par-dessus tout au service de la religion catholique, de la langue française et du droit égal pour tous. C'est là notre programme⁷. »

Le succès du quotidien fut immédiat auprès des Canadiens français de la région de la capitale nationale. Il démontrait la nécessité de la création d'une telle publication pour la région.

ontarien revint sur le Règlement XVII et annula la loi en 1927 car il ne parvint jamais à la faire respecter.

⁶ Pie X à l'Archevêque de Québec, 2 juin 1907, cité dans *Le Droit*, 27 mars 1913.

⁷ « Notre programme », *Le Droit*, 27 mars 1913.

L'enthousiasme pour l'entrée en guerre

La guerre fut accueillie avec enthousiasme par la très grande majorité des Canadiens, qu'ils soient anglophones ou francophones. Si quelques voix se firent entendre pour s'y opposer, il n'en demeure pas moins que la majorité des Canadiens se mobilisa d'une manière ou d'une autre pour soutenir l'effort de guerre. Le Québec, dont le plus faible nombre de volontaires à s'enrôler dans l'armée ne reflétait pas l'étendue de son soutien des troupes, participa notamment en créant de multiples œuvres de charité pour les soldats et leurs familles et en organisant des campagnes de dons de grande envergure. Pendant les trois premières années de la guerre, le soutien aux Alliés fut général.

Ainsi, *Le Droit* rapporta l'atmosphère fiévreuse qui régnait dans la ville de Québec, et surtout l'union des anglophones et francophones dans la célébration de la guerre, chantant ensemble dans les rues. Albert Sévigny⁸ loua « la générosité de tous les Canadiens qui, sans différence de langue ou de religion, [s'unirent] pour vouloir la grandeur de la patrie et se [tinrent] prêts à combattre pour la défense du pays⁹. » La guerre était perçue comme une croisade morale contre la tyrannie, l'injustice et la barbarie, une cause commune derrière laquelle tous les Canadiens, quelle que soit leur appartenance linguistique, pouvaient se rallier et s'unir. Par ailleurs, *Le Droit* fit état des manifestations des jeunes cadets de la ville de Hull qui, à l'annonce de la guerre, avaient défilé dans les rues d'Ottawa afin d'afficher leur enthousiasme. Pour le quotidien, il s'agissait d'un bel exploit puisque cette manifestation avait su attirer l'attention et les acclamations d'une foule nombreuse, majoritairement anglophone, qui applaudissait le bilinguisme de cette jeunesse ainsi que le drapeau du Sacré-Cœur que portaient fièrement les cadets de Hull. Cet événement était d'autant plus

⁸ Député fédéral canadien français du Parti conservateur du Canada pendant la guerre, il fut un ardent défenseur de la participation canadienne au conflit et de la conscription.

⁹ « Québec en délire », *Le Droit*, 5 août 1914.

important que dans le contexte de la lutte contre le Règlement XVII qui faisait particulièrement rage à Ottawa, ces cadets avaient fait comprendre aux anglophones que des Canadiens français catholiques pouvaient faire preuve de tout autant de fierté et de courage et qu'ils sauraient se tenir debout face à leurs persécuteurs¹⁰.

L'engouement était tel que l'enrôlement pour le premier contingent canadien dut être prolongé d'une journée pour permettre aux volontaires de se présenter dans les bureaux de recrutement de Hull¹¹. Bien qu'aucune préparation n'ait encore été faite pour la levée d'un deuxième corps expéditionnaire, on ne doutait pas, face à l'afflux de volontaires, que si le besoin se présentait, il serait aisé de lancer un nouvel appel en Outaouais¹². Par ailleurs, dès le 7 août 1914 la milice canadienne permit la création d'une unité pour la ville de Hull : le 70^e régiment, qui deviendrait plus tard le régiment de Hull. Connue tout d'abord sous le nom de 230^e bataillon des Voltigeurs canadiens français, le régiment de Hull connut une grande popularité. Le 70^e régiment était la seule unité francophone de toute la région de la capitale nationale et 91,2 % des enrôlements du côté québécois de la région se firent auprès de cette unité qui compta 2 107 volontaires¹³.

Bien que *Le Droit* se félicitât des manifestations enthousiastes de la jeunesse hulloise, il fut cependant virulent dans sa condamnation de la participation canadienne à la guerre. Si, lors de sa création en 1913, le quotidien s'était engagé à demeurer neutre dans les considérations et les enjeux politiques, les éditoriaux publiés au cours de la guerre furent tout le contraire ! La couverture des événements demeurait neutre, mais la

¹⁰ « Retour sur la marche des Cadets à Hull », *Le Droit*, 7 août 1914.

¹¹ « L'enrôlement à Ottawa », *Le Droit*, 13 août 1914.

¹² « Miliciens canadiens », *Le Droit*, 6 août 1914.

¹³ Jean-Pierre Gagnon, *Le 22^e bataillon (canadien français) 1914-1919 : étude socio-militaire*, Ottawa et Québec, Les Presses de l'université Laval en collaboration avec le ministère de la Défense nationale et le Centre d'édition du gouvernement du Canada, 1987, p. 255.

publication communiquait ses messages au travers d'éditoriaux mordants. Dès le lendemain de l'entrée en guerre du Canada, *Le Droit* donna clairement son opinion sur le sujet :

« Et pourquoi les Canadiens français iraient-ils exposer leur vie pour la gloire du peuple anglais ? Pour prouver notre loyauté à la couronne britannique ? Nous avons prouvé cette loyauté hors de tout doute en 1775, en 1812 et en 1813¹⁴. Nous en a-t-on tenu compte ? À ces époques mémorables nous avons, nous les Canadiens français, sauvé l'honneur du drapeau anglais, nous avons conservé le Canada à la couronne britannique, et depuis, au nom de ce même drapeau et de cette même couronne, les Anglais n'ont cessé de nous persécuter et de vouloir arracher de nos cœurs les plus nobles sentiments. [...] Et si les Anglais trouvent qu'il est tout naturel de manquer à la parole donnée quand ils sont les plus forts, pourquoi nous, Canadiens français, méprisés, vilipendés, calomniés, pourquoi irions-nous offrir nos vies pour l'honneur du drapeau anglais, de la couronne anglaise au nom desquels on nous opprime¹⁵ ? »

La position du quotidien n'était pas étonnante. Dans l'éditorial du 5 août 1914, *Le Droit* avançait déjà l'idée que tant que les droits des francophones ne seraient pas respectés, on ne pourrait pas soutenir l'effort de guerre :

« Nous ne voulons pas prêcher la trahison tant s'en faut, mais que ceux qui se prétendent la race supérieure parce qu'ils ont la force de violer impunément la parole donnée marchent au premier rang et prouvent par des actes cette loyauté qu'ils proclament avec tant de suffisance quand il s'agit de persécuter des minorités. Et si les Canadiens français ne répondent pas immédiatement à l'appel qui leur est fait, ce sera peut-être le meilleur moyen de faire comprendre à la couronne britannique que l'on a détruit son prestige en persécutant ses plus fidèles sujets et en s'efforçant de manquer aux engagements qu'elle a pris à notre égard. Malgré tout cela cependant, les Canadiens français seront fidèles à leurs devoirs ; ils soutiendront encore brillamment leur réputation de bons soldats et d'ardents patriotes. Ils se vengeront ainsi des avanies que les Anglais leur font subir. Ils se vengeront surtout aux yeux de l'histoire¹⁶. »

¹⁴ Ces dates font référence à deux tentatives d'invasion du Canada par les États-Unis.

¹⁵ « Canadiens français et la Guerre », *Le Droit*, 5 août 1914.

¹⁶ *Ibid.*

Toutefois *Le Droit* appela indirectement la jeunesse à s'enrôler en affirmant que les Canadiens français étaient fidèles à leur devoir et qu'ils devraient donc soutenir la patrie. Le quotidien justifia cette approche ambiguë comme une occasion pour les Canadiens français de se montrer plus nobles que la métropole. Par leur participation, les francophones pourraient montrer à quel point ils étaient vaillants. Par ailleurs, *Le Droit* préconisait l'effort de guerre sans pour autant appuyer le soutien militaire. Le quotidien lança aussi le projet de financer un navire-hôpital organisé par les Canadiennes françaises d'Ottawa et des environs. Les contributions des familles francophones de la région de la capitale nationale arrivèrent rapidement, mais le projet échoua faute d'appui politique. Pour le quotidien, il s'agissait là d'un échec cuisant qui retirait aux francophones la possibilité « de prouver de manière éloquente à ceux qui se [plaisaient] à [les] calomnier que malgré les persécutions dont [ils étaient] victimes, [ils savaient] toujours faire [leur] devoir et même beaucoup plus¹⁷. »

Le débat sur le Règlement XVII et ses conséquences en Outaouais

Le Règlement XVII devint rapidement l'un des enjeux majeurs de l'effort de guerre pour les Canadiens français. *Le Droit* fut l'un des premiers organes de presse à opposer à la participation à la guerre la réalité des francophones de l'Ontario. Dès le lendemain de l'entrée en guerre du Canada, l'éditorial du quotidien questionnait le sacrifice qu'on exigeait des Canadiens français alors qu'on les brimait dans leurs droits linguistiques. Rapidement, le journal critiqua aussi ce qu'il considérait comme un double standard canadien dans l'enrôlement en début de guerre. En 1910, le Premier ministre ontarien, James Whitney, avait affirmé, dans sa réponse à un mémoire qui contenait quatorze recommandations pour améliorer les écoles bilingues ontariennes, qu'il serait injuste de créer une nouvelle classe d'école puisqu'elle « ne pourrait être accordée exclusivement qu'aux

¹⁷ « Ce navire-hôpital », *Le Droit*, 17 août 1914.

citoyens d'origine française, et y auraient également droit les Allemands ou tout autre élément de la population assez nombreux pour le demander¹⁸. » *Le Droit* reprocha au gouvernement Whitney d'avoir réduit les droits des Canadiens français, peuple fondateur du Canada, à ceux de groupes nouvellement installés au Dominion, alors que lorsque la Grande-Bretagne était en guerre on n'avait pas hésité à demander à ces mêmes francophones de faire des efforts pour former les rangs du premier contingent qui allait être envoyé outre-mer :

« Demande-t-on aux Allemands, Polonais, Italiens ou autres éléments de la nation ? Pas du tout ; ce sont les Canadiens français et les Canadiens de langue anglaise, sur un même pied d'égalité [qui furent sollicités]. [...] Qui oserait aller demander aux Allemands établis au Canada de s'enrôler dans les troupes que nous enverrons en Angleterre ? Alors si l'on ne nous reconnaît pas plus de droits en ce pays que les immigrants allemands, pourquoi nous impose-t-on plus de devoirs¹⁹ ? »

Si, de façon générale, l'uniforme fut valorisé entre 1914 et 1916, à partir de 1917 il devint davantage un symbole de la contrainte de la conscription et non plus celui de la fierté du devoir²⁰. La *Loi du Service Militaire* de 1917 prévoyait la mise en place de tribunaux administratifs locaux, dits d'exemption, afin de faire face aux éventuelles demandes d'exemption du service militaire obligatoire que le gouvernement Borden prévoyait. En tout, 1 387 tribunaux locaux furent mis en place. Ils étaient composés de deux membres désignés par une commission parlementaire de sélection et par un juge du comté. Nombre d'hommes qui reçurent une convocation ont cherché à être exemptés, qu'ils soient Canadiens anglais ou français.

¹⁸ « It could not be confined [only] to citizens of French origin, but would be equally the right of the German or any other element of [the] population numerous enough to demand it. »

« Pourquoi cette différence », *Le Droit*, 8 août 1914.

¹⁹ *Ibid.*

²⁰ Castell J. Hopkins, *The Canadian Annual Review of Public Affairs, 1917*, Toronto, 1918, p. 374.

D'ailleurs, le *Montreal Star* nota qu'en date du 18 octobre 1917, seuls 7 % des 896 hommes qui avaient reçu une première convocation n'avaient pas entrepris de démarches pour s'y soustraire²¹.

Malgré le nombre important d'exemptions accordées, 20 % des hommes qui reçurent l'ordre de se présenter au rapport refusèrent de le faire. Des 3 458 individus de la ville de Hull appelés par les autorités militaires et n'ayant pas obtenu d'exemption, 1 902 hommes devinrent insoumis et ne furent pas appréhendés, soit un taux d'insoumission de 55 %, le plus élevé de tous les districts d'enregistrement du Canada, suivi de près par Québec à 46,6 % et Montréal à 35,2 %²². Ce chiffre est particulièrement intéressant puisqu'il contribue à renforcer l'impression que cette ville de l'Outaouais, qui comptait pourtant un grand nombre d'anglophones, rejetait massivement la conscription, plus encore que les autres régions canadiennes françaises. D'ailleurs, 99 % des convoqués de la ville de Hull firent des demandes d'exemption, soit le plus important taux de demandes de tout le Canada²³. Ce rejet massif s'expliquait par la proximité de la ville de Hull à la ville d'Ottawa où se trouvait l'épicentre des débats et de la résistance francophone contre le Règlement XVII. Par ailleurs, l'organe de presse principal des francophones de la région, *Le Droit*, avait fait du Règlement XVII son cheval de bataille et s'était engagé à continuer de militer pour les droits de la minorité ontarienne. Le combat franco-ontarien était bien plus omniprésent dans le quotidien que partout ailleurs et donc indissociable de l'effort de guerre.

Le journal *Le Droit* offre une fenêtre par laquelle il est possible d'étudier le déroulement des événements dans la région bi-provinciale et permet de constater l'importance de son influence sur la population et sa perception

²¹ Patrick Bouvier, *Déserteurs et insoumis : les Canadiens français et la justice militaire (1914-1918)*, Outremont, Éditions Athéna, 2003, p. 70.

²² *Ibid.*

²³ *Ibid.*

de la guerre. Il est possible de supposer que l'Outaouais, plus que toute autre région canadienne, a été directement et fortement influencée par le Règlement XVII. La lutte des Franco-Ontariens était une réalité omniprésente dans la région et elle devint indissociable des combats outre-mer. Dans la couverture quotidienne du *Droit*, les combats outre-mer et la demande toujours plus importante d'effectifs militaires en vinrent à symboliser le joug et la persécution de la majorité anglophone sur les Canadiens français. Si *Le Droit* opposa rapidement à la guerre la réalité du Règlement XVII, le rejet populaire prit toute son importance au moment de la mise en œuvre de la conscription. Les tribunaux d'exemption nous permettent aujourd'hui de constater à quel point l'Outaouais a pu être affecté et influencé par le quotidien régional dans son rejet massif de la conscription, le plus important du Canada. L'expérience de la Première Guerre mondiale en Outaouais a été très peu étudiée jusqu'à maintenant et elle demeure absente des livres d'histoire et de la mémoire collective. Pourtant, la particularité de sa position géographique et sa proximité avec le combat de la minorité francophone en Ontario en firent un des bastions du rejet de la guerre et de la conscription, malgré une participation importante à l'effort de guerre²⁴.

²⁴ À l'exception des volontaires qui choisirent de servir au front, les recrues du 70^e régiment de Hull furent mutées dans le Corps forestier canadien. Cette décision découlait du savoir-faire reconnu de la région de l'Outaouais pour l'industrie forestière. Par ailleurs, les études qui ont été menées sur l'origine des recrues du 22^e bataillon ainsi que sur leur domaine d'expertise placèrent les hommes originaires de l'Outaouais en tête parmi les travailleurs issus du milieu forestier. Lorsque la Grande-Bretagne demanda l'envoi de 6 000 bûcherons supplémentaires, ils précisèrent une préférence pour les bûcherons canadiens français qui avaient plus d'expérience avec des bois mous comme on en trouvait dans les forêts anglaises. Charles W. Bird, John B. Davies, *The Canadian Forestry Corps; Its Inception, Development and Achievements*, Londres, His Majesty's Stationery Office, 1919, p. 9.

Les cantines et les femmes : un espoir d'émancipation ? France et URSS dans l'entre-deux-guerres

ANNA SAFRONOVA

Résumé

La cantine se trouve au croisement du monde du travail et celui de la domesticité et elle est un lieu privilégié pour l'analyse de la domination subie par les femmes dans ces deux sphères. L'article compare l'organisation des cantines pour les ouvrières et la reconnaissance de leur travail en France et en URSS dans l'entre-deux-guerres. Malgré les différences de contexte politique et économique, ainsi que des représentations du travail féminin opposées, le système patriarcal commun explique la ségrégation sexuée du travail et de l'espace dans les deux pays.

Mots-clés : URSS – France – Femmes – Conditions sociales – Alimentation.

Abstract

Women and Dining Halls: a Hope for the Emancipation? France and USSR in the Interwar Period

The dining hall is situated on the intersection of public and private spheres and is therefore a privileged place for an analysis of the woman's oppression in the both spheres. This study compares the organization of canteens for women workers and the recognition of their work in France and in USSR in the interwar period. Although the political and economic contexts are different as well as the representations of the woman's work, a shared patriarchal system explains the sex segregation of work and space in both countries.

Keywords: USSR – France – Women – Social conditions – Food.

Le discours officiel sur l'émancipation des femmes dans la société soviétique semble être à l'opposé du discours patriarcal de la Troisième République¹. Les bolcheviks, à l'image des théoriciens socialistes du

¹ Le présent article reprend l'un des axes d'analyse développé dans notre mémoire de Master 2 intitulé : « Les cantines françaises et soviétiques dans

féminisme comme Clara Zetkin, August Bebel et Aleksandra Kollontaï, proposent de faire sortir la femme du foyer pour assurer son indépendance économique par l'obtention d'un emploi rémunéré, condition jugée suffisante pour assurer son autonomie². Le projet des cantines soviétiques s'inscrit dans cette logique : socialiser les tâches ménagères. Cependant, ce modèle ne remet pas en cause la domination masculine et la répartition sexuée du travail. C'est probablement le prix que les femmes militantes doivent payer pour s'intégrer dans le milieu masculin des socialistes³.

Par contraste, le discours du patronat français insiste ouvertement sur le fait que la place des femmes est au foyer, le travail en dehors de la maison étant perçu comme temporaire et donc marginal⁴. Suivant cette logique, les cantines visent surtout les ouvriers et ouvrières célibataires, alors qu'une femme mariée est censée rester à la maison et préparer le repas pour la famille. Néanmoins, avant même la Grande Guerre, une partie importante des femmes est employée dans les bureaux et dans l'industrie⁵. Après la guerre, dans les usines taylorisées, les femmes exécutent les tâches les plus répétitives ; en 1931, la moitié des « cols blancs » sont des femmes⁶.

Les femmes ouvrières dans les cantines se situent à l'intersection de deux systèmes de domination : dans le monde du travail, elles occupent

l'entre-deux-guerres », préparé sous la direction de Marie-Pierre Rey et soutenu à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne en juin 2016.

² Kate Cairns, Josée Johnston, *Food and Femininity*, New York, Bloomsbury, 2016.

³ Marilyn J. Boxer, « Rethinking the Socialist Construction and International Career of the Concept "Bourgeois Feminism" », *The American Historical Review*, vol. 112, n° 1, p. 131-158.

⁴ Pour plus de détails, voir Christine Bard, *Les femmes dans la société française au xx^e siècle*, Paris, Armand Colin, 2001.

⁵ Sur le travail des femmes voir Sylvie Schweitzer, *Les femmes ont toujours travaillé. Une histoire du travail des femmes aux xix^e et xx^e siècles*, Paris, Odile Jacob, 2002.

⁶ Sian Reynolds, *France between the wars: gender politics*, New York, Routledge, 1996, p. 100.

des positions subalternes dans le processus de production ; en tant que femmes, elles subissent une domination patriarcale dans et hors du cadre du travail. Les cantines sont un lieu privilégié pour une analyse de la domination ou de la libération des femmes, car elles se trouvent au croisement de la sphère du travail et de celle de la domesticité. Comment les contradictions entre ces deux mondes se manifestent-elles dans l'organisation de la cantine ? Comment les patrons et les philanthropes français et l'État soviétique justifient-ils l'apparition des cantines ? Quelle est la reconnaissance du travail féminin dans la cantine ? Le présent article étudiera d'abord comment la position subalterne des ouvrières françaises et soviétiques au travail et en famille leur donne ou non l'accès à l'alimentation au sein des cantines. Ensuite, il analysera comment cette position se traduit dans le modèle d'organisation des cantines.

Les ouvrières mangent-elles à la cantine ?

La chronologie du développement des cantines soviétiques est en décalage par rapport au cas français. C'est pendant la Grande Guerre que les cantines apparaissent massivement en France alors qu'en URSS, la cantine devient le lieu d'un repas régulier assuré pour les employés au cours du premier plan quinquennal (1928-1932)⁷.

⁷ Sur la mise en place et le développement des cantines en URSS, voir François-Xavier Nérard, « Nourrir les constructeurs du socialisme. Cantines et question alimentaire dans l'URSS des premiers plans quinquennaux (1928-1935) », *Le Mouvement social*, n° 247, 2014, p. 95-99. Pour la France, se reporter à Xavier Vigna, « La restauration collective des ouvriers en France pendant la Grande Guerre », *Le Mouvement Social*, 2014/2, n° 247, p. 47-63.

Avant l'apparition massive des cantines aux usines : le repas comme responsabilité des femmes et non du patron

Avant la Grande Guerre en France et avant la Révolution bolchevique de 1917, les cantines visent surtout les travailleurs célibataires ou éloignés de leur famille. La forme la plus répandue dans les deux pays est la vente de denrées crues à l'épicerie patronale, à la fois source de profit et outil de contrôle et de fidélisation. Ces aliments ne sont pas préparés et consommés de manière identique dans les deux pays, les ouvriers français et soviétiques ne partageant ni les mêmes conditions matérielles ni le même profil social. En France, le repas est préparé et consommé au foyer, les patrons français estimant que l'ouvrier propriétaire qui mange en famille est « immunisé » contre l'influence du socialisme. L'industrialisation russe est plus tardive et les ouvriers sont majoritairement des paysans qui partent de leur village à la recherche d'un travail rémunéré et n'habitent pas avec leur famille⁸. Le repas est alors cuisiné sur le lieu de travail et consommé collectivement, cela explique la dénomination de ce dispositif – « une alimentation coopérative », *harčovaia artel'*. Les sources consultées ne permettent malheureusement pas de dire qui prépare le repas, mais on sait que dans certains cas on emploie une cuisinière. On peut supposer que la plupart du temps ce sont les ouvrières ou les femmes des ouvriers qui préparent les repas à tour de rôle.

Malgré l'interdiction, les ouvriers et les ouvrières français mangent à l'atelier⁹, exposés à un environnement toxique et soumis à l'arbitraire des inspecteurs qui veillent au respect de l'interdiction¹⁰. Si les industriels

⁸ Sur les paysans travaillant dans l'industrie avant 1917, voir Jeffrey Burds, *Peasant Dreams and Market Politics: Labor Migration and the Russian Village, 1861–1905*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1998.

⁹ Par les décrets du 10 mars 1894 et du 20 novembre 1904.

¹⁰ Linda Clark, *The rise of professional women in France. Gender and public administration since 1830*, Cambridge, Cambridge University Press, 2000, p. 120.

contournent ainsi les décrets, c'est qu'ils ne veulent pas forcément investir dans l'aménagement d'un réfectoire. Mais quand bien même un espace de restauration a été concédé aux ouvriers, l'équipement et le combustible ne leur sont pas toujours garantis. Or, l'infériorité du salaire des ouvrières leur permet difficilement de manger à l'extérieur de l'usine, au contraire des hommes¹¹. En France et en Russie avant 1917, les patrons préfèrent augmenter la productivité par l'allongement de la journée de travail plutôt que par l'amélioration des conditions de production. Pour cette raison, la préparation des repas reste à la charge des ouvriers et de leurs femmes.

Cantine et socialisation des tâches ménagères : vers la libération des femmes ?

Les bolcheviks et les industriels considèrent la consommation alimentaire dans le cadre familial comme une source d'embourgeoisement. De ce fait, la France et l'URSS adoptent deux modèles distincts d'organisation des cantines, fondés sur des représentations différenciées de la femme.

Les ouvrières françaises sont rarement admises à manger dans les cantines avec les hommes. Cette interdiction démontre la volonté des patrons de les maintenir dans un rôle de gestionnaires de l'économie domestique familiale¹². Les femmes ne doivent pas abandonner le foyer ni les tâches ménagères, même temporairement. À la cantine de la compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée, les femmes sont seulement autorisées à prendre des plats à emporter¹³. C'est une manière de conserver la pratique de la consommation alimentaire au sein du noyau familial, malgré une activité salariée en dehors de la maison. En 1917, ce dispositif est promu en France par des philanthropes lors de la crise de la

¹¹ Archives nationales de France (AN), F/22/532, Organisation médicale des usines de guerre, 1918.

¹² Anne Lhuissier, *Alimentation populaire et réforme sociale : les consommations ouvrières dans le second XIX^e siècle*, Paris, Éditions QUAE, 2007, p. 100.

¹³ Marie-Françoise Charrier, Élise Feller (dir.), *Aux origines de l'Action sociale. L'invention des services sociaux aux chemins de fer*, Ramonville-Saint-Agne, Éditions Eres, 2001, p. 37.

vie chère. De nouvelles cuisines municipales subventionnées par des dons privés apparaissent, comme la *Société des cantines municipales* à Lyon qui compte huit succursales dans les quartiers les plus peuplés. Le médecin Caubet en fait l'éloge dans un rapport adressé au ministère de la Santé et de l'Hygiène :

« L'emploi de la femme dans les usines travaillant pour la Défense nationale risquait d'influencer fâcheusement l'alimentation de la famille ouvrière. La mère de famille, occupée dans une usine éloignée de son domicile, n'avait plus le temps de s'occuper convenablement de la préparation des repas¹⁴. »

La « mère de famille » doit donc assurer la préparation d'un repas chaud, ce qui garantit une bonne santé. Sans ce dispositif, estime le médecin Caubet, « au bout de quelques jours, elle renoncerait probablement à fournir aux siens un véritable repas de midi et les nourrirait le plus souvent de charcuterie et de crudités ». Les cuisines municipales de Lyon servent environ 6 000 repas par jour en 1917 ; de plus, trois restaurants gratuits sont ouverts pour les mères nourrices, « empêchant le dépérissement de la race pendant les temps d'épreuve¹⁵ ».

Après la Révolution, les bolcheviks entendent créer « un homme nouveau » dont l'alimentation serait collective, le cadre privé de la famille étant réputé être une source de « l'égoïsme bourgeois »¹⁶. De plus, la cantine contribuerait à l'émancipation des femmes. Pour les féministes socialistes, la socialisation de la garde d'enfants et des tâches ménagères ainsi que la participation des femmes à la production constitueraient des conditions suffisantes pour que les femmes obtiennent l'égalité avec les

¹⁴ AN, F/22/538, Rapport du Colonel Obrecht, directeur de l'Atelier de construction de Puteaux, relativement à l'Organisation des cantonnements et des restaurants ouvriers, dans le dossier sur l'hygiène et la sécurité des travailleurs, (1916-1918).

¹⁵ *Id.*

¹⁶ Sur la consommation alimentaire attendue de « l'homme nouveau » soviétique, voir Tricia Starks, *The Body Soviet: Propaganda, Hygiene, and the Revolutionary State*, Madison, University of Wisconsin Press, 2008, p. 12-69.

hommes. Ces idées, promues par le département féminin du parti communiste, *Ženotdel*, ne débouchent pas sur des réalisations cohérentes, faute de volonté du parti et de financement suffisant¹⁷.

Depuis 1922, l'institution centrale de l'Alimentation populaire, *Narpit*¹⁸, gère et coordonne l'organisation des cantines en URSS. La faiblesse du financement et du ravitaillement empêche la création de cantines « modèles » qui feraient concurrence aux commerces privés, autorisés pendant la Nouvelle politique économique (*NEP*, 1922-1928). C'est pendant le premier plan quinquennal (1928-1932) que le nombre de cantines d'État passe de 167 à 1 000 à Moscou et que le nombre de repas servis par jour décuple¹⁹, en grande partie grâce à la nationalisation des restaurants existants. Cependant ces cantines ne visent pas seulement à remplacer la cuisine privée, leur objectif est principalement de garantir l'alimentation de catégories définies de population. Elles s'inscrivent dans un système de rationnement dans un contexte de famine. Comme le montre François-Xavier Nérard, les cantines soviétiques sont dans la réalité loin de répondre à l'idéal qui a entouré leur création²⁰. Loin de se substituer à la cuisine privée pour tous les repas de la journée, elles peinent à garantir aux ouvriers le repas de midi.

Le projet de socialisation des tâches ménagères se réduit à une simple rhétorique, diffusée dans les discours publics, brochures, pancartes et banderoles. Les représentants de *Narpit* scandent des slogans lors de l'ouverture de cantines, qui intervient souvent un 8 mars, journée

¹⁷ Wendy Goldman, *op. cit.*, p. 68.

¹⁸ *Narpit, Narodnoe pitanie*, hérite du système des cantines communautaires du temps de la Guerre civile. Parmi les actionnaires se trouvent des organes du pouvoir central, notamment les Commissariats du peuple pour la Santé publique, le Travail, le Transport, l'Économie ; des organes du pouvoir local et des organisations coopératives.

¹⁹ Vladimir Brezanovskij, *Moskva: socialisticeskaia rekonstrukcia proletarskoj stolicy*, Moscou, Mosoblpolitgraf, 1932, p. 7.

²⁰ François-Xavier Nérard, « Nourrir les constructeurs du socialisme... », *op. cit.*, p. 95-99.

internationale de la femme²¹. Parfois des banderoles fixées aux murs des cantines proclament : « Menons jusqu'à la fin l'émancipation des femmes, commencée par le camarade Lénine²² ». Anatolii Lunačarskii, le commissaire du Peuple à l'Éducation est l'auteur d'un ouvrage sur la nouvelle vie, dans lequel on peut lire :

« Notre mission est de tuer les tâches ménagères. [...] Comment libérer des millions de femmes de leur foyer, de leur pot de soupe au chou ? [...] Nous ne pouvons pas nous résigner aux petites cuisines enfumées pour 5-6 personnes car nous savons très bien qu'avec le même argent, avec le travail, on peut donner de la nourriture merveilleuse, délicieuse, saine dans les cantines et cuisines publiques, munies d'une bonne musique, de journaux, de jeux d'échecs, dans un climat agréable qui apporte bonheur et repos. Tout cela, nous pouvons le donner au même coût que la soupe de maison²³. »

La représentation de l'alimentation privée est réduite à l'idée d'oppression de la femme : cette image omet que la préparation des repas est également une source d'autonomisation des femmes grâce à la reconnaissance de leur travail domestique²⁴. La représentation de la cuisine privée en France, en revanche, omet l'aspect oppressif du travail domestique. De plus, la rhétorique soviétique se construit en opposition par rapport à la société occidentale telle qu'elle est imaginée, le discours sur la

²¹ Après la révolution bolchevique, le jour international des femmes est l'une des principales fêtes, avec le premier mai et le jour de la Révolution d'Octobre. Sur les commémorations du 8 mars, voir Choi Chatterjee, *Celebrating women. Gender, Festival culture. And Bolshevik ideology, 1910-1939*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 2002.

²² Archives d'État sur l'Économie, Moscou (RGAE), fonds 484, inventaire 15, dossier 1, p. 50, dossier sur la création du *Narpit*, les objectifs imminents du *Narpit*, 1927.

²³ Anatolii Lunacarskii, *O byte*, Moscou, Gosudarstvennoie izdatel'stvo, 1927, p. 40.

²⁴ Kate Cairns, Josée Johnston, *Food and Femininity*, New York, Bloomsbery, 2016, p. 8.

modernité des cantines servant ainsi à légitimer le régime et à construire une identité soviétique²⁵.

Des ouvrières visibles : la cantine comme mesure d'exception pour les femmes employées sur un poste « masculin »

Les cantines destinées aux ouvrières apparaissent dans les usines où les femmes occupent les métiers « d'homme » : pendant la Grande Guerre en France et pendant le premier plan quinquennal en URSS (1928-1932). Avant 1914, dans les deux pays, les femmes sont employées dans les secteurs industriels les moins valorisés. Quand les ouvrières occupent les postes auparavant réservés aux hommes, telles les « munitionnettes » en France, les mauvaises conditions de leur travail deviennent visibles par contraste avec les conditions de travail des hommes dans le même secteur. Le mouvement ouvrier en France ainsi que l'État soviétique répondent à l'entrée des femmes dans les secteurs « masculins » en adoptant des mesures de protection spécifiques aux femmes, ce qui les exclut de fait de certains secteurs²⁶. Comme les industriels français n'investissent pas dans la création de cantines destinées aux femmes travaillant dans les usines de guerre, ce sont les associations philanthropiques qui s'en chargent²⁷. Parmi une dizaine de réalisations, on peut citer les foyers-cantines fondés à Boulogne-sur-Seine et à Neuilly à l'initiative de la féministe protestante Adrienne Avril de Sainte-Croix²⁸.

²⁵ Choi Chatterjee, « Soviet Heroines and the language of modernity, 1930-1939 », in Melanie Ilić (ed.) *Women in the Stalin era*, New York, Palgrave, 2001, p. 49-68.

²⁶ Pour l'URSS, voir Melanie Ilić, *Women Workers in the Soviet Interwar Economy: From "Protection" to "Equality"*, Londres, Macmillan, 1999. Pour la France, voir Françoise Thébaud, *Les femmes au temps de la guerre de 14*. Paris, Éditions Payot et Rivages, 2013.

²⁷ Françoise Thébaud, *op. cit.*, p. 251.

²⁸ Karen Offent, « La plus grande féministe de France : pourquoi a-t-on oublié l'inoubliable féministe internationale française Ghénia Avril de Sainte-Croix ? », in Christine Bard (dir.), *Les féministes de la première vague*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 181-194.

Pour l'URSS, les sources ne permettent malheureusement pas de définir les initiateurs de cantine pour femmes. Pendant les premiers plans quinquennaux, la qualité des repas servis à la cantine dépend de la priorité accordée à l'entreprise, et les cantines des branches les plus féminisées proposent des repas moins nourrissants²⁹. Dans les usines chimiques *La Marine Rouge* et *l'Armée Rouge* situées dans la région de Moscou, le *Narpit* ouvre en 1928 une cantine à bas prix destinée aux ouvrières³⁰. Cependant de nombreuses ouvrières sont obligées de partager leur repas à deux, ne pouvant acquitter le prix d'un repas entier. Quant aux hommes employés dans ces mêmes usines, ils achètent leurs repas chez des commerçants privés, qui existent encore en 1928. L'objectif de cette cantine, comme celui des cantines des philanthropes français, est ainsi de compenser par une mesure exceptionnelle les mauvaises conditions de travail que subissent les ouvrières en raison de la ségrégation sexuée à l'œuvre dans ces usines.

Les femmes au travail dans les cantines : quel statut, pour quelle rémunération ?

En France, comme en URSS, la division sexuée du travail n'est pas remise en cause par les organisateurs de l'alimentation au travail. L'aménagement de la cantine et les choix de gestion relèvent de l'idée que le travail des femmes n'a pas ou peu de valeur productive.

La répartition sexuée du travail et de l'espace à la cantine

La distinction sexuée des lieux de prise de repas se fait d'abord pour des raisons économiques : dans les deux pays, la femme dépense moins à cause d'un salaire inférieur. En 1916, pour un repas à la cantine patronale

²⁹ Archives d'État de la ville de Moscou (TsGAM), f.2739, inv.1, d.119, p. 3. Dossier du Département de planification et de production sur l'approvisionnement de cantines du *Narpit* de Moscou, 1932.

³⁰ *Narpit*, n° 11-12, 1929, p. 6.

à Boulogne, un homme paie en moyenne 2,50 francs, alors qu'une femme ne dépense que 1,40 franc ; chez un restaurateur, un repas coûte 3 francs minimum³¹. Les femmes sont « moins bien accueillies » par les marchands de vin³² qui ne les laissent pas toujours consommer sur place, ce qui les oblige alors à manger « dans la rue, assises sur le bord du trottoir »³³. On observe également une ségrégation volontaire, fondée sur des raisons « morales ». En France, dans le secteur des services, les dirigeants investissent plus généreusement dans l'alimentation de leurs employés en « cols blancs » que les patrons de l'industrie. Certaines cantines pour cols blancs ont ainsi été installées avant 1917, comme le Buffet de la Banque de France ouvert en 1866³⁴. Une salle séparée est réservée aux femmes célibataires, alors que les employées mariées ont le droit de partager une table avec leurs maris. Dans le cas du Buffet de la Banque de France, le « réfectoire des dames » est d'une moindre surface que celui des hommes et sa décoration est plus austère³⁵. En URSS, on observe une séparation partielle entre les sexes dans les cantines, qui traduit les segmentations sexuées à l'œuvre dans les différents secteurs économiques. Cela mis à part, hommes et femmes mangent ensemble.

Dans les deux pays, les cantines relevant du secteur des services et de l'alimentation emploient une main-d'œuvre majoritairement féminine. Les femmes y effectuent des tâches dont elles ont déjà la charge dans la sphère familiale. En 1927, presque tout le personnel du Buffet de la Banque de France en contact avec les clients est féminin : 22 serveuses, trois « filles de cuisine » et trois « dames » aux vestiaires. Les hommes

³¹ AN, F/22/536, Rapport sur l'alimentation à Boulogne-Billancourt, le 18 février 1918 pour le dossier sur le logement des ouvriers.

³² *Id.*

³³ Charles Gide, *Les coopératives françaises durant la guerre*, Paris, Association pour l'enseignement de la Coopération, 1928, p. 110.

³⁴ Archives de la Banque de France (ABF), 1535199215/2.

³⁵ ABF, 1535199215/2, dossier sur la gestion du buffet du siège de la Banque de France, plan d'agrandissement du Buffet en 1920.

occupent surtout des postes qui requièrent une qualification : des cuisiniers, un pâtissier, un caviste³⁶. De plus, le travail féminin est dévalorisé : la serveuse touche 650 francs par mois, alors qu'un plongeur perçoit 950 francs³⁷. En URSS, les femmes constituent la majorité des employés des cantines. En 1931, Riabceva, la future directrice des cantines, dont le prénom est inconnu, se prononce à ce sujet lors d'une réunion de bilan de formation : « La cantine industrielle (*fabrika-kuhnia*) que j'ai visitée emploie 694 travailleurs, dont 26 % sont qualifiés. La majorité est composée de femmes au foyer. Ainsi je conclus qu'il ne s'agit pas de la production, mais du service³⁸ ». Pour Riabceva, un travail identique à celui que les femmes accomplissent au sein de leur foyer n'a pas de valeur, même s'il est effectué dans une cantine d'État. Elle a intériorisé l'idée que seul l'emploi qualifié et séparé de la sphère domestique est considéré comme un « travail ». Il ne reste aucune trace du discours pour l'indépendance économique des femmes : l'infériorisation des femmes est assimilé.

Deux modèles attribués aux femmes reflètent le choix que font les directeurs des cantines s'agissant de l'emploi du personnel dans les cantines françaises : celui de la « mère sainte » ou celui de la « coquine ». Depuis 1857, la cantine de la gare d'Orléans à Paris (appelée ensuite la gare d'Austerlitz) est gérée par une communauté des moines³⁹. Au Buffet de la Banque de France, comme dans d'autres restaurants gérés par la compagnie *Duval*, ce sont des jeunes filles qui servent à table. En 1928, *La notice aux directeurs*, sorte de manuel du bon gestionnaire de cantine, donne le conseil suivant : « La coquetterie [...] doit être appréciée et

³⁶ ABF, 1532200250/43, dossier sur les buffets et la commission de surveillance, l'étude sur la gestion de M. Brouillard en 1938.

³⁷ *Id.*

³⁸ RGAE, f.484, inv.15, d.25, p. 6, sténogramme de la conférence de formation des directeurs rouges du *Narpit*, le 16 avril 1931.

³⁹ Archives de la SNCF au Mans, 40LM010/2, dossier sur le réfectoire de la Compagnie, 112 rue du Chevaleret, le 1^{er} juillet 1897.

encouragée comme une qualité également souhaitable. Le blâmer serait une maladresse »⁴⁰. Il est probable que les usagers des cantines soviétiques, mécontents du service et du contenu de l'assiette, sont plus susceptibles de faire des reproches au personnel féminin, les accusant d'indifférence voire même de rudesse, loin de l'attitude bienveillante et serviable attendue de la part de serveuses⁴¹.

La femme « nourricière » : l'élargissement de l'économie informelle jusqu'au lieu de travail

Le travail non rémunéré des femmes pour l'alimentation de la famille ne se limite pas à la sphère du foyer et s'élargit à la sphère du travail : la femme prépare le repas de midi ou une gamelle le matin. En France comme en URSS, lorsqu'ils en ont le choix, les employés mariés abandonnent la cantine. Le patron ou l'État économisent ainsi sur les cantines, car ce sont les épouses qui nourrissent la force de travail existante, future et retraitée. Il s'agit d'un cercle vicieux : la cantine mal organisée n'est pas le premier choix d'un ouvrier qui préfère manger ailleurs ; et si les ouvriers n'utilisent pas la cantine, le patron ou l'État ne s'investissent pas, préférant exploiter le travail non rémunéré des femmes au foyer. Selon la même logique, la succursale de la Banque de France à Saint-Ouen organise le réfectoire et non une cantine pour ses employées, économisant ainsi sur la gestion de la cuisine du fait que les femmes préparent elles-mêmes les repas⁴².

⁴⁰ ABF, 1535200704/26, dossier sur la proposition des *Établissements Duval* le 1^{er} juin 1928, notice sur la gérance des réfectoires des Établissements Duval, p. 2.

⁴¹ À cela se rajoute la violence symbolique de l'État, canalisée par la cantine, analysée par François-Xavier Nérard, « Pouvoir manger. Nourriture et travail dans l'URSS des premiers plans quinquennaux », in Thomas Bouchet Stéphane Gacon, François Jarrige, *et alii* (dir.), *La gamelle et l'outil. Manger au travail en France et en Europe de la fin du XVIIIe siècle à nos jours*, Nancy, Arbre Bleu Éditions, 2016, p. 207-218

⁴² ABF, 1532200288/1, dossier sur la commission des vivres, note pour la direction du Service immobilier, le 28 octobre 1938.

En URSS, le travail non rémunéré des femmes d'ouvriers est utilisé pour compenser le manque de personnel insuffisant dans les cantines d'État. En 1930, le directeur du Département technique de *Narpit*, Boris Vilenkin, recommande à toutes les cantines d'embaucher leur personnel parmi les femmes des ouvriers de l'entreprise concernée⁴³. En 1931, Riabceva, la future gérante des cantines de *Narpit*, témoignera que la cantine de l'usine *Locomotive de la Révolution* (dont la ville n'est malheureusement pas indiquée) est abandonnée par toutes les instances :

« J'ai demandé au directeur, qui est-ce qui aide la cantine ? Aucun organisme ne l'aide : ni le parti, ni les syndicats. Il se trouve que ce sont les femmes des ouvriers qui veillent alternativement au fonctionnement de la cantine (*dežurstvo*). Alors, dès qu'elles voient un problème, ce sont elles qui se chargent de le résoudre⁴⁴. »

Un autre exemple est la cantine autogérée, *samodeiatel'nai stolovaia*⁴⁵. C'est une forme d'alimentation coopérative, inspirée sans doute par le modèle de l'*harčovaia artel*. D'après des rapports officiels⁴⁶, les premières cantines apparaissent en 1929, créées par des femmes habitant dans les immeubles environnants qui rassemblent leurs tickets de rationnement pour préparer des repas collectifs tour à tour. Il ne s'agit pas de déléguer à l'État des tâches ménagères voulues par le projet de la nouvelle vie soviétique : la cantine autogérée relève de la solidarité locale traditionnelle, qui comble l'absence ou l'insuffisance du soutien d'État.

⁴³ RGAE, f.484, inv.15, d.25, p. 16, sténogramme du colloque dans le cadre des cours des directeurs rouges de *VseNarpit*, 16 mai 1931.

⁴⁴ *Ibid.*, p. 17.

⁴⁵ Sur les cantines autogérées, voir Matsui Yasuhiro, « Stalinist Public or Communitarian Project? Housing, Organisations and Self-Managed Canteens in Moscow's Frunze Raion », *Europe-Asia Studies*, 60/7, 2008, p. 1223-1246.

⁴⁶ RGAE, f.7754, inv.1, d.79, p. 3, rapport des unions des coopératives d'habitation des républiques sur le travail culturel et sur la construction des établissements communaux en 1931.

En France comme en URSS, la contribution de l'économie informelle est essentielle pour pallier un faible financement de l'alimentation des ouvriers. L'accès des femmes aux métiers « d'hommes » qui les rend visibles au sein de la société, ne met pas en cause la ségrégation sexuée du travail et l'alimentation reste leur responsabilité. La différence entre les deux modèles réside dans la représentation du travail domestique féminin : en France, c'est une source d'autonomie dans la sphère privée, qui reste toutefois dominée par l'homme. En URSS, le travail domestique est représenté comme l'obstacle à l'émancipation des femmes, les bolcheviks espèrent donc libérer la femme par le salariat et lui proposent de s'alimenter dans les cantines. Mais ces dernières ne sont pas suffisantes et la ségrégation du travail empêche l'émancipation des femmes. Malgré leurs différences, ces deux modèles réservent à la femme une position subalterne.

Des coolies pour le Tsar La construction du Transmandchourien, XIX^e-XX^e siècle

JEAN-PAUL GAGEY

Résumé

À la toute fin du XIX^e siècle, la Russie tsariste obtient de la Chine de faire passer son chemin de fer transsibérien par une concession en Mandchourie. Trop éloignés de leurs bases européennes, les ingénieurs russes décident de recourir à des *coolies* chinois pour bâtir cette voie. Les rapports qui s'établissent autour de ce nœud mandchourien interrogent autant l'étude des migrations que l'histoire impériale dans le contexte d'un renouvellement du traitement sanitaire des épidémies.

Mots clés : Mandchourie – Transsibérien – Migration – Empire – Épidémies.

Abstract

Coolies for the Tsar.

The Building of the Transmandchourian Railroad, 19th-20th Century

At the very end of the 19th century, tsarist Russia obtains from China the right to make its Transsiberian railroad go through a concession in Manchuria. Too far removed from their european grounds, the Russian engineers decide to hire Chinese coolies to build this railway. The relationships that arise around this manchurian nexus question both migration studies and imperial history in the context of a renewed sanitary treatment of epidemics.

Keywords : Manchuria – Transsiberian – Migration – Empire – Epidemics.

Au printemps 1900, Alexander Hosie, consul de sa Majesté la reine Victoria à Wuzhou en Chine méridionale, obtient un congé afin de revoir sa Grande-Bretagne natale¹. Il décide, pour rallier l'Europe, d'emprunter le chemin de fer transsibérien qui n'est alors que partiellement achevé, et se dirige chemin faisant vers le nord :

¹ Le présent article est issu du mémoire de Master 2, réalisé sous la direction de Marie-Pierre Rey, « Des coolies et d'autres hommes. Impérialisme, colonialisme et relations sociales en Mandchourie lors de la construction des chemins de fer russes (1897-1904) », à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

« J'ai rejoint Shanghai le 21 avril, où j'ai vérifié que le Kiukang, vapeur britannique appartenant à la *China Navigation Compagny*, appareillait pour Vladivostok par Tianjin, où il devait embarquer des coolies pour travailler au chemin de fer mandchou dans les provinces du Jilin et du Heilonjiang. Nous avons ainsi quitté Shanghai le matin du 27 et jeté l'ancre devant [Tianjin] le 30. Une dispute sur le nombre de coolies que le navire pouvait embarquer nous retarda alors. L'agent du port de Tianjin certifiait que le vapeur pouvait en accueillir mille tandis qu'un médecin russe qui avait mesuré le vaisseau maintenait qu'il n'y avait de l'espace que pour quatre cents d'entre eux. Nous n'avons ainsi pas appareillé pour Vladivostok avant le 4 mai, le nombre de coolies certifié par le médecin russe et le médecin russe ayant embarqué la veille². »

La présence d'un docteur russe dans ce port chinois dit des traités, c'est-à-dire ouvert au commerce et aux étrangers, ne surprend guère. L'autorité dont il fait preuve pour maintenir en rade un navire sous pavillon britannique ne manque en revanche pas d'interpeller. Le contentieux rapporté dans ce récit de voyage s'articule autour de la présence, à bord du vapeur en question, de « coolies ». Ce nom, originaire de la langue tamoule dans laquelle il signifie « travailleur », est repris par le vocabulaire colonial occidental pour désigner de façon générique une main d'œuvre asiatique non-qualifiée³. Le « chemin de fer mandchou » auquel ces coolies viennent s'employer correspond, quant à lui, à un tronçon de la fameuse voie du transsibérien que des ingénieurs du Tsar sont alors occupés à faire poser en Chine, à mesure que l'impérialisme russe progresse dans ce pays.

On assiste donc à un mouvement de migration du travail qui révèle des enjeux de pouvoir en Asie du Nord-Est à l'orée du xx^e siècle. Ces travailleurs chinois ponctuent, de façon récurrente mais jamais détaillée, les relations et les notes des voyageurs occidentaux ainsi que les archives

² Alexander Hosie, *Manchuria: its people, resources and recent history*, Londres, Methuen & Co., 1901, p. 255-256.

³ Pierre Singaravélou, « Des empires en mouvement ? », in. Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux. xix^e-xx^e siècle*, Paris, Le Seuil, 2013, p. 148.

diplomatiques françaises et britanniques. En croisant ces sources, on parvient à constituer une histoire sociale des coolies, individus qui forment en quelque sorte la toile de fond de la région. Suivre ceux qui bâtissent les infrastructures impériales russes revient à interroger la formation de la domination tsariste à même le terrain. On en identifie les acteurs, comme ce médecin, ainsi que les modalités illustrées par le cas rapporté ci-dessus. Faut-il dès lors seulement lire dans ces lignes l'exploitation coloniale des Chinois organisée par les agents du Tsar ou peut-on déceler les traces d'une relation moins univoque ?

Où l'on pose des rails russes en Mandchourie

La dynastie Qing qui règne à Pékin se trouve en position de faiblesse depuis le milieu du XIX^e siècle : le Tianjin des concessions est en cela emblématique de l'ouverture à laquelle elle a dû se résoudre face aux canonnières européennes. La Russie ne manque pas d'exploiter la situation et étend ses frontières extrême-orientales sur la rive ouest du Soungari avant de célébrer la fondation de Vladivostok en 1860⁴. Cette époque d'intense rivalité entre puissances impériales ne pèse cependant pas que sur la seule Chine : aux yeux des cabinets ministériels de Saint-Pétersbourg, des possessions aussi reculées et enclavées apparaissent comme autant de vulnérabilités stratégiques. Ce motif prime dans la décision de bâtir une voie ferrée de plus de 9 000 km de long, afin de relier Moscou à Vladivostok en 7 jours contre 65 par la route navale la plus rapide jusqu'alors⁵.

⁴ Hélène Carrère d'Encausse, « Au XIX^e siècle la Russie réussit à arracher à la Chine de vastes territoires », *Le Monde Diplomatique*, avril 1963, p. 7.

⁵ Steven G. Marks, *Road to Power: the Trans-Siberian railroad and the colonization of Asian Russia 1850-1917*, Ithaca, Cornell University Press, 1991, p. 41.

À mesure que la Chine cède aux convoitises étrangères, l'empire des Romanov se tourne vers un immense territoire contigu sur plusieurs milliers de kilomètres, auquel appartiennent les provinces du Jilin et du Heilongjiang, et qui nous est plus familier sous le nom de Mandchourie⁶. L'autocratie russe, alors qu'elle est bloquée sur le théâtre européen dans les Balkans, recherche à l'est des succès de politique extérieure, sources d'un prestige essentiel à son maintien⁷. Emprunter le raccourci de la plaine mandchourienne présente pour le Tsar le double bénéfice d'économiser 900 km d'ouvrages difficiles le long du fleuve Amour tout en permettant surtout, à dire vrai, de prendre pied de façon décisive dans le nord-est de la Chine⁸.

La défaite des Qing lors de la guerre sino-japonaise de 1895 offre à Serge Witte, le puissant ministre russe des Finances et principal architecte du projet transsibérien, l'occasion de réaliser ces objectifs. En échange d'une alliance avec Pékin pour faire reculer le Japon, et non sans un certain opportunisme, Saint-Pétersbourg obtient une concession ferroviaire en Mandchourie⁹. L'exécution en est confiée à une « Banque Russo-Chinoise », en fait contrôlée par Witte et alimentée par les capitaux empruntés sur la place de Paris¹⁰. Des ingénieurs russes escortés de Cosaques parcourent alors la région et réalisent les relevés topographiques nécessaires pour dresser les plans de la ligne. Ils supervisent ensuite la bonne réalisation des ouvrages.

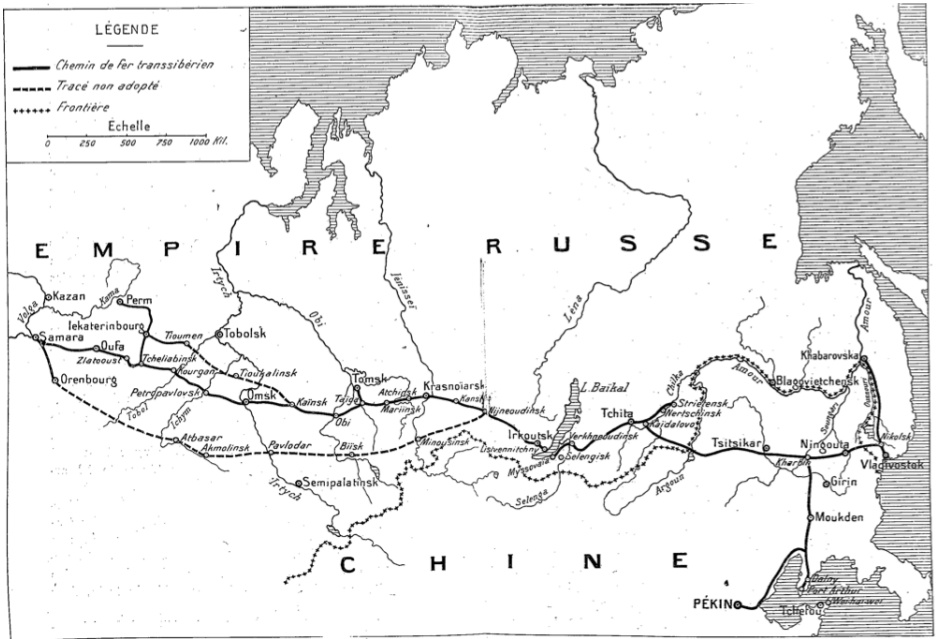
⁶ John J. Stephan, *The Russian Far-East: a history*, Stanford, Stanford University Press, 1991, p. 58.

⁷ Marie-Pierre Rey, *De la Russie à l'Union soviétique, la construction de l'Empire : 1492-1953*, Paris, Hachette, 2002, p. 122.

⁸ Michel Vié, « La Mandchourie et la "Question d'Extrême-Orient", 1880–1910 », *Cipango. Cahiers d'études japonaises*, n° 18, juin 2011, p. 19-78.

⁹ David Schimmelpenninck van der Oye, *Towards the Rising Sun. Russian ideologies of Empire and the Path to War with Japan*, DeKalb, Northern Illinois University Press, 2001, p. 146.

¹⁰ Rosemary Quested, *The Russo-Chinese Bank, a multi-national financial base of tsarism in China*, Birmingham, University of Birmingham Press, 1977, p. 5.



Croquis d'ensemble du chemin de fer transmandchourien.

Source : Capitaine Aubé, *De Tientsin à Paris en wagon*, Paris, Hachette, 1904, p. 12.

Des coolies à la croisée de deux empires

Toutefois, on manque une partie de ce qui rend la contrée fascinante si l'on envisage uniquement les chemins de fer de Mandchourie comme une excroissance de l'Empire russe¹¹. Cet espace est en fait également la région d'origine des Qing, nom sinisé des Mandchous qui firent la conquête de la Chine au XVII^e siècle. Ces derniers, aussi soucieux de préserver leur culture que de se garantir une zone de repli, se sont efforcés dans un

¹¹ David Wolff, « Russia Finds Its Limits », in Stephan Kotkin, David Wolff (eds), *Rediscovering Russia in Asia : Siberia and the Russia Far East*, Armonk, M.E. Sharpe, 1995, p. 41.

premier temps de contenir la migration des Chinois Hans vers ces terres¹². L'appétit de la Russie et du Japon pour la plaine mandchourienne conduit à lever ces restrictions au XIX^e siècle afin que le peuplement en assure son intégration dans l'Empire chinois¹³. La population y demeure pourtant peu dense, ce qui explique le recours à une main d'œuvre migrante pour la construction des infrastructures ferroviaires russes¹⁴.

Les ingénieurs du Tsar se résolvent à recruter des manœuvres chinois peu coûteux, tant parce qu'ils peinent à faire venir des ouvriers russes plus onéreux qu'en raison de la proximité des foyers démographiques du nord de la Chine¹⁵. Ce facteur exclut l'emploi de bagnards sibériens cantonnés à la mise en valeur du territoire proprement russe. Les coolies chinois se trouvent de la sorte placés à l'intersection de dynamiques impériales dont la coopération est plus qu'ambiguë. La construction de l'espace autour du chemin de fer et les pratiques qui y ont cours relèvent, par suite, d'une dialectique que l'opposition binaire colons contre colonisés ne parvient pas à décrire de façon satisfaisante¹⁶. L'analyse de ces mouvements nécessite par ailleurs d'intégrer qu'on ne peut plus envisager la Chine de la fin des Qing comme une entité inerte et éternelle réveillée par les Occidentaux¹⁷.

¹² Sarah C. M. Paine, *Imperial Rivals : China, Russia and their disputed frontier*, Armonk, M.E. Sharpe, 1996, p. 180.

¹³ Patrick Fuliang Shan, « Insecurity, Outlawry and Social Order : Banditry in China's Heilongjiang Frontier Region, 1900-1931 », *Journal of Social History*, vol. 40, n° 1, 2006, p. 25.

¹⁴ Yuji Umeno, « Han Chinese Immigrants in Manchuria 1850-1931 », in Jan Lucassen ; Leo Lucassen (eds), *Globalising migration history : the Eurasian experience (16th-21st century)*, Boston, Brill, 2014, p. 311.

¹⁵ David Wolff, *To the Harbin Station : the liberal alternative in Russian Manchuria, 1898-1914*, Stanford, Stanford University Press, 1999, p. 31.

¹⁶ Hélène Blais, Florence Deprest, Pierre Singaravélou (dir.), *Territoires impériaux : une histoire spatiale du fait colonial*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2011, p. 13.

¹⁷ Pierre Singaravélou, « Des empires en mouvement ? », *op. cit.*, p. 146.

Aussi, une première observation s'impose : la Mandchourie connaît des mouvements de migration du travail agricoles et saisonniers avant la percée tsariste¹⁸. L'entreprise ferroviaire russe amplifie donc des circuits établis de plus longue date¹⁹. Pour donner une estimation sur ce mouvement, nous avons compilé les données recueillies par le service des Douanes Maritimes Impériales sur le trafic de passagers à Tchefou, un autre port des traités d'où partent les coolies. On relève que le nombre annuel des voyageurs chinois en partance pour Vladivostok (d'où ils sont redirigés sur les chantiers à l'intérieur de la Mandchourie) passe de moins de 5 000 en 1896, avant l'ouverture des travaux, à plus de 35 000 en 1902. Cette multiplication par sept du nombre d'individus, majoritairement des travailleurs migrants, illustre bien l'envergure de l'entreprise russe.

Trajectoire et expérience de la migration

On retrouve donc par l'approche statistique l'idée d'une massification du trafic, évoquée par le consul britannique dans son récit de voyage avec la description de centaines de coolies sur un bateau. Le renouvellement de l'histoire des migrations nous engage cependant à ne pas nous satisfaire des seules données numériques : celles-ci ne permettent généralement de situer les individus qu'à l'entrée ou à la sortie²⁰ ce qui a pour conséquence de négliger l'étude des conditions du voyage²¹. Dans le cas qui retient

¹⁸ James Reardon-Anderson, *Reluctant pioneers : China's expansion northward, 1644-1937*, Stanford, Stanford University Press, 2005, p. 105.

¹⁹ Thomas R. Gottschang, Diana Lary, *Swallows and settlers : the great migration from North China to Manchuria*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 2000, p. 37.

²⁰ Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 39.

²¹ Puisse Bettina Severin-Barboutie trouver ici un témoignage de notre reconnaissance pour son inspirante communication intitulée « En route vers une vie meilleure ? Comment écrire l'histoire des "migrations" aujourd'hui »

notre attention, le médecin russe refuse de laisser partir un navire chargé de mille coolies, nombre qu'il estime trop élevé. Le conflit vient précisément de ce qu'il se trouve une autre partie dont l'intérêt est de charger le vapeur autant que faire se peut. Le témoignage d'un professeur français parfaitement introduit dans les cercles russes apporte un éclairage :

« [Les coolies] sont amenés ici par des entrepreneurs de leur race avec qui les gens du chemin de fer ont traité dans les grands ports de la Chine septentrionale. L'entrepreneur s'occupe de ses hommes, il les paye, il les loge, il règle leurs différends et les ramène en Chine vivants, si possible, morts, s'ils le désirent, bref, il décharge les ingénieurs de toute une besogne délicate et absorbante²². »

La convergence d'intérêts entre ces intermédiaires chinois et « l'agent du port de Tianjin » est manifeste, ce qui laisse percevoir un circuit migratoire aussi complexe qu'éprouvé. Ainsi déconstruit-on l'idée longtemps entretenue que les migrations chinoises du travail avaient exclusivement été réalisées sous contrôle européen²³. La constitution de la catégorie de « coolies » relève en fait d'une opposition rarement explicitée avec l'idéal d'un migrant européen supposé libre. Dans notre cas de figure, on peut seulement constater l'interdépendance qui s'établit entre la demande de travail russe et l'offre chinoise. En abordant de tels mouvements souvent occultés, on peut donc juger plus finement d'un processus dans lequel les besoins impériaux tsaristes orientent ces flux de façon cruciale, sans pour autant en maîtriser l'ensemble, loin s'en faut²⁴.

donnée le 16 novembre 2015 au séminaire « Circulations, Frontières, Identités. Pratiques et représentations de l'espace » animé à l'UMR SIRICE par Anne Couderc et Corine Defrance.

²² Jules Legras, « Le Transmantchourien [sic] », *Annales de Géographie*, n° 61, janvier 1903, p. 37.

²³ Adam McKeown, « Chinese Immigration in Global Context », in Dirk Hoerder, Amarjit Kaur (eds), *Proletarian and gendered mass migrations*, Leiden, Brill, 2013, p. 272.

²⁴ Adam McKeown, « The Social Life of Chinese Labor », in Eric Tagliacozzo, Wen-Chin Chang (eds), *Chinese circulations: capital, commodities and networks in Southeast Asia*, Durham, Duke University Press, 2011, p. 67.

L'intervention du médecin russe est effectivement fondée sur un règlement émis par les autorités tsaristes, intitulé *Règles et régulations pour les bâtiments avec des coolies arrivant de ports en Chine et Corée aux ports russes du Pacifique*, daté de l'année 1897. Il n'est pas inutile d'en citer les points suivants :

« 1) Les vaisseaux avec des coolies arrivant de ports en Chine ou en Corée seront autorisés à entrer dans les ports russes du Pacifique seulement lorsqu'ils proviennent de districts connus comme étant libres d'épidémies. [...]

3) Les vaisseaux avec des coolies doivent avoir une patente de santé émise par le consul russe ou l'officier médical [...] Les patentes de santé doivent déclarer le nombre exact de coolies à bord et si ce nombre correspond à l'espace approprié pour les coolies dans les cales comme sur le pont, et des détails quant à la condition sanitaire des coolies et du vaisseau.

4) L'espace alloué aux coolies entre les ponts ne doit pas être inférieur à 10 pieds carrés [0,93 m²] sur 60 pieds cubes [1,7 m³] d'air pour chaque coolie, sans compter les bagages et autres articles, et pas moins de 9 pieds carrés [0,84 m²] sur le pont supérieur. La partie sur le pont supérieur doit être protégée du soleil et de la pluie par des avants²⁵. »

Il convient de lire le règlement à rebours : une disposition exigeant qu'on garantisse moins d'1 m² à chaque passager indique des conditions de traversée plus difficiles en réalité. Le médecin, qui est l'officier médical du corps consulaire russe à Tianjin, a donc dans un premier temps menacé de ne pas délivrer de certificat de bonne santé au vapeur, ce qui a permis de le maintenir au port : nul armateur ne laisse un navire appareiller s'il sait que son navire se verra refuser la libre pratique une fois à sa destination. Les agents du Tsar agissent ainsi car ils sont préoccupés par des risques de propagation infectieuse, danger précisément aggravé par les conditions de promiscuité prolongée dans lesquelles circulent les coolies.

²⁵ Archives du ministère des Affaires étrangères, Tchefou 682 PO 1 03.

Ordres et désordres épidémiques

La dernière décennie du XIX^e siècle est, en effet, marquée par la révolution bactériologique qui fonde une approche dite contagioniste des épidémies. On comprend désormais que les infections ne sont pas seulement localisées : elles se déplacent par l'intermédiaire d'agents pathogènes²⁶. Le développement du réseau ferroviaire tsariste engendre ainsi des risques sanitaires étendus : en 1893, une épidémie de choléra s'est propagée à tout l'empire à partir d'un foyer situé en Perse. Le premier cas signalé sur le territoire russe l'avait justement été à Kaakha, station de la voie ferrée transcaspienne tout juste inaugurée²⁷. Les chemins de fer présentent donc une double face : outils essentiels à la pénétration tsariste sur les marges, ils sont perçus comme des vecteurs potentiels de contagion, à mesure qu'ils amplifient et accélèrent la circulation des flux.

Dans le cadre de cette étiologie, les coolies sont identifiés comme la population à risque prioritaire, en raison des conditions d'insalubrité prononcée de leur transport. Cela justifie qu'un règlement leur soit nominalement consacré. Cette démarche repose sur le sous-entendu, compris par tous à l'époque, que les Chinois seraient incapables d'organiser eux-mêmes la lutte collective contre les épidémies puisque leur conception de l'hygiène ne recouvre alors que des pratiques individuelles²⁸. Les épisodes infectieux sont donc des moments d'imposition des conclusions hygiénistes de la médecine occidentale et la mise en avant de la notion de santé publique sert, en retour, à renforcer la domination

²⁶ Peter Baldwin, *Contagion and the State in Europe, 1830-1930*, Cambridge, Cambridge University Press, 1999, p. 1-36.

²⁷ Sophie Bologowski, « Sur le choléra asiatique de 1892-1893 en Russie et sur les mesures administratives prises par le gouvernement contre cette épidémie », thèse de doctorat, université de Paris, Médecine, 1894, p. 16.

²⁸ Ruth Rogaski, *Hygienic Modernity: meanings of health and disease in treaty-port China*, Berkeley, University of Berkeley Press, 2004, p. 1-6.

impériale. D'aucuns y voient un instant décisif dans l'établissement du pouvoir colonial puisque l'espace sur lequel il estime légitimement s'appliquer s'accroît²⁹.

On trouve un bon exemple de ce processus avec la construction par les Russes de baraques pour coolies pestiférés, au cours d'une épidémie de peste dans le port chinois de Newchwang en 1899. Dénonçant l'inaction des autorités chinoises, le consul russe finance des mesures de quarantaine qui étendent *de facto* la sphère de la souveraineté russe à certains quartiers de la ville. La violence avec laquelle sont conduites les opérations procède d'une injonction brutale au contrôle des corps. Les formes de domination exercées par les Russes sur les Chinois, au premier rang desquels les coolies, témoignent alors d'une logique proprement coloniale³⁰. Cette dialectique n'est toutefois ni préétablie ni univoque en ce qu'elle engendre des résistances avec lesquelles doivent composer les sujets de Saint-Pétersbourg.

Ainsi le médecin russe que l'on a suivi se voit à son tour contraint de monter sur le navire transportant des coolies : il souhaite en fait s'assurer qu'on n'en embarquera pas plus qu'il ne l'a autorisé. La situation est révélatrice : les ingénieurs sous-traitent volontiers le recrutement de la main d'œuvre chinoise tandis que d'autres autorités s'efforcent d'en contrôler le flux. Ce développement de la domination tsariste en Mandchourie, fait de précipitation et de contradictions internes, est rendu par la notion d'un « impérialisme désordonné³¹ ». L'établissement de

²⁹ Florence Bretelle-Establet et Frédéric Keck, « Les épidémies entre "Occident" et "Orient" », *Extrême-Orient Extrême-Occident*, n° 37, septembre 2014, p. 22.

³⁰ David J. Arnold, *Colonizing the Body: state medicine and epidemic disease in nineteenth-century India*, Berkeley, University of Berkeley Press, 1993, p. 211.

³¹ Félix Patrikeef, « Russian and Soviet Economic Penetration of North-Eastern China 1895-1933 », in J.W. Strong (ed.), *Essays on Revolutionary Culture and*

l'empire se joue donc avec un certain degré d'improvisation face aux conditions locales. Cela dévoile par ailleurs une dépendance des Russes envers les Chinois plus grande que la seule analyse du registre d'action colonial ne le suggérerait.

La trajectoire de Marcel Giuglaris

Entre « Français en kimono » et journaliste de l'Asie orientale

LUCIEN ROUBAUD

Résumé

La trajectoire de Marcel Giuglaris, journaliste français ayant séjourné plus de trente ans en Asie entre 1952 et 1983, se situe à la croisée de deux histoires : celle de l'Asie orientale d'une part et celle du journalisme d'autre part. Le dépouillement du corpus documentaire qu'il a constitué au cours de sa carrière, s'il représente un précieux témoignage sur ces histoires, pose quant à lui un certain nombre de problèmes liés à son interprétation en tant qu'ensemble.

Mots-clés : Asie orientale – Biographie – Sociologie de la presse – Histoire du grand reportage – Méthodologie.

Abstract

The path of Marcel Giuglaris

From "French dressed in Kimono" to Far-East Reporter

The path of Marcel Giuglaris, a French journalist who spent more than three decades in Asia between 1952 and 1983, is set at the crossroads of two histories: the history of Far-East Asia and the history of journalism. The interpretation of the documents that he has collected during his life, which has been compiled as an archives collection after his death, raises a number of questions when interpreted as a whole.

Keywords: *Far-East Asia – Biography – Sociology of the press – History of French Reportage – Methodology.*

Pendant les trois décennies qu'il passe en Asie-Pacifique¹, « de son bureau de Yurakucho dont il fit une ambassade de France bis ouverte à

¹ Le présent article est le compte-rendu du mémoire réalisé sous la direction de Hugues Tertrais et de Pierre Singaravélou, « Marcel Giuglaris : un journaliste de l'Asie. Essai d'interprétation d'un fonds d'archives privé », soutenu en septembre 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

tous² » et avec Tokyo comme point d'ancrage, Marcel Giuglaris s'affirme progressivement comme un pivot des relations franco-japonaises, jusqu'à devenir ce « Japonais de cœur » que célébrait Yamaguchi Shoko, correspondante du journal *Sankei* à Paris, lorsqu'il quitte la région en 1982³. Au-delà de son rôle au Japon, c'est bien de l'histoire de la majeure partie de l'Asie-Pacifique, s'étendant de la péninsule coréenne à celle de l'Indochine en passant par la Chine, dont il se fait le témoin, par le biais de sa fonction de journaliste pour le compte de divers organes de presse européens⁴ mais aussi grâce aux liens qu'il a noués dès son arrivée dans la région avec des personnes qui ont marqué l'histoire contemporaine de l'Asie.

Tout au long de sa vie, Marcel Giuglaris a répertorié et conservé des documents qui constituent le témoignage de son parcours. Ce corpus documentaire comprend à ce titre un grand nombre d'éléments de différentes natures : coupures de presse, articles, notes, photographies, correspondances et objets divers. Il constitue le matériau permettant à la fois d'appréhender le travail d'un journaliste international au cours du second xx^e siècle, mais aussi un aperçu de l'actualité d'un espace géographique vécu à chaud – selon le jargon de la profession – et à travers un regard qui se positionne hors des sphères politiques et des chancelleries. Ce corpus est également devenu un ensemble cohérent que nous essayons de présenter mais aussi d'interpréter comme un objet historique en soi. Or, à la suite de son décès, survenu en février 2010, sa bibliothèque et ses archives ont été séparées, selon l'aire géographique,

² Article en hommage à Marcel Giuglaris publié le 15 février 2010 dans le journal franco-japonais *OVNI*. Il est écrit par Bernard Béraud, fondateur de l'Espace Japon à Paris et proche de Giuglaris.

³ Selon le titre d'un article publié à la fin de l'année 1982 dans le journal japonais *Sankei Shimbun*. La date exacte n'est pas précisée mais un exemplaire nous a été présenté par la femme de Giuglaris lors d'un entretien, à partir de sa documentation personnelle.

⁴ Au rang desquels : *Paris-Presse*, *France-Soir*, *Le Point*, *Le Figaro*, *Europe 1* (France) ; *Il Giornale* (Italie) ; *La Tribune de Genève* (Suisse).

en trois ensembles : Japon, Corée, Chine et Indochine. Le premier ensemble a été donné à la bibliothèque de la Maison Universitaire France-Japon du Centre européen des études japonaises (CEEJA), le second au Centre de recherches sur la Corée de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), et le dernier au Centre d'histoire de l'Asie contemporaine (CHAC) de l'université Paris 1. Selon la nature de l'institution récipiendaire des parties du fonds, l'inventaire a été réalisé différemment, qu'il s'agisse de la partie conservée au CHAC⁵ ou de ceux réalisés par les chercheurs du centre de recherches sur la Corée⁶. La partie conservée dans la bibliothèque du CEEJA a, quant à elle, fait l'objet d'un début de catalogage par document selon une logique bibliothéconomique. Ce qui nous a contraint à procéder à un recouplement pour en restituer l'esprit.

Au-delà des enjeux techniques liés à la conservation et la mise à disposition du fonds, cette entreprise pose en premier lieu la question propre à l'historien du traitement d'un fonds d'archives privé en tant que source historique, et sa lecture nécessite d'adopter un regard critique et d'en cerner au préalable l'auteur qui en est le producteur exclusif. En effet, si cette documentation nous livre de précieux renseignements de l'ordre de l'évènementiel⁷, elle s'illustre aussi comme le support d'un regard particulier que l'on peut s'attacher à percevoir comme le produit d'un système de représentations. Comme le soulignait Carlo Ginzburg dans son

⁵ CHAC, « Inventaires du fonds Marcel Giuglaris », 25 novembre 2014, en ligne [<http://www.calames.abes.fr/plus/doc/751139801/FileId-1276.pdf>].

⁶ Laurent Quisefit, « Rapport sur l'inventaire et la valorisation du fonds Marcel Giuglaris (Corée 1950-1990) », Centre de Recherches sur la Corée, EHESS, en ligne [<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01283766/document>] ; UMR 8173, CNRS et Ahn Ogcheong, « Compte-rendu sur l'inventaire du fonds Marcel Giuglaris : Partie coréenne (1950-1990) », en ligne [<http://korea.hypotheses.org/85633>]. Ces inventaires étant parus au cours de notre recherche, nous n'avons pu en bénéficier que partiellement.

⁷ Elle est composée pour l'essentiel de coupures de presses et de photographies.

étude sur une paysanne de Modène accusée de sorcellerie, cet univers mental, bien que particulier, peut à bien des égards prendre un caractère paradigmatique⁸. Ainsi, nous nous intéresserons dans un premier temps à l'évolution de son statut au Japon et plus largement au sein de cet espace alors communément désigné sous le terme d'Extrême-Orient. Cette perspective nous permettant d'abord de brosser la trajectoire d'un homme reconnu progressivement comme spécialiste et médiateur des questions liées à un espace géographique auprès du public français. En nous questionnant sur le développement d'un discours dispensé à travers ses productions et sur le système de représentations auquel il répond, il s'agit d'interpréter son parcours selon une perspective que nous appellerons internaliste. Puis, nous essayerons d'appréhender son parcours à travers le prisme de l'histoire de la presse en France. Cette nouvelle lecture du fonds d'archives, selon une perspective que nous nommerons cette fois externaliste, nous permet d'aborder différemment les facteurs déterminants dans l'évolution de son statut et de son discours. Ce travail de réinterprétation met ainsi en lumière la multiplicité des approches possibles d'un même corpus documentaire.

⁸ « Le cas de Chiara Signorini, jusque dans ses aspects les plus irréductiblement individuels, peut prendre une signification d'une certaine manière paradigmatique »

Carlo Ginzburg, « Sorcellerie et piété populaire. Notes sur un procès, Modène, 1519 », in *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 1989, p. 17-39.

Marcel Giuglaris : une autre vie en Asie⁹

Marcel Giuglaris est né le 19 juin 1922 à Nice, au sein d'une famille d'artisans. Il perd sa mère alors qu'il a à peine quatre ans. En 1928, il est interne dans un collège à Annot dans les Hautes-Alpes. Le sentiment d'amertume que lui a laissé la défaite française de juin 1940 dont il fait part dans ses mémoires¹⁰, le pousse à envisager une carrière militaire et il prépare l'examen d'entrée à l'école militaire de Saint-Cyr. Mais, quelques jours seulement après son admission, il démissionne lorsqu'on le charge d'écrire au pinceau sur une route « Vive le maréchal Pétain ». Parallèlement, il s'engage dans la Résistance et est incorporé le 25 mars 1941 au sein des Forces Françaises Libres (FFL) dans le mouvement Libération. Le 4 juin 1943, il est capturé par la police italienne¹¹ et est interné dans la prison d'Imperia après avoir subi un interrogatoire dans la tristement célèbre Villa Lynwood à Nice. Il est par la suite déporté dans le camp de Neuengamme au sud-est de Hambourg¹².

Au sortir de la guerre, après avoir contracté le typhus qui le plonge pendant quatorze jours dans le coma, il retourne à Nice et entreprend des études d'histoire. À la fin de l'année 1945, il valide sa licence d'histoire mais son isolement et les problèmes financiers qu'il rencontre le poussent

⁹ En référence au titre des mémoires du journaliste Robert Guillain, *Orient Extrême : Une vie en Asie*, qui lui en a dédié un exemplaire avec la mention : « Merci d'avoir longtemps partagé la même belle aventure ».

Exemplaire présent dans la bibliothèque de Marcel Giuglaris, conservé au CEEJA.

¹⁰ Marcel Giuglaris, *Mémoires*, Lyon, 2008, p. 15.

Le document est issu d'une publication privée à édition limitée. Un exemplaire est conservé au sein de la partie du fonds légué au CHAC mais non répertorié.

¹¹ *Organizzazione di Vigilanza e Repressione dell'Antifascismo* (OVRA), créée à l'initiative de Benito Mussolini.

¹² Il rejoindra plus tard l'Amicale des anciens concentrationnaires de Neuengamme.

à embrasser à nouveau une carrière militaire. L'année suivante, il réintègre Saint-Cyr à Coëtquidan avec le grade de sous-lieutenant d'active. Mais une fois de plus, les exigences de la carrière militaire le font entrer en conflit avec ses supérieurs et à l'insu de l'établissement, profitant d'une permission à Paris, il passe avec succès les concours d'entrée à HEC. Dès lors, il s'installe à Paris. C'est avec sa première femme, Hélène, qu'il établit ses premiers contacts avec l'Asie à travers la culture japonaise. Ils s'intéressent tous deux au théâtre Nô, un des styles du théâtre traditionnel japonais. Ils fréquentent la bibliothèque du musée Guimet où ils rencontrent Georges Renondeau, spécialiste de la langue japonaise et traducteur de nombreux ouvrages de référence du répertoire. Avec son aide, ils décident de monter la pièce *Hagomoro*. La première représentation qui eut lieu le 28 mars 1949 en présence de six anciens ambassadeurs de France au Japon dont Paul Claudel, connaît un vif succès et est encensée par la critique.

Après une dizaine de représentations, Hélène tombe malade et finit par mourir après vingt-cinq mois d'hospitalisation. Avant sa mort, elle exprima le souhait que Marcel aille se recueillir sur la plage de Miho no Matsubara, près de la ville de Shizuoka, où se déroule la trame de la pièce. Au cours des longs mois d'hospitalisation de sa femme, pourtant sans formation ni expérience dans le journalisme, Marcel Giuglaris était parvenu à intégrer *l'Opinion Économique et Financière*, un petit journal boursier créé en 1945 et vendu uniquement sur abonnement. Lorsque le directeur de *l'Information*¹³ auprès duquel il avait été introduit par son employeur, André Bollac, le sollicite pour réaliser un reportage sur les opportunités et les retombées économiques de la guerre de Corée, il saisit cette opportunité et s'embarque pour l'Extrême-Orient.

¹³ Quotidien qui faisait partie de l'Agence Économique et Financière (AGEFI).

Des aventures du « Français en kimono » dans le Japon des années 1950

« Mille fois, j'ai imaginé et vécu d'avance cet instant de prodigieuse découverte : mon arrivée au Japon¹⁴ ». Tel est le sentiment de Marcel Giuglaris lorsqu'il débarque le 28 octobre 1951, après cinquante-deux jours de traversée, dans le port de Yokohama. Celui de finalement connaître un pays dont il a côtoyé la culture, sur lequel il a tant fantasmé et dont il se sent déjà très proche. Cependant, il ne s'attend aucunement à avoir une quelconque notoriété au Japon et c'est avec étonnement qu'il se trouve accueilli à sa descente du navire par une véritable délégation composée notamment de journalistes qui le prennent en photo et l'interrogent sur *Hagoromo*. En effet, le succès de l'histoire de la pièce au Japon constitue un point de départ à son expérience japonaise mais est aussi une histoire parallèle qui le dépasse largement. Son histoire et celle de Hélène Georg Giuglaris se trouvent ainsi instrumentalisées par les médias japonais qui transforment cette affaire en vecteur de célébration du mythe national autour d'un fleuron culturel mais aussi en signalétique d'une réconciliation entre le Japon et ses anciens ennemis. Pris en charge à son arrivée par une famille japonaise, il fait part de ces premiers mois à Tokyo dans une série d'articles publiés au cours de l'année 1953 dans le quotidien *Paris-Presse-L'Intransigeant* et dont le succès donne lieu à un ouvrage publié aux éditions Robert Laffont en 1954¹⁵. Le témoignage qu'il livre est l'occasion de souligner l'exotisme de la culture japonaise mais aussi d'introduire les faits marquants de la vie au Japon et les changements qui y ont lieu à cette période. Un des aspects importants de l'ouvrage que nous retenons par ailleurs, est la question relative à la vie « à la japonaise » que Giuglaris revendique afin de se démarquer de ses homologues correspondants et des résidents étrangers qui résident dans la capitale

¹⁴ Article paru le 10 décembre 1953 dans *Paris-Presse*. Boîte 36-a, fichier (*sic*) papier, Ars Album / '*Paris-Presse – Monsieur l'honorable poupée*' / Articles par M. Giuglaris.

¹⁵ Marcel Giuglaris, *Monsieur l'honorable poupée : aventures au Japon d'un Français en kimono*, Paris, Robert Laffont, 1954, 223 p.

tokyoïte. Ainsi, lorsqu'il parvient à rencontrer ses camarades de l'AFP, le discours qu'ils portent à son encontre lui permet de mettre en scène cette singularité.

« [Par rapport au fait que Marcel Giuglaris vit depuis près d'une semaine parmi les Japonais] : « Si vous êtes d'un entêtement exceptionnel, peut-être résisterez-vous dix jours. Mais au-delà il n'y a pas d'espoir. D'ailleurs, à quoi cela peut-il vous servir de vivre comme un Japonais ? On peut se faire une vie très confortable en vivant comme un étranger à Tokio (*sic*). [...] Tout arrive par les Américains, du quartier général de Rigdway, du *P.I.O* (office d'information). [...] Vraiment, si vous voulez nous écouter, vous vivrez au Press Club, vous boirez des whiskies avec les autres correspondants [...] et vous laisserez tomber vos Japonais dont vous ne comprenez pas la langue, et qui, d'ailleurs, ne peuvent rien vous dire. Faites du journalisme, ne parlez pas de poésie¹⁶. »

Ce qui l'amène à se questionner et à souligner un choix conscient qu'il réalise alors et qui est celui de s'intégrer au sein de la société japonaise :

« Pourquoi ne tenterais-je pas l'expérience entièrement ? En supprimant tout ce que je sais *a priori* du Japon et des Japonais. En évitant les comparaisons entre eux et nous. Il faudrait [...] que je me dépouille de ma pensée et de mes réflexes occidentaux et que je me laisse doucement baigner par les bruits et par les images de ma famille et de ma rue. [...] J'ai deux cents confrères au Press Club. Tous travaillent avec les services américains. Pourquoi ne pas tenter cette expérience : se tenir le plus au courant possible de ce qui se publie et adopter le chemin difficile de grandir avec le Japon, pour en être devenu un familier lorsqu'il sortira de l'occupation, dans quelques mois¹⁷. »

¹⁶ *Ibid.*, p. 40.

¹⁷ *Ibid.*, p. 43. Le Japon est occupé par les Alliés jusqu'en septembre 1952.

Ces réflexions nous montrent que Marcel Giuglaris formule rapidement le souhait de côtoyer la société japonaise de l'intérieur, et ce malgré l'obstacle de l'altérité et le regard incrédule voire désapprobateur de ses homologues occidentaux. Plus largement c'est aussi le choix de s'intégrer au sein d'un espace qui devient peu à peu son domaine d'expertise, si bien que de journaliste en Asie il se fait journaliste de l'Asie.

Au « Japonais de cœur » des décennies suivantes

Le caractère personnel de son premier livre et de ses premiers articles, que l'on retrouve notamment à travers le témoignage intime et la récurrence de la première personne, dénote dans une certaine mesure le fait qu'il ne dispose pas alors de suffisamment de matériaux pour traiter de sujets plus généraux et décentrés. Ce qui n'est plus le cas lorsqu'il publie en 1958 deux nouveaux ouvrages traitant toujours du Japon mais selon des angles bien différents : *Visa pour le Japon* et *Le Japon perd la guerre du Pacifique, de Pearl Harbour à Hiroshima*¹⁸. Ces deux titres nous montrent à leur manière que Marcel Giuglaris tend vers une certaine forme d'objectivisation de son discours sur le Japon. Le recours à des faits jugés objectifs et l'effacement du narrateur traduisent une plus grande maîtrise de son propos.

Dix ans plus tard, Marcel Giuglaris a non seulement imposé sa véritable signature mais s'est aussi affirmé comme l'un des correspondants permanents les plus importants et l'un des rouages essentiels de la machine à informer qu'est le journal *France-Soir* sous la direction de Pierre Lazareff¹⁹. Mais c'est aussi, grâce au réseau qu'il a progressivement tissé dans la région auprès d'un grand nombre de personnalités influentes et dont les éléments constituent autant d'interlocuteurs, qu'il est parvenu à

¹⁸ Marcel Giuglaris, *Visa pour le Japon*, Paris, Gallimard, L'Air du temps, 1958. Marcel Giuglaris, *Le Japon perd la guerre du Pacifique, de Pearl Harbour à Hiroshima*, Paris, Fayard, 1958.

¹⁹ Yves Courrière, *Pierre Lazareff ou Le vagabond de l'actualité*, Paris, Gallimard, 1995.

s'intégrer. S'il ne s'agit pas de dresser un inventaire exhaustif des éléments qui le composent²⁰ c'est bien ce à quoi il semble être parvenu lorsqu'il déclare, à titre d'exemple, « Ce que les Français admirent très tard, nous le savions en Asie depuis longtemps²¹ ». Cette phrase faisant référence aux troubles qui suivent la disparition, le 9 septembre 1976, du leader chinois Mao Zedong, nous montre qu'il se positionne instinctivement comme partie prenante d'une certaine « Asie », en tout cas à l'extérieur des sphères d'opinions françaises.

Marcel Giuglaris à travers l'histoire du journalisme : une (re)lecture du fonds d'archives

Nous avons jusqu'à présent appréhendé le parcours de Marcel Giuglaris comme lui étant propre, de même que nous avons présenté ses différentes orientations comme de son initiative, selon une grille de lecture que l'on pourrait juger internaliste. Effectivement, l'affirmation et l'évolution de son discours journalistique est, dans cette perspective, le produit de son intégration au sein d'un espace qu'il pénètre tant du point de vue théorique que pratique et dont il finit par en être spécialiste voire acteur. Cependant, une autre lecture nous est par la suite apparue. Celle du conditionnement de son parcours à l'évolution de la presse en France, et ce malgré son expatriation. Cette perspective externaliste apparaît relativement moins documentée dans le fonds mais, en partant cette fois du contexte, nous permet de relire, voire de contredire cette même trajectoire. Ainsi, il s'agit à présent de s'intéresser à la place de Marcel Giuglaris dans l'histoire du journalisme. Comment ce dernier façonne sa pratique selon les modèles d'un journalisme moderne ? Dans quelle mesure son parcours se trouve

²⁰ Lucien Roubaud, « Marcel Giuglaris... », *op. cit.*, p. 35-38 ; 54-57.

²¹ Marcel Giuglaris, *Mémoires*, Lyon, 2008, p. 75.

infléchi par les mouvements que connaît la presse française au cours de la période ?

La figure du grand reporter et la formulation d'une certaine conception de la profession

L'histoire du journalisme en France au cours du xx^e siècle, et au sein duquel Marcel Giuglaris appose sa pierre, est intimement liée à l'avènement du reporter en prince de la profession. Se théorise autour de ce dernier une des formes les plus mythiques mais aussi les plus essentielles du journalisme, le grand reportage qui, « dans l'inconscient collectif, représente tout à la fois la liberté, l'aventure, l'exotisme et ce désir enfoui en chacun de nous d'exploration du monde²² ». Le parcours d'Albert Londres constitue à ce titre une référence, cristallisant l'idéal de la profession. Avec lui, une certaine pratique du grand reportage est théorisée. Elle constitue un modèle d'exemplarité auquel aspirent les générations futures de reporters, mais aussi de journalistes en général. Après lui, les reporters vont aller de plus en plus loin dans l'exercice de leur métier et participent à l'entrée de l'actualité internationale dans les consciences collectives. Après la Seconde Guerre mondiale, le journalisme en France connaît de profondes restructurations. La presse, de par son statut à la marge du pouvoir, est un des secteurs les plus durement touchés par l'épuration. L'ordonnance du 22 juin 1944 du Gouvernement provisoire dirigé depuis Alger par le général de Gaulle l'institutionnalise et interdit tous les titres qui ont paru durant l'Occupation. Un grand nombre de journaux font leur apparition, dont *Paris-Presse* lancé par Philippe Barrès le 13 novembre de la même année ou encore *Le Monde* le mois suivant. Les effectifs des journalistes sont donc considérablement renouvelés au profit d'une nouvelle génération dont la plupart sont nés entre 1918 et 1925, à l'instar de Marcel Giuglaris. Pour autant, le succès du grand reportage ne tarit pas, mieux encore le nombre de grands reporters a plus que doublé

²² Alexandre Janvier, *Les grands reporters : du mythe à la (parfois) triste réalité...*, Paris, L'Harmattan, 2008, p. 20.

depuis l'époque d'Albert Londres²³. Cette nouvelle génération participe d'un « âge d'or » de la presse écrite en général, soutenue par un public avide de s'informer et par une ère d'opportunités au sein de la presse, et à bien des égards Marcel Giuglaris en bénéficie. Que ce soit lorsqu'il cherche une source de revenus alors que sa première femme est hospitalisée ou lorsqu'il rejoint les colonnes *Paris-Presse* depuis Tokyo.

Le scoop de 1972

Marcel Giuglaris se rend pour la première fois au Vietnam à la fin de l'année 1954. Il assiste depuis Hanoï, aux côtés des grands noms de la couverture de la guerre d'Indochine dont Max Olivier-Lacamp ou encore Jean Lartéguy, au départ des troupes françaises. Ce premier voyage marque le point de départ d'une série de grands reportages qu'il mène de part et d'autre du 17^e parallèle tout au long de la seconde phase de la guerre du Vietnam.

²³ Marc Martin, *Les grands reporters. Les débuts du journalisme moderne*, Paris, Éditions Audibert, 2005, p. 346.

Tableau 1 – Les principaux grands reportages de Marcel Giuglaris au Vietnam

Nombre d'articles	Titres	Dates	Journaux
5	Le Sud-Vietnam pourrit et se décompose	Novembre 1960	<i>France-Soir</i>
7	Le communisme sous les Palmes au Nord-Vietnam	Mars 1963	<i>La Tribune de Genève</i>
3	Les centres d'entraînement des forces du Pentagone	Août 1965	<i>France-Soir</i>
5	La 7ème Flotte	Septembre 1965	<i>France-Soir</i>
3	Da Nang	Octobre 1965	<i>France-Soir</i>
4	Missions au-dessus du Vietnam	Août 1967	<i>France-Soir</i>
3	Le F.N.L.	Novembre 1968	<i>France-Soir</i>
3	La grande crise de l'armée américaine	Septembre 1972	<i>France-Soir</i>

Ses deux premiers grands reportages lui valent d'être interdit au Sud, puis au Nord où il avait été un des rares étrangers – qui plus est occidental – à pouvoir se rendre. Après avoir couvert souvent à la une²⁴ de *France-Soir*, l'offensive du Têt en 1968, le 20 octobre 1972, il annonce

²⁴ *France-Soir* pouvait tirer jusqu'à sept éditions quotidiennes. Serge Bénard, *Les mots de la presse écrite*, Paris, Belin, 2002, p. 360.

depuis Saigon le principe d'un cessez-le-feu dans toute l'Indochine pour le 1^{er} novembre au plus tard. Cette nouvelle est reprise dans toute la presse internationale et a pour conséquence, notamment, la hausse des cours à la Bourse de New York de près de dix points²⁵. À bien des égards, la réalisation de ce scoop constitue la consécration de sa couverture de la guerre du Vietnam. Elle sanctionne à la fois sa pratique de la profession mais aussi sa compréhension des spécificités du conflit indochinois en grande partie du fait de sa longue présence dans la région. Pourtant il s'agit de son dernier grand reportage sur place et il n'assistera pas à la prise de Saigon qui ponctue la guerre du Vietnam, le 30 avril 1975.

L'évolution de la presse en France, une grille de lecture en filigrane

La raison est en réalité à trouver du côté de la situation que connaît la presse écrite en France à la même période. En effet, la démocratisation du média télévisuel et la baisse considérable des recettes publicitaires ont progressivement fait entrer la presse quotidienne dans une phase de crise structurelle à partir de la fin des années 1960. La presse populaire en est une des principales victimes voyant ses tirages chuter drastiquement ; ceux de *France-Soir* diminuent de moitié entre 1960 et 1975²⁶. Ainsi, peu après le décès de Pierre Lazareff en avril 1972, quand bien même il réalise la même année le scoop de sa carrière, Marcel Giuglaris se trouve licencié de *France-Soir*. Parallèlement, dans les années 1960 et 1970 se développe le magazine d'actualité sur le modèle américain du « News Magazine », dont *Le Point* qui voit le jour en septembre 1972. Giuglaris, profitant de sa notoriété dans la région, démarche le magazine qui le fait participer à son premier numéro. Ce passage de la presse populaire généraliste au magazine d'actualité spécialisé qui se veut plus élitiste mais qui laisse beaucoup moins de liberté aux correspondants, nous permet de souligner l'ambiguïté des approches possibles. En effet, si du point de vue

²⁵ Fonds MG, Cote C-1-10, Inv. 4-9.

²⁶ Jean-Marie Charon, *La presse quotidienne*, Paris, La Découverte, 2013, p. 4.

de son cheminement en Asie, cette évolution traduit la reconnaissance d'une meilleure expertise et l'affirmation d'une signature, du point de vue de l'évolution de la presse, cette dernière serait la conséquence de la crise que connaît la presse écrite et les restructurations qui l'accompagnent en France. Ainsi, de même qu'il avait bénéficié des opportunités que connut la presse au sortir de la guerre, il est par la suite contraint de se plier aux évolutions de cette dernière, depuis le déclin de la presse populaire quotidienne à l'avènement du magazine d'actualité. De telle sorte que la carrière de Marcel Giuglaris en Asie apparaît dès lors suivre les fluctuations que connaît la presse écrite en France, lui rappelant à ses dépens que : « la presse est une industrie avant d'être un sacerdoce²⁷ ».

Nous envisageons le fonds d'archives constitué par Marcel Giuglaris non seulement comme une source historique sur l'histoire de l'Asie orientale en tant que telle mais également comme un témoignage individuel qui s'inscrit dans une histoire parallèle, celle du journalisme. Marc Martin, historien spécialiste de l'histoire de la presse et des médias, dans son ouvrage consacré au grand reportage²⁸, souligne la précarité des études se rapportant à ce courant journalistique. Cette lacune s'observe particulièrement par la rareté des sources disponibles sur ses représentants. Celle-ci s'avère d'autant plus vraie que le journaliste n'a pas été élevé au panthéon de la profession et Marcel Giuglaris ne déroge pas à cette tendance. Si les journalistes ne sont pas totalement absents des travaux universitaires, ils y apparaissent essentiellement « sous une forme de collection de destins individuels dont chacun n'est que le complément et presque l'ornement de l'histoire d'un titre²⁹ ». Aussi, il appartient à

²⁷ Albert Thibaudet, « Réflexions », *La Nouvelle Revue française*, 1^{er} septembre 1934.

²⁸ Marc Martin, *Les grands reporters. Les débuts du journalisme moderne*, Paris, Éditions Audibert, 2005, p. 13.

²⁹ Marc Martin (dir.), *Histoire et médias. Journalisme et journalistes français (1950-1990)*, Paris, Albin Michel, 1991.

l'historien, dans « sa curiosité pour le spécifique » pour reprendre l'expression de Paul Veyne de participer à pallier ce manque apparent³⁰. Ainsi, par un panorama, certes non exhaustif, il s'est agi de présenter les possibilités d'exploitation du fonds. Les deux principales grilles de lecture mises en exergue pour en proposer l'interprétation nous ont permis d'en souligner les ambiguïtés³¹.

³⁰ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil, Le Seuil, 1996 [1^{re} édition 1971], p. 81.

³¹ Ces dernières interprétations – internaliste et externaliste – pourraient également être rapprochées des perspectives individualiste et structuraliste, développées par Pierre Bourdieu. Pierre Bourdieu, *Sur la télévision*, Paris, Liber-Raisons d'agir, 1996.

Le Mali, 1960-1968

Exporter la Guerre froide dans le pré carré français

MANON TOURON

Résumé

Emporté par le vent des indépendances, l'ex-Soudan français devenu Mali après l'échec de sa Fédération avec le Sénégal proclame son attachement au socialisme, rejoignant ainsi son voisin guinéen. Soumis aux enjeux du pré carré français, le président Modibo Keita prône cependant le non-alignement et le rapprochement avec le bloc soviétique, sans pour autant négliger la main tendue des Américains, devenant à son insu un territoire façonné par les enjeux de la Guerre froide.

Mots clés : Mali – Guerre froide – Non alignement – Relations internationales – Coopération.

Abstract

Mali (1960-1968): Exporting the Cold War into the French Meadow

At the beginning of the 1960's the former French Sudan, that became Mali after the failure of the federation project with Senegal, proclames its alignment with socialism just as Guinea did. Facing the issues of the « pré carré », President Modibo Keita advocates a non-alignment policy and a reconciliation with the Soviet block, without neglecting America's helping hand. Thus Mali became, unwillingly, a territory ruled by the Cold War dynamics. Using standard works like Odd Arne Westad or Zaki Laïdi, the aim of this article is to bring a fresh view on the history of Cold War in Africa, especially in the Sub-Saharan area.

Keywords : *Mali – Cold War – Non Alignment – International Relations – Cooperation.*

La fin de l'époque coloniale en Afrique laisse le continent, riche d'une multitude de nouveaux États indépendants, en proie à l'appétit des deux superpuissances de l'époque, les États-Unis et l'URSS¹. Le Mali

¹ Le présent article est un résumé du chapitre trois du mémoire « Le Mali (1957-1972) : itinéraire d'un révolté. Indépendance, pré carré et socialisme », rédigé dans le cadre d'un Master 2 sous la direction du professeur Laurence Badel, soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

s'affranchit très vite de la tutelle de l'ancienne métropole française², et proclame, dans la foulée de son indépendance, son attachement aux valeurs socialistes et aux théories du non-alignement, refusant la logique des « deux blocs ». Ainsi, il s'autorise à accepter toute aide qui vise à encourager et soutenir la construction économique de l'État, évitant le recours au financement de la coopération française. L'expérience socialiste malienne ne tarde pas à réveiller les appétits de l'URSS, qui voit en Modibo Keita, le père de l'indépendance, un allié de poids au cœur de l'Afrique francophone, soulevant les pires craintes au sein de la cellule Foccart. À son insu, les Américains refusent par souci idéologique d'abandonner le pays aux vellétés soviétiques. Le Mali devient-il alors le nouvel enjeu des rivalités Est-Ouest, le « jouet des tendances », ou un savant manipulateur de la coopération internationale, utilisant le non-alignement comme un instrument diplomatique ? En dépouillant les archives inédites de Jacques Foccart, ainsi que les archives du Service historique de la Défense, il s'agit ici d'apporter notre contribution à l'histoire de la Guerre froide en Afrique, avec une étude de cas inédite sur le Mali. Pour étayer le propos, je m'appuierai aussi sur des ouvrages de référence comme *la Guerre froide globale*³, d'Odd Arne Westad, *Les contraintes d'une rivalité, les superpuissances en Afrique* de Zaki Laïdi⁴, ainsi que le récent ouvrage de Pierre-Michel Durand, proposant une fine analyse des relations africano-américaines⁵. Il est également intéressant de comparer cet article avec la lecture de l'article d'André Lewin, « La Guinée et les deux Allemagnes⁶ »,

² Modibo Keita proclame l'indépendance du Mali et réclame dès janvier 1961 le départ des troupes françaises du territoire, rendant caducs les accords de défense signés quelques mois auparavant.

³ Odd Arne Westad, *La Guerre froide globale*, Paris, Payot, 2005.

⁴ Zaki Laïdi, *Les contraintes d'une rivalité, les superpuissances en Afrique (1960-1985)*, Paris, La découverte, 1986.

⁵ Pierre-Michel Durand, *L'Afrique et les relations franco-américaines des années soixante. Aux origines de l'obsession américaine*, Paris, L'Harmattan, 2007.

⁶ André Lewin, « La Guinée et les deux Allemagnes », *Guerres mondiales et conflits contemporains*, n° 23, 2010, p. 77-99.

pour mettre en lien les relations d'un pays voisin et ami du Mali avec le bloc de l'Est.

Le Mali et le bloc de l'Est : une coopération « tous azimuts »

Encouragée par l'aile marxisante de son parti unique, l'Union soudanaise, le Mali tourne son regard vers l'Est dès 1961, voyant en l'URSS le défenseur des grands idéaux de lutte anticoloniale et communiste qui lui sont chers. Malgré des incursions encore timides en ce début des années soixante, l'URSS faisait de l'élargissement de son influence au sein du Tiers-Monde un élément capital de l'existence du socialisme⁷, et du Mali un centre de rayonnement soviétique possible en Afrique. Suivant les traces de Conakry⁸, Bamako se tourne vers le bloc communiste pour obtenir une aide accrue sur les plans économique, militaire et culturel. Le bloc de l'Est devient un des principaux partenaires commerciaux du Mali, représentant 42,8 % des échanges dans les années 1964-1965, loin devant les États-Unis (2,3 %)⁹.

Les pays satellites de l'URSS entretiennent d'excellentes relations diplomatiques avec le Mali dans les premières années de l'indépendance. La Tchécoslovaquie figure au deuxième rang, derrière l'URSS, pour la coopération avec le régime. Les accords de coopération signés en 1961 mettent en place une assistance technique tchécoslovaque. Plusieurs centaines de techniciens sont envoyés pour la formation de spécialistes en

⁷ *Ibid.*, p. 62.

⁸ Avec la Guinée et le Ghana, le Mali bénéficie entre 1959 et 1964 de près de la moitié des investissements soviétiques en Afrique subsaharienne, soit près de 44,5%.

⁹ Service historique de la Défense (SHD), Archives de l'armée de Terre (AMT), GR 14 S 268, Rapport de fin de mission de Jean d'Escricenne, 15 septembre 1964, 1^{er} novembre 1968.

matière d'aviation civile, et soutiennent le développement d'Air-Mali en fournissant des pièces de rechange. Seul pays industriel développé du bloc de l'Est, la Tchécoslovaquie est un des principaux exportateurs d'armes dans le Tiers-Monde¹⁰. Forte de son influence grandissante auprès du Mali, la Tchécoslovaquie aurait, selon les suspicions françaises, largement incité les dirigeants du pays à créer leur propre monnaie¹¹. Malgré une amorce positive, l'efficacité de ladite coopération peut être discutée. La barrière de la langue serait la première responsable, ainsi que le manque de qualifications reproché aux techniciens. Les tensions croissantes entre les deux partenaires conduisent au désengagement progressif de la Tchécoslovaquie dès le milieu des années soixante.

Les relations avec la République démocratique allemande, troisième partenaire socialiste, revêtent un aspect particulier. En effet, le Mali entretient également de bons rapports avec son homologue allemand, la République fédérale. Bonn se montre particulièrement susceptible à chaque rapprochement de Bamako avec la RDA et menace à plusieurs reprises de stopper sa politique d'assistance au Mali, au nom de la doctrine Hallstein¹². Le Mali refusa ainsi l'installation d'une ambassade à la RDA. Cependant, le pays réussit à établir dès 1961 à Bamako une représentation commerciale qui fit office, par défaut de représentation diplomatique. Selon l'ambassadeur français à Bamako Pierre Pelen, la RDA utilise une politique de séduction diplomatique, pour renforcer son

¹⁰ Petr Zidek, « La Tchécoslovaquie et le tiers-monde dans les années 50 et 60 », *Cahiers du CEFRES*, 2010, p. 19.

¹¹ Selon les archives, le franc malien est également frappé en Tchécoslovaquie. SHD, AMT, GR 14 S 267, Pelen à Couve de Murville, Aides bilatérales étrangères au Mali, le Mali et les pays d'Europe orientale, Bamako, 17 juin 1966.

¹² Émise par le secrétaire d'État aux Affaires étrangères de la RFA, elle proscrivait toute possibilité pour un pays d'entretenir simultanément des relations diplomatiques avec les deux Allemagne, la RFA se réservant le droit de rompre toute relation avec un pays qui agirait comme tel.

prestige extérieur mais aussi pour jouer le rôle de tuteur idéologique vis-à-vis du jeune État socialiste malien¹³.

L'un des terrains de la rivalité sino-soviétique

Fort de son potentiel d'État révolutionnaire, le Mali s'attire les bonnes grâces des deux grands du communisme, à savoir l'Union soviétique et la République populaire de Chine (RPC) dès les premières années de son indépendance. Assistance technique, prêts économiques, échanges culturels, elles se lancent tous azimuts dans une poussée avec le jeune État dès les premières années d'indépendance. Lorsque la fraternité sino-soviétique touche à sa fin en 1962, le Mali se mue malgré lui en laboratoire des dissensions idéologiques des deux pays. Les Soviétiques semblent prêts à tout pour saper l'influence chinoise, en témoigne cette citation de Leonid Brejnev : « Nous préférons nous lier avec nos ennemis, les Américains, si cela était nécessaire, pour empêcher le socialisme chinois de s'imposer dans le monde¹⁴ ». Les dirigeants maliens se montrent très discrets quant au conflit et se gardent de tout commentaire. Les grands gagnants de cet affrontement sont sans conteste les finances maliennes. Tout en flattant l'égo de l'un, puis de l'autre, le Mali conserve des relations au beau fixe avec les deux régimes, en observateur attentif du jeu de concurrence que se livrent les deux puissances, sans jamais l'emporter sur l'autre. Si les Soviétiques ont d'abord le vent en poupe, la tendance dure de l'Union soudanaise tend à pencher vers la coopération chinoise dans les dernières années socialistes.

¹³ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1672, Pierre Pelen à Couve de Murville, Des relations entre le Mali et l'Allemagne de l'Est en 1966, Bamako, 19 janvier 1967.

¹⁴ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, note du SDECE, URSS MALI : Au sujet de la rencontre de Charles Cissoko avec Brejnev et Kossyguine, 26 septembre 1969.

L'ambassade soviétique est ouverte dès le 26 janvier 1961 à Bamako et le premier accord de coopération soviéto-malien est signé le 21 février 1961. *Via* cet accord, Modibo Keita confie à l'URSS la recherche minière sur son territoire. Les Soviétiques prennent ainsi le relais du bureau minier de l'AOF (Afrique Occidentale Française), comblant le vide laissé par la France. La pénétration soviétique en Afrique peut donc être intrinsèquement reliée à la recherche de ressources minières, dans l'espoir de trouver des gisements semblables à ceux du Sahara algérien. Moscou obtient le monopole de la prospection minière : la loi du 31 mai 1963 réserve tout droit de prospection et d'exploitation du sous-sol malien à la SONAREM, Société nationale de recherches et d'exploitations des ressources minières du Mali¹⁵. De nombreuses prospections sont menées dans l'Adrar des Ifoghas, notamment dans le Zgarat et à Tin Raidane. Malgré des fouilles actives entre 1962 et 1968, il ne résulte pratiquement rien de ces huit années. La déception est grande pour les Soviétiques, qui avaient placé beaucoup d'espoirs dans ces prospections, mais aussi beaucoup d'argent. L'URSS participe également à de grands chantiers, tel que le Stade omnisports de Bamako, construction colossale, dont l'architecture est totalement à l'image du régime soviétique. Le régime soutient largement la jeune compagnie aérienne Air-Mali, entièrement équipée d'appareils Iliouchine. L'assistance technique dépêchée sur place est nombreuse ; ainsi en 1963 compte-t-on 280 techniciens russes au Mali.

Mais c'est surtout au niveau de la coopération militaire que l'URSS se distingue. Soucieux d'effacer toute trace de l'armée française, Modibo Keita se tourne vers les pays de l'Est pour former et équiper l'armée nationale. Les clauses de ces accords ayant été tenues secrètes, l'ambassade de France à Bamako n'en a pas eu connaissance et les archives donnent peu de renseignements à ce sujet. L'URSS livre des équipements lourds, blindés, véhicules, aviation. L'armée malienne participe au rayonnement de l'armée soviétique qui supplante l'armée

¹⁵ AN, Fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Louis Dallier à Michel Debré, Huit ans d'assistance technique soviétique au Mali (1961-1969), 23 août 1969.

française. En 1966, on estime qu'une cinquantaine de techniciens militaires soviétiques assurent l'instruction sur les nouveaux matériels livrés et son entretien, et vingt-cinq techniciens militaires pour l'armée de l'Air. Les Soviétiques seraient même allés jusqu'à garantir un soutien sans faille au régime de Modibo Keita, aux termes d'accords secrets grâce auxquels ils pouvaient intervenir à la demande du président en cas de menace endogène¹⁶.

Sur le plan de la coopération culturelle, les Soviétiques participent à la construction de l'École nationale de l'administration de Bamako. L'assistance en personnel reste moindre en comparaison avec la France, sans doute à cause de la barrière de la langue. Le cinéma est également un moteur de la coopération culturelle, et un brillant moyen de diffuser le socialisme soviétique au Mali. Dès 1963, le gouvernement développe un partenariat privilégié avec le bloc communiste, envoyant des étudiants à Moscou pour se former aux techniques du septième art¹⁷.

En regard de cela, il est pertinent d'analyser la portée de la coopération sino-malienne. Le Mali et la Chine se reconnaissent mutuellement le 18 octobre 1960, et la Chine ouvre un mois plus tard un poste de l'agence de presse Chine-Nouvelle à Bamako. D'abord timides, les relations sino-maliennes deviennent, toujours sous l'impulsion de quelques membres de l'Union soudanaise, tout aussi importantes que celles de l'Union soviétique. Le premier contact officiel entre la Chine et la République du Mali date de janvier 1961, avec la mission à Bamako de Lai Ya Li, professeur spécialiste de l'Afrique noire, nommé quelques mois plus tard ambassadeur de Chine à Bamako. Un an exactement après la proclamation de l'indépendance du

¹⁶ Lesdits accords ont été rendus caducs après la chute de Modibo Keita. AN, Fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Note du SDECE, Fiche, URSS MALI : Au sujet de la rencontre de Charles Cissoko avec Brejnev et Kossyguine, 26 septembre 1969.

¹⁷ Gabrielle Chomentowski, « L'expérience soviétique des cinémas africains au lendemain des indépendances », *Le Temps des médias*, n° 26, 2016/1, p. 111-125.

Mali, le premier accord de coopération sino-malien est signé à Pékin. Comme les Soviétiques, la Chine accorde un prêt sans intérêt au Mali, servant notamment à financer plusieurs réalisations de l'Office du Niger¹⁸. La visite en 1964 de Chou En Lai, Premier ministre de la RPC participe du renforcement de l'amitié sino-malienne. Trois autres accords sont signés par la suite, le 3 novembre 1964, le 18 novembre 1966, et le dernier, peu de temps avant la chute de Modibo Keita, le 24 mai 1968.

La coopération chinoise est axée sur l'Office du Niger¹⁹. Réalisation française datant de la colonisation, elle est nationalisée lors de l'indépendance du Mali. La Chine fournit une assistance technique nombreuse visant à développer la production sucrière, et aussi la riziculture. À l'inverse de la recherche minière, la coopération agricole sino-malienne est un net succès. Largement dominé par l'URSS, le domaine militaire est quelque peu délaissé par la coopération chinoise, qui n'entend pas faire concurrence à son rival soviétique sur ce terrain, faute du savoir-faire nécessaire. La Chine se contente de fournir quelques armes et vêtements pour l'armée malienne, particulièrement pour la milice, mise en place en 1967²⁰. Des accords secrets auraient été signés entre la RPC et le Mali, prévoyant un encadrement par des techniciens chinois de la milice, et l'armement intégral de cette dernière²¹. Par la suite, l'armée aurait été dissoute, et le personnel militaire étranger supprimé. La mise en place de cette nouvelle milice devait avoir lieu entre janvier et décembre 1968, afin d'accentuer son pouvoir et celui du parti unique. Certains capitaines de l'armée ayant eu écho de ces projets, ils décidèrent, portés par leur leader

¹⁸ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Louis Dallier à Maurice Schumann, Sept ans de coopération sino-malienne, 1^{er} août 1969.

¹⁹ Réalisation française datant de la colonisation, l'Office du Niger était alors une vaste surface de cultures irriguées, destinée à la production du coton. Elle est nationalisée lors de l'indépendance du Mali en 1960, et réorientée vers la culture du riz.

²⁰ *Ibid.*

²¹ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, note du SDECE, Des accords secrets entre Modibo Keita et la RPC, 7 janvier 1969.

le capitaine Moussa Traoré, d'avancer le coup d'État²² de deux mois, initialement prévu pour la fête de l'armée, en janvier.

La particularité de la coopération sino-malienne tient dans l'engagement politique et propagandiste déployé par la Chine pour renforcer le socialisme malien et l'emprise du parti qui, au vu des archives, semble bien plus développé et pressant que son homologue soviétique. La signature des accords franco-maliens de 1967 déplaît fortement au gouvernement de Pékin. À l'issue des entretiens sino-maliens de Pékin en août 1967, les Chinois auraient conseillé à la délégation malienne, dans le but de préserver leur indépendance, de rompre les accords avec la France pour éliminer toute présence et influence occidentale qui pourrait porter atteinte à la construction socialiste : « Dans cette lutte, nous devons constituer un front uni anti-impérialiste et anticolonialiste. Les impérialistes veulent compromettre votre indépendance. Ils veulent transformer votre pays en un pays comme le Sénégal, comme la Côte d'Ivoire²³ ». Ils insistent particulièrement sur les sociétés d'État, une partie de l'assistance technique chinoise étant destinée à l'aide de la gestion de ces sociétés. Malgré l'audience dont dispose la Chine au Mali, il est intéressant de constater que les pressions chinoises n'ont guère influencé le Mali qui signe en décembre 1967 de nouveaux accords avec la France.

Sur le plan culturel, la Chine reçoit plusieurs délégations maliennes à Pékin, comme en mai 1963, et installe plusieurs expositions à Bamako, reflétant la plupart du temps un idéal socialiste, et surtout l'exaltation du communisme chinois en la personne de Mao Zedong. L'exposition chinoise à Bamako en janvier 1968 est décrite comme « une vaste campagne idéologique sous le couvert d'une exposition commerciale, opération de

²² Le 19 novembre 1968, une junte militaire avec à sa tête Moussa Traoré, jeune officier formé à Fréjus en France, renverse Modibo Keita et met un terme au régime socialiste malien.

²³ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, note d'information, Les entretiens sino-maliens de Pékin, 24 août 1967.

charme dans un climat idéaliste d'amitié militante entre les peuples sino-maliens²⁴ ».

Le dernier coup d'éclat de la diplomatie chinoise fut l'invitation d'une délégation conjointe de la Guinée et du Mali. Le but est d'obtenir la construction d'une voie ferrée reliant Bamako à Conakry, « capitales de l'Afrique socialiste », pour renforcer la présence chinoise en Afrique subsaharienne et détourner subtilement les débouchés commerciaux maliens habituellement dirigés vers Dakar ou Abidjan. Un accord de principe est signé avec les autorités chinoises, qui posent néanmoins des conditions quant au montant du financement : attitude des dirigeants envers la France, accélération du mouvement de révolution culturelle au Mali, augmentation du nombre d'experts chinois sur le territoire²⁵ ... Ces conditions paraissent trop lourdes pour le Mali. Ce grand projet ferroviaire est passé aux oubliettes avec le coup d'État de novembre 1968.

L'Occident en demi-teinte

Dès 1959, les services secrets français décèlent dans la pénétration communiste en Afrique francophone un problème tangible. De fait, le SDECE, Service de documentation extérieur et de contre-espionnage, établit dès septembre 1959 un important dossier intitulé « L'action du communisme en Afrique²⁶ ». Ce rapport jette les bases de la lutte contre la pénétration communiste dans le pré carré foccartien, et témoigne de la

²⁴ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Pelen à Couve de Murville, L'exposition chinoise à Bamako, 30 janvier 1968.

²⁵ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Télégramme de l'ambassadeur Pierre Cerles à Pékin, 29 mai 1968.

²⁶ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 329, L'action du communisme en Afrique, SDECE, septembre 1959.

paranoïa qui s'empare du renseignement français. Relation marginale certes mais effective dans les enjeux de la Guerre froide, la relation américano-malienne s'engage elle aussi sur fond de paranoïa anti-communiste. La complexité tient à ce que l'Afrique n'a jamais constitué pour les États-Unis un enjeu vital, sinon tout au plus une sphère d'influence notable. Souffrant d'une étroite association avec le capitalisme jadis pratiqué par les coloniaux, les États-Unis sont aux antipodes des valeurs prônées par le régime malien. Ainsi, l'aide américaine reste discrète et secondaire par comparaison avec celle des pays de l'Est et n'est guère vantée par les organes de presse de l'Union soudanaise ou par Radio-Mali.

Malgré son faible intérêt stratégique, le Mali bénéficie de l'assistance technique américaine. Se voyant comme de deuxième rang par rapport aux anciennes métropoles²⁷, un complément de la lutte anticommuniste, les États-Unis organisent des stages de formation pour les parachutistes maliens en avril 1966 sans toutefois concurrencer la mainmise soviétique. L'assistance technique se résume en 1968 à huit experts en poste au Mali : un pour l'aviiculture, cinq dans l'enseignement et deux dans les services de santé²⁸. L'une des aides américaines les plus significatives est le programme *Food for Peace*²⁹ déclenché en 1965, visant à combler les pénuries alimentaires fréquentes du pays. Le faible potentiel économique du pays n'attire pas les capitaux américains et l'échec de la prospection minière de l'URSS semble confirmer le déficit de ressources du pays. Si la propagande communiste se fait de plus en plus pressante, « l'intérêt que porte l'Amérique à un pays comme celui-ci, déshérité et situé au Sahara

²⁷ Marine Lefèvre, *Le soutien américain à la Francophonie, Enjeux africains, 1960-1970*, Paris, Presses de Sciences Po, 2010, p. 65.

²⁸ AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Pierre Pelen à Michel Debré, L'aide américaine au Mali, Bamako, 17 décembre 1968.

²⁹ Le programme est proposé sous forme de dons, prêts ou ventes en monnaie locale. Il constitue également un moyen efficace pour les États-Unis d'écouler son surplus agricole sur les marchés étrangers, empêchant ainsi la chute des valeurs agricoles.

est appelé à décroître »³⁰. Une affaire d'espionnage vient ternir les relations américano-maliennes en février 1966. Les services de renseignements américains *via* un sous-officier de l'armée malienne récoltaient des informations et des documents de l'État-major³¹. Aussitôt la supercherie découverte, le sous-officier fut immédiatement jeté en prison et jugé pour trahison. S'il ne manque pas de refroidir les relations entre les deux pays, cet incident diplomatique atteste l'intérêt des États-Unis pour les affaires intérieures maliennes et, plus généralement, le rayon d'action de la CIA dans le monde entier. À la fin de l'année 1966, des rapports de l'ambassade de France à Bamako soulignent le déclin de l'aide américaine au Mali qui tendrait même à supprimer l'assistance technique militaire sur le long terme. En mars 1967, un télégramme de l'ambassadeur des États-Unis à Bamako annonce la réduction de l'assistance technique militaire, le dernier geste étant la livraison de deux avions C47 malgré une amélioration des relations Washington-Bamako³². Déçus par le faible potentiel économique du pays, une politique de non-alignement confuse de la part des dirigeants, les États-Unis se désintéressent progressivement du Mali.

Mettant à profit les prétentions idéologiques des blocs belligérants de la Guerre froide, le Mali bénéficie d'une assistance économique variée, tout en subissant une propagande tous azimuts. Si la coopération avec le bloc de l'Est semble plus aboutie à tous les niveaux, l'aura communiste tend à se ternir au fil des années. La coopération avec les pays communistes se révèle décevante, provoquant la désillusion d'une partie de l'Union soudanaise. En tentant à tout prix de s'annihiler réciproquement, l'URSS et la RPC contribuent à la perte de l'influence communiste au Mali, alors que

³⁰ AN, fonds Foccart, 5 AG F/1672, Télégramme de Pelen, Les relations américano-maliennes, Bamako, 4 février 1967.

³¹ SHD, AMT, GR 14 S 267, Pelen à Couve de Murville, Les problèmes de sécurité intérieure au Mali, 14 février 1966.

³² AN, fonds Foccart, 5 AG F/ 1676, Télégramme de l'ambassadeur Moore, Bamako, 9 mars 1967.

la France revient sur la scène politique malienne en volant au secours du franc malien en 1967. Les accords auraient, somme toute, pu être différents si l'URSS et la Chine avaient œuvré ensemble pour tenir en échec les négociations franco-maliennes de 1967. La chute de Modibo Keita marque le coup d'arrêt ou, du moins, la mise en sommeil des relations soviéto-maliennes et sino-maliennes au profit d'un rapprochement avec l'Occident. Face à cet échec, l'URSS et la RPC mettent leur querelle de côté afin de conquérir le nouveau régime militaire.

La genèse de la Représentation permanente de la France auprès du Programme des Nations unies pour l'Environnement

LÉONIE ROBERTY

Résumé :

La conférence de Stockholm organisée sous l'égide des Nations Unies, qui se déroula en juin 1972, permit la création du Programme des Nations unies pour l'Environnement. La genèse de ce Programme, exclusivement consacré aux questions environnementales, est l'occasion d'analyser les modalités d'établissement d'une Représentation permanente française auprès d'une agence onusienne.

Mots-clés : Diplomatie environnementale – PNUE – Nairobi – Nations unies – Diplomatie multilatérale.

Abstract:

The Genesis of the French Permanent Representation to the United Nations Environment Program

The Stockholm conference takes place on June 1972. Organized by the United Nations, it was about to enable the creation of the United Nations Environment Program. The genesis of this program, exclusively devoted to environmental issues, offers opportunity to analyze the methods of establishing a French Permanent Representation to an UN agency.

Keywords: *Environmental diplomacy – UNEP – Nairobi – United Nations – Multilateral Diplomacy.*

La fin des années 1960 marque un tournant considérable dans la perception des questions environnementales¹. En effet, pour la première

¹ Le présent article est issu du mémoire réalisé dans le cadre du Master 2 en histoire des relations internationales, sous la direction de Laurence Badel, intitulé « Diplomatie et environnement : approches et pratiques françaises

fois, comme le souligne le juriste Alexandre-Charles Kiss, un sujet mettant en cause l'avenir de l'humanité a été débattu par l'opinion publique mondiale. Après l'idée de paix, qui a dominé les relations internationales pendant les années d'après-guerre, on observe une prise de conscience mondiale autour de la question de l'environnement humain². Elle devient un élément structurant de la communauté internationale. Le premier Sommet de la Terre, qui se déroula en Suède, à Stockholm, du 5 au 16 juin 1972, conduit à la création du Programme des Nations unies pour l'Environnement (PNUE), qui en marque l'inscription dans le système international. Aussi appelé conférence de Stockholm, ce sommet amorce sans aucun doute une phase nouvelle dans l'histoire des relations internationales comme dans l'histoire environnementale. Cette conférence organisée sous l'égide du Conseil économique et social (Ecosoc) des Nations unies³ rassembla près de 6 000 personnes, issues des cinq continents autour du thème de l'environnement humain et de sa protection, dont les délégations de 113 États et les observateurs d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales. Le PNUE fut lancé quelques mois après par la résolution 2297 (XXVII) de l'Assemblée générale des Nations unies. Ses bureaux furent situés provisoirement au sein de l'agence des Nations unies à Genève, avant d'être définitivement installés à Nairobi, au Kenya. La conférence de Stockholm entendait donner à ce Programme un rôle de catalyseur, stimulant l'action d'autres organisations, que celles-ci soient à l'intérieur de la famille des Nations unies, comme l'Unesco, ou en dehors. Il devait aussi favoriser l'application

autour de la genèse du Programme des Nations unies pour l'Environnement (1970-1977) », soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

- ² Alexandre-Charles Kiss et Jean-Didier Sicault, « La Conférence des Nations unies sur l'environnement (Stockholm, 5/16 juin 1972) », *Annuaire français de droit international*, volume 18, 1972.
- ³ C'est la résolution 2398 (XXIII) du 3 décembre 1968 de l'Assemblée générale des Nations unies qui détermine la tenue de cette conférence. Cette résolution est le résultat d'une recommandation du Conseil économique et social dont la Suède est à l'origine.

par les États de programmes nationaux pour protéger au mieux l'environnement. Enfin, ce Programme se voulait un centre ressource, rassemblant les informations sur l'environnement. De ce fait, le PNUE fut constitué d'une communauté hétéroclite, composée à la fois d'experts scientifiques et d'un personnel administratif, mais aussi d'hommes politiques et des différents acteurs composant les délégations.

Cet article veut donc apporter de premiers éléments de réflexion pour l'histoire administrative et institutionnelle française du début des années 1970 ainsi que pour l'histoire du multilatéralisme *via* le prisme environnemental. Les sources mobilisées sont principalement issues des archives du ministère des Affaires étrangères, fonds de la série environnement de la Direction des Affaires Économiques et Financières (DAEF) et de la direction « Nations unies et Organisations internationales » aux archives du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve ; fonds de la Représentation permanente de la France auprès des Nations unies à Nairobi et de l'Ambassade de France à Nairobi à Nantes. L'article examine la position française autour de la création du PNUE ainsi que les modalités de la prise en charge du dossier environnemental par le ministère des Affaires étrangères. L'objet de cet article est donc de montrer comment l'étude de la genèse de la Représentation permanente de la France auprès du PNUE permet une approche renouvelée de l'étude des relations internationales durant la Guerre froide. Une attention particulière sera portée à la question de l'emplacement du siège du nouveau Programme, question qui cristallisa les tensions au sein de l'Assemblée générale des Nations unies. Enfin, nous analyserons l'installation difficile à Nairobi de la Représentation permanente de la France auprès du PNUE.

La position révélatrice de la France autour de l'implantation du siège

La position de la France à l'égard du PNUE est élaborée à partir de 1968, date à laquelle débutent les préparatifs de la conférence de Stockholm. Ces préparatifs, au niveau des Nations unies, prennent la forme de quatre réunions officielles, de 1968 à 1972, entrecoupées de réunions officieuses ainsi que de réunions annexes⁴ pilotées par le secrétaire général de la conférence et futur directeur exécutif du PNUE, Maurice Strong⁵. Issu d'une famille canadienne modeste, né en 1929, cet homme faisait figure d'autodidacte. Il a gravi les échelons dans des entreprises, telles que James Richardson & Sons, spécialisées en ressources pétrolières et minières, avant de devenir l'assistant du géant du pétrole qu'était Jack Gallagher. C'est notamment grâce à ce dernier qu'il devint le vice-président de Dome Petroleum. Après avoir entrepris un tour du monde qui lui permit de nouer des relations importantes pour la suite, Maurice Strong fut repéré par le Premier ministre canadien Lester Pearson. Ce dernier lui confia la direction de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) jusqu'en 1968. Cette fonction fit de lui, à plusieurs reprises, le délégué du Canada aux Nations unies. Il semble que cela ait aussi permis à M. Strong de se constituer un réseau de sociabilité au sein des Nations unies, et particulièrement avec les pays en voie de développement. C'est le sous-secrétaire de l'Organisation, chargé des affaires économiques et sociales, Philippe de Seyne, qui appuya auprès du secrétaire général des Nations unies la nomination de Strong comme secrétaire de la conférence.

Durant la tenue de la Conférence, les instructions données à la délégation française éclairent la position de celle-ci. Deux sujets

⁴ Peuvent être mentionnés ici le symposium de Prague et la conférence de Founex en 1971.

⁵ La résolution 2581, votée par l'Assemblée générale le 15 décembre 1969, crée un comité préparatoire avec à sa tête Maurice Strong, déjà nommé quelques mois plus tôt secrétaire général de la conférence.

préoccupent principalement la diplomatie française : les essais nucléaires et l'avion supersonique, mais le choix de l'emplacement du siège du secrétariat du PNUE permet d'analyser sous un autre angle le positionnement de la France à l'égard du nouveau Programme onusien. En effet, cette question a fait l'objet, dès la conférence de Stockholm, d'une attention particulière qui laissait présager le bras de fer qui opposa principalement les pays en voie de développement, avec à leur tête nombre d'États africains, comme le Kenya, et les pays occidentaux.

Pendant les quelques mois qui séparèrent la clôture de la conférence et l'ouverture de la 27^e Assemblée générale, les tractations entre ambassades furent incessantes. Par le biais de leurs relations bilatérales, les pays candidats mirent tout en œuvre pour obtenir le soutien d'autres pays. La candidature de Monaco fut perçue comme une candidature déguisée de la France, notamment par les partisans de la candidature kenyane, comme le révèlent les propos du représentant permanent du Kenya auprès des Nations unies à New York, M. Joseph Odero-Jowi⁶. Au cours des semaines précédant la tenue de cette 27^e session, les délégations occidentales se rangèrent derrière la candidature de Genève, les autres candidatures ayant été retirées en faveur de cette dernière. Seule l'Autriche maintint sa candidature⁷. Ce maintien s'explique par la volonté du gouvernement autrichien de promouvoir Vienne comme l'une des principales capitales de la diplomatie multilatérale⁸. De plus, à la même époque, était en train de se construire le « *Vienna International*

⁶ Propos recueillis par Stanley Johnson et publié dans Stanley Johnson, *Unep The First 40 Years. A Narrative*, Nairobi, Jonathan Clayton Union Publishing Section Service, 2012, p. 31.

⁷ Archives du ministère des Affaires étrangères (La Courneuve), direction « Nations unies et Organisations internationales » (1970-1973), 499/INVA/1362. Télégramme daté du 3 novembre 1972, de Louis de Guiringaud, membre de la Mission permanente de la France auprès des Nations unies à New York.

⁸ Erwin A. Schmidl, « Wien als internationaler Zentrum », in Michel Dippelreiter (hrzsg.), *Wien, die Metamorphose einer Stadt*, Vienne, Böhlau Verlag Wien, 2013, p. 703-730.

Center », qui devait trouver ses locataires. Cependant, il est clair que le choix de ne garder et proposer qu'une candidature du côté occidental répondait à la volonté de la part de ces pays représentés à l'Assemblée générale de maintenir les sièges de l'organisation dans l'hémisphère nord. La France mena une politique active contre la candidature de Nairobi. L'argument mis en avant par la France et plus largement par le bloc occidental était celui du coût financier considérable d'une installation du siège du secrétariat à Nairobi. En effet, une étude entreprise par une délégation des Nations unies envoyée à Nairobi estimait le coût de l'implantation à 2 308 000 de dollars, contre 1 480 000 en cas d'établissement à Genève⁹. Néanmoins, Nairobi fut finalement choisie, lors de la 2112^e séance de l'Assemblée générale des Nations unies, le 15 décembre 1972, pour l'établissement du futur secrétariat du PNUE. La localisation de son siège dans un pays en voie de développement lançait un message fort à l'ensemble de ces pays, en les plaçant au cœur même de cette coopération internationale sur les questions environnementales. Mais, comme nous l'apprennent les télégrammes¹⁰, adressés par le Représentant permanent de la France auprès des Nations unies Louis de Guiringaud¹¹ à Paris à ce propos la volonté des pays en voie de

⁹ Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE, La Courneuve), direction « Nations unies et Organisations internationales » (1970-1973), 499/INVA/1362. Télégramme de Louis de Guiringaud daté du 11 novembre 1972, à destination de Paris, qui fait état des débats et du vote du point 47, concernant l'établissement du siège du PNUE, de l'ordre du jour à la 2112^e séance de la seconde commission du 10 décembre 1972.

¹⁰ (AMAE, La Courneuve), direction « Nations unies et Organisations internationales » (1970-1973), 499/INVA/1362.

¹¹ Louis de Guiringaud, diplomate français, futur ministre des Affaires étrangères (1976-1978) dans le gouvernement de Raymond Barre sous la présidence de la République française de Valéry Giscard d'Estaing, avait commencé sa carrière aux Affaires étrangères en 1938, après des études de droit et de sciences politiques. Après la guerre, il est nommé à plusieurs postes, notamment comme secrétaire de l'ambassade de France à Londres, en 1946, puis représentant adjoint au Conseil de sécurité des Nations unies, durant les années 1950. De 1957 à 1964, il occupa plusieurs postes en rapport avec le continent africain.

développement d'accueillir un secrétariat des Nations unies était aussi perçue comme une volonté d'accroître leur influence sur les décisions prises :

« [...] Ce n'est pas la première fois, en effet, que le groupe des 77 manifeste depuis le début de cette session une tendance à ne pas rechercher de consensus sur les mesures qui intéressent le tiers-monde et à recourir à la majorité automatique pour faire adopter à l'assemblée des positions extrêmes sans considération des réalités pratiques mises en avant par les autres groupes¹². »

Les pays occidentaux commençaient à réellement craindre l'influence du groupe des 77¹³, créé en 1964 dans la foulée de la première CNUCED, sur les décisions des Nations unies.

Il n'en reste pas moins que cette installation d'un siège d'un Programme des Nations unies sur le continent africain, et plus largement dans un pays en voie de développement, demeure inédite. Nairobi, qui avait échoué à

D'abord ambassadeur au Ghana, après l'indépendance, il traite les questions marocaines et tunisiennes au sein de la direction du quai d'Orsay qui y est consacrée. Après avoir été inspecteur général des postes diplomatiques et consulaires, il fut ambassadeur de France au Japon, de 1966 jusqu'à sa nomination à New York. Voir Lucien Bély, Laurent Theis, Georges-Henri Soutou et Maurice Vaïsse (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005.

¹² (AMAE, La Courneuve), direction « Nations unies et Organisations internationales » (1970-1973), 499/INVA/1362. Télégramme de Louis de Guiringaud daté du 11 novembre 1972, à destination de Paris, qui fait état des débats et du vote du point 47, concernant l'établissement du siège du PNUE, de l'ordre du jour à la 2112^e séance de la seconde commission du 10 décembre 1972.

¹³ Le groupe des 77 aux Nations unies ou « G77 » a été créé le 15 juin 1964 à la Conférence des Nations unies sur le commerce et développement (Cnuced) par 77 pays en voie de développement signataires de la « Déclaration conjointe des soixante-dix-sept pays ». En 1972, le G77 comptait 97 membres. Voir à ce sujet le dossier sur le site du ministère français des Affaires étrangères, en ligne [<http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/382-392.pdf>].

accueillir l'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (Onudi), en 1966, et qui en avait tiré les leçons sur le plan diplomatique, prend ainsi sa revanche sur Vienne. C'est sans nul doute aussi une victoire importante du G77 pour faire entendre sa voix au sein des Nations unies. Le siège du secrétariat de l'environnement fut inauguré le 2 octobre 1973, en présence notamment du président de la République du Kenya, de Maurice Strong, directeur exécutif du PNUÉ, et du ministre des Affaires étrangères kenyan Njoroge Mungai.

L'installation difficile de la France auprès du PNUÉ

Une fois prise la décision de l'installation du secrétariat du PNUÉ à Nairobi, il fallut réfléchir aux modalités de la présence française à Nairobi. Un lien assez étroit existait entre certaines personnalités françaises et des membres du secrétariat du PNUÉ, et en particulier Maurice Strong, son directeur exécutif. Strong avait noué, notamment à l'occasion des préparatifs et de la tenue de la conférence de Stockholm, des liens avec plusieurs scientifiques et hauts fonctionnaires français comme Ignacy Sachs et Serge Antoine. Le premier, socio-économiste polonais, spécialiste du développement, exilé en France en 1968, fut notamment expert auprès des Nations unies pour les préparatifs de la conférence de Stockholm. Serge Antoine, haut fonctionnaire, commença sa carrière à la Cour des comptes puis rejoint l'équipe du président de l'Euratom à Bruxelles. En 1962, il est nommé commissaire du gouvernement pour le découpage des régions. Après quoi, il intègre la Datar nouvellement créée. C'est donc à partir de 1963 qu'il entame une collaboration avec Jérôme Monod et Olivier Guichard avec lesquels il contribua à la mise en œuvre de la politique en faveur des parcs naturels régionaux. Parallèlement à ces fonctions, il exerça plusieurs activités internationales et associatives. En

1965, il devient membre de la World Society for Ekistics (WSE)¹⁴. À partir de 1969, il rejoint le club de Rome et participe ensuite aux préparatifs de la conférence de Stockholm. C'est alors qu'il fait la connaissance de Maurice Strong, secrétaire de la Conférence. Introduit dans les milieux scientifiques, ses activités associatives sont largement dominées par la prospective. En effet, Serge Antoine travaillait notamment avec Bertrand de Jouvenel au sein de l'association de prospective Futuribles et participa à la création de l'antenne française de la World Future Studies Federation (WFSF). Il participe aussi, dès 1972, aux travaux de la Fondation Claude-Nicolas-Ledoux, du nom de l'architecte et utopiste français du XVIII^e siècle, devenue par la suite l'Institut Claude-Nicolas-Ledoux qui promut dès sa création une réflexion sur le futur¹⁵. On peut penser que ces liens entre acteurs scientifiques, hauts fonctionnaires français et Strong ont favorisé le poids numérique des Français au sein du Programme, ainsi que la coopération entre certains instituts de recherche français et le PNUE¹⁶. Olivier Deleau écrit en 1974 à ce propos : « M. Strong a souligné que la France avait atteint son quota qui, d'après lui est supérieur à celui de nombreux pays et cela à tous les échelons ».

Les services en charge de l'environnement au ministère des Affaires étrangères furent, outre le personnel diplomatique à l'étranger dédiés à ces questions, les membres de la nouvelle mission « environnement » de la

¹⁴ Cette ONG travaillait notamment sur les établissements humains et disposait d'un statut consultatif auprès des Nations unies et particulièrement auprès de l'Ecosoc. La planification des établissements humains sera d'ailleurs l'un des principaux champs de recherche et d'action du PNUE, et donnera notamment lieu à la Conférence internationale sur les établissements humains qui se déroula en 1976 à Vancouver.

¹⁵ Éléments biographiques proposés grâce à la biographie en ligne sur le site du ministère de l'Environnement, consultée le 5 février 2016 : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Serge-antoine-bibliographie.html>.

¹⁶ Comme ce fut le cas pour le Centre international de recherche pour l'environnement et le développement (Cired) créé en 1973.

DAEF, créée aux alentours de l'année 1969, un chargé de mission au secrétariat général du ministère et un agent de la direction juridique.

Le protocole de l'accord de siège entre le PNUE et le Kenya ne fut signé qu'au printemps 1975. Ce n'est qu'à partir de la signature de cet accord, stipulant les conditions de fonctionnement et de représentation des gouvernements auprès du nouveau Programme, que la Représentation permanente de la France vit réellement le jour. Avant cette date, l'ambassadeur de France au Kenya, Olivier Deleau, comme les autres ambassadeurs en poste au Kenya, avait la charge de représenter son pays auprès du Programme. À partir de 1976 et la création de la Représentation permanente prévue par l'accord de siège, des décisions sont prises. L'administration centrale¹⁷, qui avait jusque-là piloté les négociations diplomatiques de la France depuis les préparatifs de la conférence de Stockholm jusqu'à la 3^e session du conseil d'administration du PNUE en 1975, laisse place au nouveau Représentant permanent qui est l'ambassadeur de France au Kenya. Cette double fonction est un cas unique, qui ne manquera d'ailleurs pas d'être par la suite dénoncé comme l'une des entraves au bon fonctionnement de la Représentation permanente française auprès du PNUE ; notamment du fait que la mission diplomatique de la France au Kenya est, selon la classification établie par Marie-Christine Kessler¹⁸, de taille assez réduite. De plus, cette évolution ne se fit pas sans susciter des interrogations. Par exemple, qui nommer comme chef de file de la délégation française au conseil d'administration du Programme ? Jusqu'en 1975, ce rôle était assuré par le chargé de mission sur les questions d'environnement du secrétariat général du ministère. Mais la création de la Représentation écartait de fait celui-ci de la présidence de la délégation, au profit du Représentant permanent en la personne de l'ambassadeur de France en poste au Kenya. Il faut aussi

¹⁷ En particulier, la mission « environnement » de la DAEF et les chargés de mission auprès du secrétariat général sur les questions environnementales.

¹⁸ Marie-Christine Kessler, « Chapitre 9 - L'ambassade comme organisation », in *Les ambassadeurs*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

souligner les relations souvent tendues entre le Quai d'Orsay et le tout nouveau ministère de la Protection de la Nature et de l'Environnement qui, dès sa création en 1971, voulut naturellement prendre sa part dans le projet environnemental français¹⁹.

En plus des dissensions internes, cette nouvelle Représentation permanente de la France auprès du PNUE se heurta rapidement aux problèmes liés à l'emplacement du siège, et les déplora. En effet, dans sa correspondance avec le Quai, l'ambassadeur Olivier Deleau tint des propos très durs quant au fonctionnement du secrétariat comme au sujet du personnel recruté sur place. En outre, les niveaux professionnels du personnel des services généraux recruté sur place sont très inférieurs à ceux des employés de New York, Genève ou Vienne et l'administration subit de ce fait un lourd handicap²⁰. Selon lui, le recrutement des directeurs de services du Programme a pris bien trop de temps, du fait de l'éloignement géographique du siège du Programme. Pire, l'ambassadeur explique que ce personnel est moins qualifié que celui des autres sièges des Nations unies, ce qui ralentirait les travaux des services du Programme. Il faut souligner aussi que la langue française fut assez malmenée au sein du Programme, voire souvent quasi absente des réunions, programmes et documents. Cet aspect occupa une bonne partie de la correspondance entre le poste de Nairobi et le Quai d'Orsay et fait l'objet d'un paragraphe entier du rapport de fin de mission de l'ambassadeur Olivier Deleau. Il y écrit entre autres que l'un des points négatifs du programme est

« [...] le faible usage de la langue française. Tous les fonctionnaires francophones avouent que devant les difficultés qui surgissent et même la quasi-impossibilité de faire taper des textes en français, ils

¹⁹ Robert Poujade, *Le Ministère de l'impossible*, Paris, Calman-Lévy, 1975.

²⁰ Lettre en date du 14 février 1975 d'Olivier Deleau, ambassadeur de France au Kenya, à Jean Sauvagnargues, ministre des Affaires étrangères, « PNUE - Les principaux problèmes de l'heure d'après le Directeur exécutif ». Archives du ministère des Affaires étrangères (Nantes), fonds de l'ambassade de France à Nairobi 457/POI/68.

prennent très rapidement l'habitude de rédiger leurs notes en anglais²¹ »

Mais les difficultés de fonctionnement, l'importance numérique des fonctionnaires anglophones au sein du Programme ainsi que les faibles moyens alloués à la traduction relèguèrent au second plan cette problématique.

Enfin, la Représentation permanente de la France auprès des Nations unies rencontra assez rapidement une autre difficulté de taille : celle de l'accroissement rapide du nombre des institutions onusiennes et régionales qui viennent s'installer à Nairobi comme le PNUD, la FAO, l'OMS ou encore OAU, ainsi que la multiplication des manifestations internationales qui s'y déroulèrent. L'activité multiforme des institutions internationales à Nairobi accrut le travail de l'ambassadeur et Représentant permanent français sur place, et constitue la préoccupation principale de cette petite Représentation. Du fait de l'augmentation de l'activité multilatérale à Nairobi, l'ambassadeur ne put donc mener à bien sa mission relative aux questions multilatérales. Cette situation impliquait un coût supplémentaire pour le ministère, celui-ci étant contraint de regrouper à Nairobi les fonctionnaires en charge des questions traitées dans les différentes institutions. Cela entraîna de fait l'impossibilité de représenter au mieux les intérêts de la France auprès des organismes internationaux présents dans la capitale kényane, notamment face à d'autres États tels que les États-Unis, le Royaume-Uni, le Canada, le Japon ou encore l'URSS, disposant de réels moyens humains et matériels. Cette situation inconfortable pour la Représentation permanente fit l'objet de missives d'alerte de la part de l'ambassade et de la direction « Nations unies et Organisations internationales », en vain. Comme rappelé précédemment, cas unique

²¹ Extrait du rapport de fin de mission de l'ambassadeur Olivier Deleau à la direction « Nations unies et Organisations internationales » du ministère des Affaires étrangères, en date du 11 janvier 1977. Archives du ministère des Affaires étrangères (Nantes), fonds de l'ambassade de France à Nairobi 457/POI/68.

dans le système diplomatique français, l'ambassadeur de la France au Kenya est aussi le Représentant permanent auprès des Nations unies à Nairobi. Il est donc proposé que soit instaurée, sur le modèle des Représentations permanentes établies auprès des Nations unies à New York, Genève ou Vienne, une Représentation autonome, l'ambassadeur conservant toutefois ses fonctions de Représentant permanent sans que cela ne fût suivi d'effet au cours des années 1970.

Les apports de l'étude de la genèse de la Représentation permanente de la France auprès du PNUE sont multiples. En effet, elle aide à la compréhension des mécanismes souvent complexes régissant les rapports entre administrations et en leur sein même au début des années 1970. Faire l'histoire de cette nouvelle ambassade offre un nouvel angle de vue sur la gestion multilatérale de l'environnement au début des années 1970 et sur la naissance du PNUE. Enfin, cette étude ouvre des pistes pour une lecture différente des interactions entre États en développement et puissances occidentales durant cette période, dans la continuité des travaux novateurs de Odd Arne Westad²². Il paraît en effet décisif de s'émanciper d'une vision dualiste, laquelle se révèle dépassée voire inopérante, pour discerner l'histoire de cette période à travers d'autres sources, d'autres prismes. Pour cela, il nous faut changer de focale, l'élargir, passer du plan serré au plan moyen ou large, alterner les valeurs, pour tenter de contribuer à une histoire plurielle des relations internationales durant la Guerre froide. L'étude des premières politiques environnementales en France et, au niveau régional et international, l'étude des modalités d'organisation d'une Représentation permanente auprès d'une nouvelle agence onusienne et l'histoire de la genèse de ce Programme des Nations unies pour l'Environnement offrent l'occasion de le faire à travers la voix de leurs différents acteurs.

²² À signaler ici Odd Arne Westad, *La Guerre froide globale. Le tiers-monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)*, Paris, Payot, 2007.

Réévangéliser par l'humanitaire ? ONG chrétiennes et génocide des Tutsi rwandais en 1994

MATHILDE BRIS

Résumé

À la suite du génocide des Tutsi rwandais (1994), nombreuses sont les ONG à intervenir sur le terrain. Parmi celles-ci, les deux ONG chrétiennes de Caritas Internationalis et du Conseil œcuménique des Églises s'engagent activement. Cet article cherche à démontrer que les deux ONG étudiées, en raison de leur philosophie chrétienne, ont sur le terrain une manière d'agir semblable, qui diffère des ONG non confessionnelles.

Mots-clés : Génocide – Rwanda – Réfugiés – ONG chrétiennes – Action humanitaire.

Abstract

An Opportunity of Reevangelization?

Christian NGOs and Genocide of Rwandan Tutsi in 1994

Following the 1994 Tutsi genocide in Rwanda (1994), many are the NGOs to take action in the field. Amongst these, the two Christian NGOs of Caritas Internationalis and the World Council of Churches, actively commit themselves. This article aims to demonstrate that the two NGOs under study, due to their Christian philosophy, have in the field a similar way of acting, which is different from the non-confessional NGOs.

Keywords: *Genocide – Rwanda – Refugees – Christian NGOs – Humanitarian Action.*

Un million de victimes et près de deux millions de réfugiés, sur une population de sept millions d'habitants en avril 1994¹. C'est le lourd bilan du génocide des Tutsi rwandais, qui a duré trois mois, entre le 6 avril et le

¹ Le présent article est le prolongement du mémoire « Les Églises catholiques et protestantes d'Occident confrontées au génocide des Tutsi rwandais de 1994 – Vers une réévangélisation du Rwanda », rédigé dans le cadre d'un Master 2 sous la direction du professeur Alya Aglan, et soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

17 juillet 1994 et s'est traduit par un exode massif de la population dans les pays voisins, entraînant une crise des réfugiés sans précédent dans la région de l'Afrique des Grands Lacs². Devant cette catastrophe humanitaire, des centaines d'ONG et d'organisations internationales se sont rendues sur place, au Rwanda et dans les camps de réfugiés³ du Burundi, de l'Ouganda, de la Tanzanie et du Zaïre, afin de répondre à l'urgence humanitaire. La réponse humanitaire compte deux phases distinctes : la phase d'urgence, d'avril à octobre 1994, puis une phase de réhabilitation⁴ qui se poursuit jusqu'en 1999. On s'intéressera ici à l'action des ONG chrétiennes lors de la phase d'urgence et au début de la phase de réhabilitation, soit entre avril 1994 et avril 1995.

Les deux principales ONG chrétiennes engagées dans la région des Grands Lacs à la suite du génocide des Tutsi rwandais sont Caritas Internationalis⁵ (CI) pour l'Église catholique, et le Conseil Œcuménique des Églises⁶ (COE) pour les Églises protestantes. Ces deux ONG font intervenir leur réseau – les Caritas nationales et diocésaines pour Caritas Internationalis ; les Églises-membres pour le COE – afin de répondre au mieux à l'urgence au Rwanda et dans les camps de réfugiés des pays voisins. Concernant leur philosophie d'action, ces deux ONG agissent

² Gérard Prunier, *Rwanda, 1959-1996 : histoire d'un génocide*, Paris, Éditions Dagorno, 1997, p. 316-317.

³ André Guichaoua, *Exilés, réfugiés, déplacés en Afrique centrale et orientale*, Paris, Éditions Karthala, 2004, p. 132-133. Ce passage concerne les réfugiés et déplacés en raison du génocide et de la guerre civile au Rwanda.

⁴ Dans le contexte rwandais, le terme de « réhabilitation » désigne non seulement la reconstruction d'un pays en ruine, mais aussi la reconstruction des esprits et des personnes, et pour le COE et Caritas Internationalis, la reconstruction des Églises rwandaises.

⁵ Caritas Internationalis (CI) est une confédération internationale d'organisations catholiques à but caritatif, créée en 1951.

⁶ Le Conseil Œcuménique des Églises (COE) est une ONG à intérêt social et à caractère confessionnel. Fondé en 1948, il compte des membres de presque toutes les traditions chrétiennes, et notamment protestantes, orthodoxes et anglicanes. L'Église catholique y possède le statut d'observatrice.

d'une manière qui les démarque des autres ONG. En effet, elles accordent une attention particulière aux soins donnés aux personnes vulnérables, qu'elles soient indistinctement victimes ou bourreaux, ainsi qu'à l'action pastorale.

Afin d'étudier le mode d'action de ces deux ONG, il s'agit d'abord de souligner leur ancrage local, avant d'analyser les initiatives en faveur des personnes vulnérables, et d'aborder la question de la réévangélisation.

Des réseaux fortement ancrés localement

Le COE tout comme Caritas Internationalis disposent d'un réseau ayant une forte implantation locale. Sur le terrain, la grande force du réseau CI réside dans les Caritas diocésaines et paroissiales (Caritas Bukavu et Caritas Goma au Zaïre par exemple), qui furent les premières à intervenir dans la région des Grands Lacs⁷. En effet, la philosophie de Caritas est basée sur la responsabilité première des Caritas diocésaines et paroissiales sur le terrain : CI souhaite agir à travers ces Caritas sans se substituer à elles. C'est pour cela qu'elle n'a envoyé que quatre-vingt expatriés sur le terrain, venus renforcer les Caritas diocésaines, le reste du personnel étant constitué d'autochtones. Le fait que la majorité du personnel soit locale aide l'ONG à gagner la confiance de la population réfugiée. Au Rwanda, certaines Caritas diocésaines, comme Caritas Gikongoro, ont résisté tout le long de la guerre, servant de point d'appui pour la distribution de l'aide⁸.

⁷ Pour plus de précisions sur la crise de l'Afrique des Grands Lacs, se référer à l'ouvrage de Filip Reyntjens, *La grande guerre africaine. Instabilité, violence et déclin de l'État en Afrique centrale, 1996-2006*, Paris, Les Belles lettres, 2012, 367 p.

⁸ Archives du Secours Catholique (ASC), Paris, Carton 10597, Dossier Rwanda CI, Caritas d'Europe, Caritas Rwanda, Rapport d'évaluation des mécanismes de

De la même manière, le programme CWA – R⁹ du COE et de la FLM (Fédération luthérienne mondiale) travaille en étroite collaboration avec les églises et communautés autochtones. En effet, les équipes ACIST¹⁰ ont pour objectif de soutenir les initiatives locales, afin d'aider les communautés rwandaises à se reconstruire. Pour CWA – R, les actions entreprises par les communautés africaines sont la clé d'une situation durable¹¹. Le travail est donc envisagé en fonction des structures existantes et des projets déjà entrepris. Le COE compte aussi de nombreux salariés locaux. Par exemple, les équipes ACIST sont systématiquement composées de quatre personnes – deux Rwandais ou Zaïrois et deux expatriés – et ce afin d'instaurer plus aisément une relation de confiance avec les personnes aidées. En outre, la plupart des Églises protestantes de l'Afrique des Grands Lacs étant membres du COE, ce réseau dispose d'une forte implantation sur le terrain et connaît ainsi précisément les besoins sur place, ce qui lui permet d'y répondre au mieux.

Ainsi, CI et le COE recrutent toutes deux une majorité de personnel autochtone, ce qui leur permet de limiter l'envoi de personnel expatrié, au contraire des autres ONG humanitaires. Ces deux ONG se rejoignent quant à l'idée que les réfugiés ne sont pas que des personnes dépendantes, même s'ils sont tributaires de l'aide internationale pour la nourriture et les soins médicaux. Au sein des camps de réfugiés, se trouvent des milliers de compétences ; pour le COE et CI, aider les réfugiés, c'était également leur redonner la force de mettre en œuvre leurs

coordination du réseau Caritas Internationalis dans le cadre de la crise rwandaise d'avril 1994 à juillet 1995, 15 juin 1995.

⁹ CWA – R ou *Church World Action Rwanda* est un programme créé en 1994 par le COE et la FLM afin de répondre à la crise rwandaise.

¹⁰ Le programme *African Community Initiatives Support Teams* (ACIST) est coordonné par la CWA – R. Ce programme a pour objectif d'aider les communautés locales à se reconstruire par le biais d'un processus participatif.

¹¹ Archives du Conseil Œcuménique des Églises (ACOE), Genève, Classeur Rwanda I, Dossier ACIST, *What is ACIST ?*, 1994.

compétences¹². Bien souvent, leur sont confiées des tâches de distribution de nourriture, de soins médicaux (pour les médecins et infirmières), de cuisine, d'enseignement, de conduite, etc¹³. Ces salariés rwandais, dont la plupart vivent dans les camps de réfugiés ou de déplacés, obtiennent une prime pour leur travail, ce qui leur permet de subvenir aux besoins de leur famille¹⁴.

En définitive, si CI et le COE accordent une grande importance à leurs partenaires locaux, c'est parce qu'elles estiment que les ONG et églises – déjà présentes sur le terrain avant l'arrivée des ONG internationales – sont engagées sur le long terme dans la réhabilitation et le développement. En effet, une fois les ONG occidentales et les organismes de l'ONU rentrés chez eux, c'est aux ONG et églises locales que revient la responsabilité de poursuivre cette action de réhabilitation¹⁵. Pour cela, il est vital qu'elles soient autonomes et à l'origine des projets, et ce dès le début de la phase d'urgence.

¹² ASC, Carton 10594, Dossier Rwanda R. Ext., Johan Ketelers (Caritas Belgique), de retour du Zaïre : « Les réfugiés ne sont pas que des bouches à nourrir et des bras à piquer ! », 5 septembre 1994.

¹³ ASC, Carton 10598, Dossier Zaïre – Bukavu. 1994-1995, La Prise en charge des enfants non-accompagnés rwandais par la Caritas Internationalis Bukavu, Rapport d'activités, mai 1995.

¹⁴ *Id.*

¹⁵ ASC, Carton 10593, Dossier Rwanda, Caritas d'Europe, CCR – CI, Fax d'Abba Stefanos Tedia à l'attention de M. Meier, M. Evrard et Miss Esther, 31 mai 1994.

Prendre soin des victimes et des bourreaux au nom de la dignité humaine

Bien qu'étant des ONG confessionnelles chrétiennes, CI et le COE interviennent envers toutes personnes, indépendamment de leur religion. Néanmoins, elles ont une cible privilégiée : les personnes vulnérables, qu'elles fassent partie des victimes ou des génocidaires. En effet, CI ainsi que les équipes ACIST visent les personnes marginalisées dans les camps de réfugiés ou non inscrites dans les registres du HCR¹⁶ (Haut-Commissariat aux Réfugiés) car restées dans les villes de Goma et de Bukavu, et qui sont donc exclues des grandes distributions. CI s'occupe également de 60 000 Zaïrois affectés par la présence d'un grand nombre de réfugiés¹⁷. De même, dans le diocèse de Ngozi au nord du Burundi, CWA – R a un programme similaire, pour les déplacés burundais cachés dans les collines et donc non pris en charge par le HCR¹⁸. Si CI et le COE n'ont pas pour vocation de satisfaire aux besoins alimentaires de l'ensemble des réfugiés, c'est parce qu'elles considèrent qu'il en est du ressort de l'ONU¹⁹. Ces deux ONG souhaitent, comme à leur habitude, limiter leur action à l'assistance aux personnes vulnérables²⁰. Sont considérées comme « personnes vulnérables » les femmes (principalement les veuves et les femmes enceintes ou allaitantes), les enfants (notamment

¹⁶ Le HCR ne prend en charge que les personnes enregistrées dans les camps de réfugiés.

¹⁷ ASC, Carton 10593, Dossier Rwanda Caritas d'Europe CCR – CI, Caritas – *The Rwanda Crisis, 6th April – 6th October*.

¹⁸ ACOE, Carton Rwanda Crisis 1994-1995 : Humanitarian Assistance / Communications, Dossier CRET, CWA – Burundi, Projet CRET 4 – CNEB, février 1995.

¹⁹ Sur le rôle de l'ONU dans le génocide des Tutsi rwandais, on peut consulter l'ouvrage d'Agathe Plauchut, *L'ONU face au génocide rwandais. Le silence des machettes*, Paris, L'Harmattan, p. 35-36.

²⁰ ASC, Carton 10597, Dossier Rwanda Mission + Rapports, Rapport de mission au Burundi de R. du Vigneaux, 22 juin 1994.

les orphelins et les enfants non-accompagnés), les personnes âgées et/ou handicapées, ainsi que les personnes malnutries. Toujours concernant les camps de réfugiés, la principale responsabilité de CI réside dans les camps d'Enfants Non Accompagnés (ENA), qu'elle a établis au Zaïre à la demande du HCR et de l'Unicef. Ces camps à Bukavu et à Goma accueillent des enfants orphelins, abandonnés ou perdus. Ces enfants, regroupés par 500 dans des petits camps, sont encadrés en permanence par des adultes qui mettent en place pour eux un programme d'activités. Parallèlement à la prise en charge des ENA, CI recherche leur famille ou une famille d'accueil si l'enfant est orphelin²¹. Néanmoins, les victimes du génocide et de la guerre civile ne sont pas les seules personnes aidées par CI puisque cette dernière prend également en charge les militaires génocidaires.

À Bukavu, CI se voit confier la responsabilité du camp de Panzi, regroupant les militaires des Forces Armées Rwandaises (FAR) et les milices *Interahamwe*, ainsi que leur famille. Au 24 août 1994, ce camp compte 11 000 personnes. 20 % de ces militaires sont blessés. Les hommes regroupés dans ce camp ont pour la plupart commis des crimes pendant le génocide ; de ce fait, aucune organisation humanitaire ne souhaite les prendre en charge, et le HCR refuse de leur distribuer de la nourriture tant qu'ils sont vêtus de l'uniforme militaire. CI a donc décidé, indépendamment de la décision du HCR, de gérer ce camp de réfugiés et d'y distribuer de la nourriture²². Afin de subvenir aux besoins alimentaires de ces réfugiés, CI ne peut compter ni sur l'aide du HCR, ni sur celle du PAM (Programme Alimentaire Mondial) et doit donc utiliser son propre réseau pour acheter, acheminer et distribuer la nourriture. En outre, parmi ces militaires rwandais se trouvent neuf cent garçons âgés de huit à seize

²¹ ASC, Carton 10598, Dossier Zaïre – Bukavu, 1994-1995, Livret : La prise en charge des enfants non-accompagnés par la Caritas Internationalis Bukavu, mai 1995.

²² ASC, Carton 10598, Dossier Zaïre – Bukavu, 1994-1995, Caritas Archidiocèse de Bukavu, Caritas Info n° 4, décembre 1994.

ans. Ces enfants, surnommés « craps » (pour « crapules »), servaient les soldats pendant le génocide et la guerre contre le FPR ; nombreux sont ceux qui ont commis des actes de violence et des meurtres. CI les prend en charge en les intégrant dans un programme spécial – mis en œuvre par les Frères de la Charité²³ – ayant pour objectifs de soigner ces enfants des traumatismes dus à leur passé violent et de leur donner une éducation²⁴. Face à l'indifférence des autres ONG pour les soldats des FAR, laissés à l'écart dans un camp et privés d'aide humanitaire, CI prend en charge ces militaires. Bien qu'ils soient pour la plupart de véritables bourreaux et génocidaires, CI se refuse de faire la différence. Pour cette dernière, tous les réfugiés sont des êtres humains en souffrance qui ont besoin d'aide. En tant qu'êtres humains, ces génocidaires sont capables de repentance et donc d'obtenir le pardon divin. Les abandonner à leur sort dans un camp de réfugiés va donc à l'encontre de la reconnaissance de leur dignité humaine, thème au cœur du message chrétien. Sur ce point, le COE rejoint CI, du moins pour la philosophie, le COE n'ayant pas pris directement en charge des camps de militaires et de miliciens rwandais.

En définitive, le COE et CI ont bien des priorités humanitaires, à savoir les personnes vulnérables, qu'elles soient victimes ou bourreaux. De plus, prendre soin des personnes les plus faibles est une manière d'accomplir le devoir chrétien, en réintroduisant la spiritualité auprès des réfugiés et déplacés.

²³ ASC, Carton 10596, Dossier Rwanda IG 50 Projets Réhabilitation 1994, Appui aux camps de réfugiés de Bukavu, 27 septembre 1994.

²⁴ ASC, Carton 10598, Dossier Zaïre – Bukavu, 1994-1995, Fax de Johan Ketelers à Ann Van Brusselen, 24 août 1994.

L'action pastorale au cœur des préoccupations des ONG chrétiennes

Caritas Internationalis compte de nombreux prêtres, religieuses ou membres de congrégations parmi ses quatre-vingts bénévoles expatriés envoyés sur le terrain, et ce notamment dans le domaine médical. À Bukavu par exemple, Sœur Maria-Pilar Nunez-Cubero, médecin espagnole, s'occupe de la santé publique dans les camps pour Caritas, tandis qu'à Goma, Sœur Lieve, infirmière, travaille dans les camps d'ENA²⁵. De plus, des communautés religieuses sont également impliquées dans l'aide humanitaire en faveur des orphelins, les personnes âgées et les malades. Ainsi, les camps d'ENA placés sous la supervision de CI sont chacun gérés par une congrégation religieuse ou les scouts et guides du Rwanda²⁶. Selon CI, même si ces prêtres et religieuses n'ont pas une mission pastorale, leur seule présence constitue déjà un moyen de réintroduire la spiritualité auprès des réfugiés et des déplacés.

En outre, Caritas Internationalis et le COE apportent un soin particulier à l'action pastorale²⁷ portée aux réfugiés et aux déplacés, et développent cette action au sein des camps. En effet, pour ces deux réseaux chrétiens, le soin pastoral est aussi urgent que l'aide matérielle car les réfugiés ont des besoins spirituels et religieux aussi bien que des besoins physiques. Ces actions sont menées par les prêtres et pasteurs réfugiés rwandais²⁸.

²⁵ ASC, Carton 10594, Dossier Expatriés, « Personnel expatrié engagé par ou au service de Caritas Internationalis », 14 septembre 1994.

²⁶ ASC, Carton 10598, Dossier Zaïre – Bukavu, 1994-1995, Livret : La prise en charge des enfants non-accompagnés par la Caritas Internationalis Bukavu, mai 1995. À Bukavu par exemple, les camps sont gérés par les sœurs bernardines, les frères jésuites, ou encore les frères de la Charité.

²⁷ Dans la religion chrétienne, la pastorale est la branche pratique de la théologie, qui vise les relations entre les ministres du culte et les fidèles.

²⁸ ASC, Carton 10593, Dossier Rwanda Caritas d'Europe CCR – CI, « Les réfugiés rwandais et les personnes déplacées – une invitation à répondre », 3 août 1994.

Étant donnée la position centrale des Églises dans la communauté rwandaise, les pasteurs et les prêtres sont les personnes adéquates pour initier et stimuler les initiatives des réfugiés. Malgré leur engagement pastoral dans les camps de réfugiés, nombre de prêtres rwandais ayant pris le chemin de l'exil et vivant dans les camps, n'ont plus les moyens matériels de célébrer dignement la messe et de rendre les sacrements. Quant aux églises rwandaises, la majorité d'entre elles ont été le lieu de massacres ou ont été pillées. Afin d'aider les prêtres à reprendre une activité pastorale, le Secours Catholique lance une opération visant à leur distribuer des valises-chapelles²⁹. Née en octobre 1994, cette initiative vise initialement les prêtres rwandais ayant une charge pastorale dans les camps de déplacés du Rwanda, avant d'être élargie aux prêtres des camps de réfugiés du Zaïre et du Burundi³⁰. Entre le 29 novembre 1994 et le 21 avril 1995, cinquante valises-chapelles sont envoyées dans les camps du Rwanda, quarante-six au Zaïre et dix au Burundi³¹. Vingt-cinq valises-chapelles supplémentaires sont envoyées fin juin 1995 à destination des prêtres rwandais officiant au Rwanda et dont l'église a été pillée³². L'envoi de valises-chapelles constitue donc un réel moteur pour la reprise de l'action pastorale dans les camps de réfugiés et de déplacés, ainsi qu'au Rwanda, puisqu'une fois en possession de leur valise-chapelle, les prêtres peuvent de nouveau exercer pleinement leur ministère³³.

²⁹ Une valise-chapelle est, comme son nom l'indique, une valise à l'intérieur de laquelle se trouve du mobilier liturgique : croix, chandeliers, calice, flacons pour l'eau et le vin, linge pour le service d'autel, etc.

³⁰ ASC, Carton 10596, Dossier Rwanda IG 50 Projets Réhabilitation 1994, Fax du Secours Catholique à Caritas Burundi, 22 novembre 1994.

³¹ ASC, Carton 10596, Dossier Rwanda IG 50 Projets Réhabilitation 1994, Sous-dossier Valises-chapelles.

³² ASC, Carton 10596, Dossier Rwanda IG 50 Projets Réhabilitation 1994, Aide à la pastorale au Rwanda, 10 avril 1995.

³³ Les archives du Secours Catholique demeurent imprécises sur les pratiques liturgiques et l'emploi des valises-chapelles dans les camps de réfugiés.

Cependant, comme le déplore Nick Davies, d'ACIST Goma, la seule Église qui avait un programme pastoral d'une certaine ampleur était l'Église catholique, soutenue par Caritas. En décembre 1994, les Églises protestantes rwandaises étaient encore très éparpillées, avec la plupart des ecclésiastiques vivant hors des camps. De ce fait, il leur était malaisé d'organiser des services religieux réguliers et d'agir au plus près des réfugiés, à la différence de l'Église catholique³⁴.

Considérés comme aussi essentiels que les besoins physiques, les besoins spirituels constituent donc une priorité pour CI et le COE. Mais, à la différence de l'action humanitaire d'urgence dominée par l'intervention des Caritas européennes ou du COE et de ses partenaires, le soin pastoral relève d'abord des compétences des Églises et des Caritas locales. En effet, étant donnée la place centrale des Églises dans la communauté rwandaise, les prêtres et pasteurs rwandais, eux-mêmes réfugiés, connaissent les souffrances de leurs compatriotes et sont donc les plus à même de mener une action pastorale dans les camps et d'y réintroduire la spiritualité.

Mettre l'amour évangélique en pratique

En raison de l'excellente organisation de son réseau, Caritas Internationalis se montre très compétente sur le terrain, et grâce à un système efficace d'appels aux dons, elle est en mesure de lever les financements nécessaires à son action. Le COE ne peut rivaliser avec la prépondérance de CI sur le terrain. En effet, dans un pays composé de

³⁴ ACOE, Carton *Rwanda / Burundi Crisis 1994-1997 : Peace and Reconciliation*, Dossier ACIST, Fax de Nick Davies à Richard Murigande, 10 décembre 1994.

57,2 % de catholiques pour 34,4 % de protestants³⁵, les paroisses catholiques, renforcées par les Caritas locales et diocésaines, forment un réseau bien plus solide que leurs homologues protestantes, plus divisées et seulement structurées au niveau de leur Église (luthérienne, évangélique, baptiste, etc.) ou au sein du COE. En outre, la prééminence de CI se traduit également au niveau financier : alors que le COE parvient à lever près de 11,3 millions de dollars³⁶ pour les phases d'urgence et de réhabilitation au Rwanda et dans les camps de réfugiés, CI collecte pour la seule phase d'urgence 25,5 millions de dollars³⁷, soit plus du double.

Néanmoins, Caritas Internationalis et le Conseil Œcuménique des Églises se rejoignent au niveau de leur organisation et de leur philosophie d'action. En effet, toutes deux ont une manière d'agir qui leur est propre, et ce à la fois du fait de la forte implantation de leur réseau au niveau local, mais aussi en raison de leur caractère confessionnel. En effet, les deux réseaux chrétiens s'inspirent des valeurs de l'Évangile, et partagent la mission de l'Église de mettre l'amour en pratique, ce qui est visible dans leur action sur le terrain dans l'Afrique des Grands Lacs. L'amour de l'Église pour les pauvres est inspiré de la pauvreté de Jésus et de son attention envers les pauvres. C'est pour cette raison que le COE et CI portent la priorité de leurs actions aux personnes vulnérables. Quant à l'importance de l'action pastorale, elle reflète la vision que les besoins spirituels sont aussi importants que les besoins matériels, et que réintroduire la spiritualité auprès des réfugiés constitue déjà un pas vers leur réévangélisation.

³⁵ Fonds des Nations unies pour les activités en matière de population (FNUAP), données reprises par Jean Damascène Bizimana, dans son ouvrage *L'Église et le génocide au Rwanda, Les Pères Blancs et le négationnisme*, Paris, L'Harmattan, 2001, p. 9.

³⁶ Brenda Fitzpatrick et World Council of Churches Programme Unit IV, *The Rwandan Regional Crisis*, Genève, World Council of Churches, 1994, p. 39-45.

³⁷ ASC, Carton 10597, Dossier Rwanda CI, Caritas d'Europe, Caritas Rwanda, Rapport d'évaluation des mécanismes de coordination du réseau Caritas Internationalis dans le cadre de la crise rwandaise d'avril 1994 à juillet 1995, 15 juin 1995.

En effet, à la suite du génocide des Tutsi rwandais, avec un tiers des prêtres et des religieuses ou religieux assassinés, et la plupart des édifices religieux détruits et pillés, le clergé rwandais est décimé. Selon CI et le COE, le comportement des chrétiens durant le génocide montre que l'évangélisation du pays est restée superficielle, malgré le fait que 90 % des Rwandais soient chrétiens³⁸. Leur action part donc de ce postulat ; si ces ONG ont une vision si particulière du génocide, c'est parce que la conception religieuse prime. De ce fait, pour ces deux ONG, c'est la réévangélisation de tout le peuple rwandais qui est nécessaire pour aboutir à la paix et à la réconciliation. C'est pour cette raison que les ONG chrétiennes portent un soin particulier à la pastorale et envisagent cette action dès la phase d'urgence.

³⁸ Hugh Mc Cullum, *Dieu était-il au Rwanda ? La faillite des Églises*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 128-132.

Le Commando français dans la guerre d'indépendance de l'État d'Israël, 1948-1949

Des origines à l'oubli

LÉA SALETTES

Résumé

Entre 1947 et 1949, plus de 4 000 volontaires étrangers – connus sous le nom de *mahalniks* – originaires d'une quarantaine de pays vinrent combattre dans le camp israélien durant la première guerre israélo-arabe. Parmi eux, on estime à plus de 700 le nombre de Français. Membres pour environ 80 d'entre eux d'un Commando français au sein de *Tsahal*, leur histoire est largement méconnue, malgré leurs succès militaires déterminants dans l'issue de la guerre d'indépendance d'Israël.

Mots-clés : Guerre d'indépendance d'Israël – *Mahalniks* – Commando français – Teddy Eytan – Beersheva.

Abstract

The French Commando in the War of Independence of the State of Israel, 1948-1949. From Origins to Oblivion

Between 1947 and 1949, more than 4 000 foreign volunteers – known as mahalniks – from forty different countries, came to fight in the Israeli camp during the first Arab-Israeli war. Among them, it is estimated more than 700 the number of French volunteers. Eighty of them are members of a French Commando in the Israeli Defense Forces but despite their decisive involvement in the war, their history is largely unknown.

Keywords: *Israel Independence war – Mahalniks – French Commando – Teddy Eytan – Beersheva.*

Le 29 novembre 1947, le plan de partage de la Palestine est approuvé par l'Assemblée générale de l'ONU à New York¹. Prévoyant la création de deux États en région de Palestine : un État juif sur 53 % du territoire et un

¹ Cet article a été conçu à partir du mémoire réalisé dans le cadre d'un Master 2, sous la direction d'Alya Aglan, intitulé « Les *mahalniks* français dans la guerre d'indépendance de l'État d'Israël (1948-1949) », soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

État arabe sur les 47 % restants – ainsi qu'une zone « sous régime international particulier » comprenant les lieux saints, Jérusalem et Bethléem – cet événement marque le début des affrontements entre les forces paramilitaires juives et les irréguliers arabes palestiniens appuyés par les volontaires de l'Armée de libération arabe².

Créée en 1920 et absorbée par l'armée régulière *Tsahal*³ en 1948, la *Haganah*⁴ recrute de façon accrue à l'étranger et on estime qu'environ 4 000⁵ volontaires juifs et non-juifs venus d'une quarantaine de pays ont ainsi combattu dans l'armée israélienne durant la première guerre israélo-arabe, entre novembre 1947 et juillet 1949.

Parmi ces volontaires, que l'on désigne plus couramment sous le terme de *mahalniks* – pluriel de *Mahal*, acronyme hébreu de *Mitnadevei Choutz-LaAretz*, signifiant littéralement « volontaires venus de l'extérieur d'Israël » – on évalue à plus de 700⁶ le nombre de Français, en provenance de France, du Maroc, d'Algérie et de Tunisie.

² Créée par la Ligue arabe, elle est composée d'environ 6000 volontaires en 1948. Dans ses rangs quelques européens notamment Turcs, Allemands et des déserteurs britanniques. Il serait intéressant de réaliser une étude comparée du volontariat européen dans le camp arabe et dans le camp israélien.

³ Acronyme hébreu de *Tsva Hagana Lelsrael* signifiant littéralement « Armée de Défense d'Israël ». *Tsahal* est créée le 26 mai 1948.

⁴ Organisation clandestine paramilitaire sioniste, littéralement « Défense » en hébreu.

⁵ 3 500 volontaires de 38 pays différents selon le ministère des affaires étrangères israélien, en ligne [<http://www.mfa.gov.il/mfa/mfa-archive/1999/pages/focus%20on%20israel-%20machal%20-%20overseas%20volunteers.aspx>]; 4 000 volontaires issus de 43 pays selon l'association *Mahal France*, en ligne [<http://machal.monsite-orange.fr/page2/index.html>]; 4 500 volontaires de 59 pays différents selon l'association *World Mahal*, [http://www.machal.org.il/index.php?option=com_content&view=article&id=302&Itemid=357&lang=en].

⁶ Selon notre estimation réalisée à partir d'un recensement fourni par l'association *Mahal France* et de la liste des *mahalniks* français disponible en accès libre sur le site *World Mahal*, en ligne

L'histoire des *mahalniks* revêt diverses dimensions historiographiques. Si les études concernant la guerre d'indépendance sont abondantes, l'historiographie sur les volontaires étrangers dans l'armée israélienne est quant à elle beaucoup plus réduite et concerne pour sa quasi-totalité les volontaires anglophones originaires des États-Unis et d'Afrique du Sud, pour leur surreprésentation dans l'armée de l'air israélienne⁷.

Pourtant, un commando d'élite exclusivement francophone connu sous le nom de *Kommando Ha'tsarfat*⁸ voit le jour à l'été 1948. Largement absent des mémoires collectives en France comme en Israël, il est ici question de s'interroger sur les origines de sa création, sur l'utilisation militaire de ce potentiel humain et d'apporter une réflexion sur les raisons du vide historiographique.

Pour ce faire, nous avons mobilisé des sources orales et écrites, en France comme en Israël : témoignages, archives de l'État d'Israël à Jérusalem, de l'IDFA (*The Israel Defense Forces and Defense Establishment Archives*) à Tel-Aviv, des Affaires étrangères en France ainsi que divers documents fournis par l'association *Mahal France* et par l'organisation *World Mahal*.

[http://www.machal.org.il/index.php?option=com_wrapper&view=wrapper&Itemid=1026&lang=en].

⁷ Benny Morris, *1948: A History of the First Arab-Israeli War*, New Haven, Yale University Press, 2008, p. 85.

⁸ Littéralement « Commando français » en hébreu.

Les origines du Commando français

La proclamation d'indépendance de l'État d'Israël par David Ben Gourion⁹ le 14 mai 1948 s'accompagne d'un engagement massif des volontaires étrangers dans le conflit, aux côtés des forces israéliennes. L'affluence est telle que l'état-major israélien décide dès le mois de juin 1948 de mettre en place, au sein de *Tsahal*, un bureau nommé *Mahal* afin d'administrer l'ensemble des *mahalniks*. À l'intérieur du *Mahal*, deux sections spéciales¹⁰ sont créées : la section anglophone et la section francophone, la plus importante numériquement à l'été 1948¹¹.

Pour être reconnu comme *mahalnik* et bénéficier des privilèges offerts par le bureau francophone, les volontaires devaient nécessairement avoir signé leur contrat d'engagement, incluant un serment d'allégeance, dans leur pays d'origine. La section francophone avait trois fonctions principales : assurer la liaison entre les soldats et les organismes militaires gouvernementaux ; faciliter les échanges entre les *mahalniks* français et leurs familles restées à l'étranger et assurer l'intégration des recrues au sein de *Tsahal*. Dans cette dernière optique, la nécessité de créer un Bataillon français apparaît très rapidement, tant du côté des engagés que de leur hiérarchie militaire¹².

Le Bataillon français, ou « Bataillon 75 » est alors créé à l'été 1948 avec à sa tête le commandant Thadée Diffre. Né le 24 octobre 1912 à Cambrai,

⁹ David Ben Gourion (1886-1973), Premier ministre d'Israël de 1948 à 1953 et de 1955 à 1963.

¹⁰ Terme utilisé dans les archives de l'IDFA.

¹¹ Archives de l'IDFA, Tel-Aviv, 1-000827-1958, Communiqué de Pierre Mouchenik, directeur de la Direction des Volontaires de Langue française (DVLf), du 5 février 1950 à Jérusalem et adressé aux journaux *Terre retrouvée* (Paris), *Informations* (Alger) et *Journal de Jérusalem* (Tel-Aviv).

¹² Archives de l'IDFA, Tel-Aviv, sur support CD, 8-1000827-1958, conclusion d'un rapport sur la situation des mobilisés de langue française, 1948, auteur inconnu.

ses expériences militaires – dans l'administration coloniale puis la résistance durant la Seconde Guerre mondiale – lui permettent d'obtenir au sein de *Tsahal* le grade de commandant en seulement quelques mois, malgré la méfiance des premiers jours liée à son appartenance religieuse¹³. En effet, issu d'un milieu bourgeois et catholique, Thadée Diffre – Teddy Eytan¹⁴ de son nom hébraïsé – se distingue des héros traditionnels de la guerre d'indépendance d'Israël tels que David Ben Gourion ou Yitzhak Rabin¹⁵, qu'il a croisés durant cette période. Il apparaît à ce titre comme un personnage atypique amenant à s'interroger sur le sionisme chrétien. On constate à ce sujet un fait extrêmement intéressant : les deux seuls volontaires français répertoriés comme « non-juifs » par l'association *World Mahal*¹⁶, sont en 1948 nettement plus âgés que l'ensemble des engagés. Tandis que la moyenne d'âge des volontaires français se situe entre 16 et 22 ans, avec une surreprésentation des moins de 21 ans¹⁷, Thadée Diffre et Roger Touriesse¹⁸ sont tous deux âgés respectivement de 36 et 34 ans au moment de leur engagement dans le *Mahal*. Peut-être peut-on voir ici l'expression d'un sionisme davantage réfléchi puisque éloigné de leur culture d'origine¹⁹. Par ailleurs, au lendemain de la guerre d'indépendance, Teddy Eytan publie un livre-témoignage²⁰ – source indispensable à l'étude

¹³ Nathan Weinstock, *Terre promise, trop promise : genèse du conflit israélo-palestinien (1882-1948)*, Paris, Odile Jacob, 2011, p. 469. Courte biographie.

¹⁴ *Eytan* signifiant « fort » en hébreu.

¹⁵ Yitzhak Rabin (1922-1995), cinquième Premier ministre d'Israël de 1974 à 1977 puis de 1992 à son assassinat par un extrémiste juif en 1995.

¹⁶ Il n'était pas nécessaire de justifier de sa judéité pour intégrer le *Mahal*, il est alors difficile d'évaluer le nombre de non-juifs parmi les combattants français.

¹⁷ Selon les statistiques que nous avons réalisées à partir des témoignages et des données fournies par l'association *Mahal France* et l'organisation *World Mahal*.

¹⁸ Chrétien engagé en 1948, tué en août de la même année par un tireur isolé à Jérusalem.

¹⁹ Frédéric Encel, « Le sionisme chrétien : paroles de romantiques, épées de combattants, influence d'évangélistes », *Hérodote*, n° 119, 2005/4, p. 41-47.

²⁰ Teddy Eytan, *Néguev. L'héroïque naissance de l'État d'Israël*, Neufchâtel, Éditions De la Baconnière, 1950.

des volontaires français dans le conflit israélo-arabe – retraçant ses quatorze mois de combat aux côtés des Israéliens, dans lequel il laisse transparaître ses motivations : la défense d'une cause juste et son goût pour l'engagement militaire.

Lorsqu'il est nommé *rav-seren*²¹ du Bataillon français – composé d'environ 350 hommes et femmes, 300 originaires d'Afrique du Nord et 50 de France métropolitaine – Teddy Eytan réalise très vite que si le Bataillon français permet de surmonter les difficultés linguistiques et de faciliter ainsi l'intégration des volontaires ne comprenant ni l'hébreu ni le yiddish, ce seul critère commun ne permet pas de mettre en place une cohésion collective garante d'une efficacité militaire. Et pour cause, la pluralité des origines sociales, les diverses motivations de l'engagement dans le *Mahal*, les différentes cultures liées aux horizons géographiques variés constituent autant de variables participant à l'hétérogénéité du groupe. Il décide alors de créer une unité d'élite, en sélectionnant les meilleurs éléments²² et c'est ainsi que le Commando français – nommé dans un premier temps « 1^{re} Compagnie du Bataillon 75 » – voit le jour.

L'unité se cantonne dans le port de Qisariya²³ et se compose de dix groupes de sept hommes, comprenant chacun un officier, un sous-officier et cinq combattants. La très grande majorité des volontaires sont originaires de France métropolitaine²⁴ et tous suivent une formation stricte assimilant discipline militaire, entraînements physiques et apprentissage de l'hébreu²⁵. Des conditions de préparation qui permettent au Commando de se démarquer.

²¹ « Commandant » en hébreu.

²² Teddy Eytan, *op. cit.*, p. 141.

²³ Au sud-ouest de Haïfa.

²⁴ Teddy Eytan, *op.cit.*, p. 119. Selon le récit de Teddy Eytan, la sélection se fait sur des critères strictement militaires. Cependant, il est à noter qu'il emploie de virulents propos à l'encontre des juifs d'Afrique du Nord tout au long de son ouvrage.

²⁵ Teddy Eytan, *op. cit.*, p. 133.

L'action militaire du Commando français

Dès le mois de septembre 1948, le Commando français est intégré à la Brigade *Ha'Neguev* du *Palmach*²⁶, chargée de contrôler le désert du Néguev. Située au sud du pays, la zone désertique représente 60 % du territoire israélien tel que le plan de partage de 1947 le prévoit et constitue un enjeu stratégique particulièrement important dans la guerre d'indépendance²⁷.

La ville de Beersheva, désignée comme appartenant à l'État arabe par la résolution 181 de l'ONU, est en 1948 la plus importante du Néguev et reflète la lutte territoriale israélo-arabe dans le désert. Apparaissant comme le point de passage obligé pour les forces égyptiennes désireuses de faire leurs liaisons avec la Légion arabe et l'armée irakienne, Beersheva est à l'automne 1948 passée aux mains d'Israël mais est occupée par l'armée égyptienne à ce stade de la guerre.

Entre le 15 et le 22 octobre 1948, l'opération *Yoav* est alors menée, avec pour objectif de désenclaver les implantations du Néguev et les brigades israéliennes encerclées par les forces égyptiennes en chassant ces dernières hors du territoire israélien, vers le Sinaï. Le Commando français, qui œuvrait notamment pour le ravitaillement des kibboutz et qui a participé à la défense de la colline 113 à Tze'elim²⁸, est alors choisi en tant que troupe d'élite pour pénétrer en premier dans la ville de Beersheva. À hauteur de la confiance qui lui est accordée, il parvient à mettre en fuite les forces égyptiennes le 21 octobre 1948 au terme d'un combat de quelques

²⁶ Littéralement « unité de choc », il s'agit de l'unité d'élite de la *Haganah*, fondée en 1941.

²⁷ Archives du ministère des Affaires étrangères, La Courneuve, 218 QO-20.

²⁸ Kibboutz fondé en 1947 dans le sud-ouest du Néguev et servant de base militaire arrière pendant la guerre.

minutes seulement²⁹ se soldant par un bilan de sept morts et quelques blessés du côté du *Kommando Ha'tsarfat* contre une centaine de morts et quatre-cents prisonniers côté égyptien. Teddy Eytan résume ainsi l'enjeu stratégique de cette victoire :

« La prise de Beersheva coïncide avec le commencement de la troisième trêve israélo-arabe. Elle donne à Israël le contrôle du Néguev, lève l'hypothèque qui pesait sur les kibboutz du sud, assure la voie aux convois vers Tel-Aviv, désorganise le système de l'ennemi et signe l'arrêt de mort du Gouvernement fantôme de Gaza³⁰. »

L'intervention du Commando français dans la prise de Beersheva apparaît ainsi comme un succès décisif dans la guerre d'indépendance d'Israël.

Réflexion sur les raisons de l'oubli

En 1993 est inauguré à Sha'ar Hagai³¹ un monument commémoratif en hommage aux victimes du *Mahal*. Dans le discours prononcé à cette occasion, le Premier ministre Yitzhak Rabin reconnaît alors au nom de l'État d'Israël l'action des volontaires étrangers dans la guerre d'indépendance du pays, pour la première fois depuis la fin du conflit³².

Si les *mahalniks* du monde entier se sont vus félicités quarante-quatre ans après les faits, le Commando français est quant à lui personnellement

²⁹ Teddy Eytan, *op. cit.*, p. 182.

³⁰ *Ibid.*, p. 184.

³¹ Ville située à une vingtaine de kilomètres de Jérusalem.

³² Yitzhak Rabin, Discours de la commémoration du monument aux morts des volontaires étrangers, Sha'ar Hagai, 25 avril 1993, http://www.machal.org.il/index.php?option=com_content&view=article&id=323&Itemid=576&lang=en.

mis à l'honneur pour la première fois en 2004, lors de la fête de la municipalité de Beersheva au cours de laquelle une plaque commémorant sa participation dans la libération de la ville est érigée. Absent des mémoires collectives jusqu'à cette date et peu présent dans l'historiographie, on constate en réalité un désir profond de la part des anciens combattants de faire connaître leur histoire comme en témoigne la création de l'association Mahal France en 1997 à Paris. Son fondateur, Maurice Fajerman³³, avait pour ambition de regrouper les volontaires français de la guerre d'indépendance à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'État juif, par le biais d'un appel lancé sur les ondes des radios juives. L'association comptabilisait en 2001 plus de 200 membres – dont environ 25 appartenant au Commando français – mais a vu ses effectifs disparaître au fil des ans jusqu'à sa dissolution finale. Les différentes actions de l'association de 1997 à 2012 traduisent cette volonté d'ancrer l'histoire des *mahalniks* français dans les mémoires : publication d'un livre de témoignages³⁴ ou encore demande de modification – entendue – du mémorial de Sha'ar Hagaï pour classer les volontaires décédés par pays d'origine.

En s'interrogeant sur les raisons d'une mobilisation si tardive pour la mémoire, on distingue deux explications fondamentales. D'une part, l'âge des volontaires qui, conscients d'avoir participé à un tournant historique, ont d'autres préoccupations au sortir de la guerre que l'histoire et le récit de celle-ci. D'autre part, la très grande majorité des *mahalniks* français rentre en France à la fin des combats et beaucoup effectuent leur service militaire

³³ Maurice Fajerman, Entretien avec l'auteur, Paris, janvier 2015. Né en 1929 à Paris et engagé dans l'armée israélienne le 1^{er} octobre 1948, sert dans la police militaire de Jaffa pendant la guerre d'indépendance.

³⁴ Gilles Lambert, *La guerre d'indépendance d'Israël. Témoignages de volontaires français et francophones*, Paris, Éditions Machal, 2006.

durant lequel l'expérience israélienne est passée sous silence par peur de l'antisémitisme³⁵.

Après avoir évoqué la mobilisation tardive des anciens *mahalniks* français pour la mémoire de leurs actions, il est désormais question de s'interroger sur les raisons d'une si longue période de désintérêt en Israël, à l'encontre des volontaires français et nous pouvons développer plusieurs hypothèses.

Dans un premier temps, la période suivant la fin de la première guerre israélo-arabe a vu en Israël l'apparition d'une « histoire des vainqueurs », contestée uniquement par le monde arabe jusqu'aux années 1980³⁶. L'histoire traditionnelle israélienne met en avant des personnages clés de la guerre d'indépendance, tels que David Ben Gourion, au détriment d'une histoire plus individuelle des différents acteurs de la guerre. Ceci s'explique facilement par le besoin, pour ce jeune État d'une histoire commune autour du choix de quelques héros nationaux. Dans un deuxième temps et dans cette logique du mythe fondateur de la création d'Israël persistant, on peut tout simplement se demander si le catholicisme de Thadée Diffre n'a pas directement participé à l'oubli de son action.

Enfin, il apparaît intéressant de se poser la question suivante : la création du Commando français n'est-elle pas le résultat d'un échec d'intégration au sein du Bataillon français entre les volontaires d'Afrique du Nord et ceux originaires de métropole ? Le désintérêt porté au *Kommando Ha'tsarfati* serait alors parfaitement compréhensible, dans un contexte où à l'heure actuelle encore, la question de l'intégration des juifs ashkénazes et séfarades est un sujet de société tabou³⁷ en Israël.

³⁵ Anne Grynberg, « Des signes de résurgence de l'antisémitisme dans la France de l'après-guerre (1945-1953) ? », *Les Cahiers de la Shoah*, n° 5, 2001/1, p. 171-223, en ligne [www.cairn.info/revue-les-cahiers-de-la-shoah-2001-1-page-171.htm].

³⁶ Notamment avec la publication du livre de Simha Flapan, *The Birth of Israel: Myths and Realities*, New-York, Pantheon Books, 1987.

³⁷ Ella Shohat, *Le sionisme du point de vue de ses victimes juives, les juifs orientaux en Israël*, Paris, La Fabrique éditions, 2006.

Le Commando français, initié et commandé par un chrétien à la personnalité atypique, a participé de façon décisive à la prise de Beersheva qui représente l'une des dernières batailles les plus importantes pour l'issue de cette première guerre israélo-arabe. Malgré cela, le *Kommando Ha'tsarfati* demeure encore aujourd'hui quasi-absent des mémoires collectives et de l'historiographie. Le jeune âge des volontaires français, leur retour en France après la guerre, les mythes fondateurs entourant la guerre d'indépendance ainsi que l'échec d'intégration au sein du Bataillon français menant à la création du Commando sont autant d'hypothèses que nous avons mises en avant pour comprendre les raisons de l'oubli.

Le suffrage des femmes et la Résistance

Retour sur un débat oublié

SIMON DELL'ASINO

Résumé

Pendant deux années, entre 1942 et 1944, les résistants français ont débattu d'un projet collectif commun capable de faire l'union à la fois au sein d'une Résistance disparate tout en réconciliant une France gravement clivée par la guerre, l'occupation et la collaboration. Très vite, la question du suffrage des femmes fut abordée et ne manqua pas de soulever un intense débat fait de revirements nombreux et dont l'issue est restée très longtemps incertaine.

Mots-clés : Suffrage – Femmes – Seconde Guerre mondiale – Résistance – De Gaulle.

Abstract

Women Suffrage and the French Résistance. Thoughts on a Forgotten Debate

During two years, between 1942 and 1944, the French resistants debated of a collective project to unify a complex and varied Resistance and to reconcile France, deeply touched and divided by war, occupation and collaboration. Soon enough, the question of women's suffrage appeared and thus raised an intense debate made of many twists and turns, whose outcome was during a long time uncertain.

Keywords: *Suffrage – Women – Second World War – Résistance – De Gaulle.*

Pour la Résistance française, la discussion sur le suffrage des femmes qui anime ses institutions de 1942 à 1944 a tout d'un moment clef¹. Bien loin de ne porter que sur la seule condition des femmes, même s'il s'agit d'un point important, derrière ce débat perlent des enjeux aussi

¹ Le présent article est le compte-rendu du mémoire de Simon Dell'Asino, « Le suffrage des femmes : une histoire de la Résistance », soutenu en juin 2016 à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

fondamentaux que l'union de la Résistance, la redéfinition de l'universel démocratique en France, l'émergence d'un nouvel idéal républicain en rupture avec des institutions, des mythes et des pratiques politiques hérités directement de la Révolution française de 1789, et plus largement encore la construction d'une nouvelle conception de la Nation. Une construction qui ne saurait se faire sans réfléchir et redéfinir le rôle de la femme dans la société à rebâtir et qui implique pour l'historien de replacer ce débat dans des temporalités et des spatialités multiples.

Il s'agit pour nous de revenir sur la partie la plus méconnue de ce débat mais aussi la plus instructive sur la nature de la Résistance et des conflits existant en son sein. Pour ce faire, nous reviendrons sur le positionnement finalement très modéré du général de Gaulle sur le suffrage des femmes qu'il avait lui-même proposé et dont la discussion qui s'engage semble peu à peu échapper à son contrôle. Le chef de la France libre n'hésitant pas à revenir lui-même sur sa proposition. Nous verrons aussi la diffusion de la question du suffrage principalement au sein du Conseil national de la résistance (CNR) et du Comité général des experts (CGE). Des institutions résistances qui illustrent, par l'échec, la puissance des oppositions anti-suffragistes et ses moteurs.

De Gaulle et le suffrage, la décision d'un homme ?

Le débat sur le suffrage des femmes est souvent réduit à l'intervention déterminante du Général de Gaulle qui, dans un acte d'autorité marquant à la fois sa puissance, sa modernité et son attachement à la démocratie, aurait accordé aux femmes françaises le droit de vote, mettant fin aux antagonismes qui perduraient depuis le début du XIX^e siècle. Pourtant, l'étude des sources montre une attitude bien plus prudente du général de Gaulle à l'égard du suffrage.

En 1942, le général de Gaulle annonce le suffrage pour les femmes dans la « Déclaration aux journaux clandestins » qu'il rédige avec ses conseillers, Henri Hauck et Adrien Tixier², et le premier représentant de la Résistance intérieure française reçu par de Gaulle à Londres, Christian Pineau³. Cette déclaration marque le premier rapprochement politique entre les mouvements de résistance français et les proches de Charles de Gaulle. Elle fait l'objet d'une négociation terme après terme jusqu'à sa rédaction définitive⁴. Après une première version critiquée par Christian Pineau car jugée trop virulente contre la Troisième République, un deuxième texte plus clair sur l'attachement républicain et démocratique du chef de la France libre est transmis à Christian Pineau et finalement publié à partir de juin 1942 dans les principaux journaux clandestins comme *Le Franc-Tireur*⁵ ou *Libération*⁶. Dès le premier texte, le suffrage des femmes est mis en avant. Le texte affirme ainsi que « dès l'ennemi chassé du territoire, les hommes et les femmes de chez nous éliront l'Assemblée Nationale qui décidera souverainement aux destinées de la Nation⁷ ». L'annonce est ainsi placée au centre du texte, lorsque le général de Gaulle,

² Jean-François Muracciole, « Henri Hauck », in François Broche, George Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France Libre*, Paris, Bouquins, 2010, p. 731 ; Yves Billard, « Adrien Tixier », in *id.*, p. 1409.

³ Alya Aglan, « Christian Pineau », in François Broche, George Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre, op. cit.*, p. 1163 ; Alya Aglan, *Le mouvement libération-nord (1940-1947)*, Paris, Institut d'Études Politiques de Paris, 2006 ; Christian Pineau, *La Simple Vérité*, Paris, Julliard, 1960.

⁴ François Marcot, « Déclaration aux journaux clandestins », in François Broche, George Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre, op. cit.*, p. 409.

⁵ *Le Franc-Tireur*, n°8, juin 1942, p. 4, collection du Musée de la Résistance nationale.

⁶ *Libération*, 3 juin 1942, Bibliothèque nationale de France, cf. [gallica.bnf.fr].

⁷ Déclaration aux journaux clandestins, 23 juin 1942, en ligne [http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/accueil/discours/pendant-la-guerre-1940-1946/declaration-publiee-dans-les-journaux-clandestins-en-france-23-juin-1942.php].

précise ses intentions démocratiques et sa volonté de revenir à un ordre républicain afin de rassurer les résistants métropolitains. Cette annonce permet aussi au général de Gaulle de se présenter en homme d'État, capable de mettre fin à un débat qui, pendant plus de quarante ans, avait divisé les institutions de la Troisième République, au point de devenir l'un des symboles de son incapacité à décider. En 1919, en effet, l'Assemblée nationale avait adopté un texte ouvrant le suffrage aux femmes mais le Sénat, lui, rejeta le texte. Quatre autres votes positifs de l'Assemblée intervinrent entre 1925 et 1936 mais le Sénat restait inflexible⁸. La proposition semblait être pour Charles de Gaulle au cœur de son projet politique et de sa propagande à destination de la Résistance et de l'opinion française que la France libre entend retourner progressivement contre le régime de Vichy. Mais surtout dans un contexte où les interdits de genre se déplacent, où l'espace public s'ouvre de plus en plus aux femmes et où leur implication dans la Résistance est de plus en plus importante, il paraît impossible en juin 1942 de penser la victoire militaire sans les femmes. Conséquence de la Première Guerre mondiale, les femmes sont désormais une main d'œuvre importante qui les place au centre des luttes sociales⁹. Au-delà de ce poids économique, les femmes composent une part importante de l'opinion publique leur offrant à ce titre un rôle politique. D'où la naissance de nombreux journaux clandestins essentiellement féminins, souvent rédigés par des femmes, et visant à diffuser la contre-propagande et les idées des différents mouvements de la résistance. Il n'est plus possible d'envisager une quelconque réussite politique sans leur concours, au moment où le général de Gaulle appelle désormais la France à la « Révolution ». En affirmant que « le général de Gaulle était un révolutionnaire s'inspirant, peut-être avec humour, de Lénine qui pensait

⁸ Florence Rochefort, « La citoyenneté interdite ou les enjeux du suffragisme », *Vingtième Siècle*, volume 42, 1994, p. 41-51.

⁹ Danielle Tartakowsky, *Les manifestations de rue en France, 1918-1968*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1997.

que la réussite d'une révolution passait par l'émancipation des femmes¹⁰ », la résistante Solange Troisier résume assez bien l'état d'esprit qui marque l'annonce de juin 1942¹¹.

Pourtant ce document est plus ambigu qu'il n'y paraît. Tous les termes de l'annonce peuvent être questionnés¹². En effet, de nombreuses inconnues planent autour de cette annonce d'apparence cristalline. Tout d'abord la question de l'éligibilité n'est pas évoquée. Deuxièmement, s'il est précisé que « toutes les femmes » voteront aux élections législatives, il n'est rien dit de leur participation aux autres élections. D'autant plus que la question du régime à mettre en place à la Libération n'est pas réglée. On ne sait pas, en juin 1942, si la Troisième République sera restaurée telle quelle, aménagée ou bien remplacée par un nouveau régime doté d'un parlement aux pouvoirs plus limités. C'est là qu'apparaît l'ombre la plus importante qui va envelopper pendant deux ans l'avenir du suffrage des femmes. Les modalités d'application du suffrage des femmes, voire le suffrage des femmes lui-même, sont intrinsèquement liées au régime constitutionnel que les Résistants choisiront d'adopter. Plus encore, le suffrage des femmes entraîne indubitablement le changement de régime et la fin de la Troisième République dont le suffrage universel masculin est l'un des piliers essentiels. De fait, la Troisième République revendiquait un héritage révolutionnaire, la révolution de 1789 ayant exclu les femmes du suffrage, revisité par le scientisme de la fin du XIX^e siècle¹³. Étaient alors considérées comme justes et légitimes les institutions s'inspirant du fonctionnement de la nature. La femme étant vu comme « naturellement » incapable d'exister

¹⁰ Témoignage de Solange Troisier, Fondation de Gaulle, non daté, en ligne [<http://www.charles-de-gaulle.org/pages/l-homme/dossiers-thematiques/1944-1946-la-liberation/le-retour-de-la-republique/temoignages/le-general-de-gaulle-et-le-vote-des-femmes-par-solange-troisier.php>]

¹¹ Simon Dell'Asino, *Le suffrage des femmes ...*, *op. cit.*, p. 71.

¹² *Ibid.*, p. 79

¹³ Florence Rochefort, « La citoyenneté interdite », *op. cit.*, p. 41.

dans l'espace public elle devait être exclue des institutions¹⁴. Dès lors, le texte de juin 1942 ne fait qu'amorcer une réflexion plus conséquente sur l'avenir constitutionnel de la France. Un avenir dont le suffrage des femmes est *de facto* le champ de bataille et une réflexion qui, invalidant la théorie de l'acte d'autorité, doit être menée collectivement. Ébauche de projet pour l'avenir de la France, ce texte n'a rien de définitif et oblige au contraire à chercher un compromis avec des acteurs multiples, aux traditions politiques diverses, représentés au sein d'institutions hétéroclites qui composent la Résistance.

Systématiquement le suffrage des femmes y fut abordé, prouvant l'importance que revêt l'extension de l'universel démocratique aux femmes. À Londres, le général de Gaulle avait constitué un Gouvernement provisoire, depuis l'ordonnance du 24 septembre 1941, donnant naissance au Comité national français. Celui-ci devait être secondé par une assemblée consultative devant exprimer le plus largement possible « l'opinion nationale¹⁵ ». À Londres, à partir de 1943, une sous-commission de réforme de l'État est confiée au socialiste Félix Guoin¹⁶. Cette dernière va réfléchir aux modalités d'application du suffrage des femmes au sein de la France libre sous l'autorité du Comité national français (CNF) que de Gaulle préside et qui sert de gouvernement en exil. En juillet 1943, elle publie un premier projet de réforme constitutionnelle dans lequel elle annonce le suffrage des femmes, à partir de 18 ans, à toutes les élections et dans les mêmes conditions que les hommes¹⁷. La question de l'âge du vote n'a rien d'anodine. Le suffrage à 18 ans, pour les hommes et les femmes, est alors une proposition du Parti communiste français qui

¹⁴ Helen Harden Chenut, « L'esprit antiféministe et la campagne du suffrage en France, 1880-1914 », *Cahiers du genre*, n° 52, 2012, p. 51-73.

¹⁵ Ordonnance du 24 septembre 1941, université de Perpignan, en ligne [<http://mjp.univ-perp.fr/france/co1940fl-cnf.htm>].

¹⁶ Gilles Morin, « Félix Guoin », in François Broche, George Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, op. cit., p. 705.

¹⁷ Sylvie Chapiron, « Vote des Femmes », in François Roche, Georges Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre*, op. cit., p. 570.

développait dans la clandestinité une propagande ciblée organisée autour de propositions « choc » à destination de groupes sociaux précis, le tout relayé par des journaux clandestins dont les noms indiquaient le public ciblé. Pour la France libre, il s'agit à la fois de concurrencer la propagande communiste en la reprenant tout en invitant les communistes au dialogue. Véritable marqueur de la rupture que le général de Gaulle, encore en quête de légitimité au sein de la Résistance, souhaite avec la Troisième République, le droit de vote des femmes s'affirme comme un point fondamental du projet résistant mais l'arrivée de nouveaux acteurs, et notamment des radicaux, va bouleverser la donne au point que le vote à 18 ans fut très vite abandonné.

Les échecs du Comité général d'étude (CGE) et du Conseil national de la résistance (CNR), cristallisation des clivages

À partir du 1^{er} juillet 1942, le Comité national français s'appuie sur une institution constituée de juristes et d'anciens parlementaires de la Troisième République, souvent radicaux, présente en France métropolitaine : le Comité général des experts¹⁸. Celui-ci est l'un des nombreux cercles de réflexion clandestins, ou semi-clandestins, constitués par des républicains désabusés par la défaite et la chute de la République¹⁹. Il est dirigé par l'ancien ministre du Parti radical, Paul Bastid²⁰ et revêt rapidement un rôle de conseil d'État de la Résistance sous

¹⁸ Diane de Bellescize, « Le Comité Général d'Études de la Résistance », *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, n°99, juillet 1975, p. 1-24.

¹⁹ *Id.*

²⁰ Archives Nationales (AN), Pierrefitte-sur-Seine, 72AJ/45/VI/pièce 3 : Témoignage de Paul Bastid, 27 décembre 1946.

la direction de Jean Moulin qui lui précise ses missions²¹. Au début de l'année 1943, le CGE entame des réflexions sur les réformes à mener dans les champs économique, social, juridique et institutionnel. Composé de républicains fervents défenseurs de la Troisième République, le CGE va vite adopter une ligne conservatrice devenant le premier opposant au suffrage des femmes. Dans les *Cahiers Politiques*, la publication du CGE, l'institution se lance dans une entreprise quasi réactionnaire en estimant, certainement sous la plume de Paul Bastid, que :

« L'admission des femmes dans le corps électoral pourrait se faire progressivement, en commençant par les élections municipales. Certains demandent qu'il y ait des bureaux de vote distincts pour qu'on puisse mesurer exactement la différence de réaction entre les sexes²². »

Le CGE revient donc sur la proposition du général de Gaulle en la limitant aux élections municipales et en lui donnant un statut expérimental. Il s'agit d'une déclaration dans la plus pure tradition radicale d'avant conflit qui, en même temps qu'elle accepte à reculons le principe du suffrage des femmes repris en 1942 par de Gaulle, révèle les peurs que le vote des femmes suscite chez les radicaux. Ici, la volonté de contrôler le vote des femmes vise à confirmer, ou infirmer, l'idée que les femmes seraient plus influençables que les hommes à certaines forces combattues par les radicaux. Ainsi, si les radicaux luttèrent longtemps contre le vote des femmes par anticléricalisme, les femmes étant supposées acquises à l'Église, il n'en va plus de même à partir de la fin des années 1930. De pieuses, les femmes seraient devenues communistes. Durant cette période de guerre, pendant laquelle les communistes entrent dans les institutions résistantes, la question de leur attachement à la République se pose. Pour

²¹ AN, BCRA : Courrier de Jean Moulin, 28 janvier 1943, cité dans Diane de Bellescize, « Le Comité Général d'Études... », *op. cit.*

²² *Les Cahiers Politiques*, CGE, Août 1943, Bibliothèque nationale de France, Collection de la presse clandestine, cf. [gallica.bnf.fr].

les radicaux, les communistes semblent toujours susciter la méfiance malgré leurs actions contre l'occupant. Le 7 septembre 1943, le même CGE propose à la Résistance et au tout jeune Conseil national de la résistance, un projet de constitution accordant le droit de vote aux femmes dans son article 3 : « Sont électeurs les Français et les Françaises âgées de vingt-et-un ans et jouissant de leurs droits civils et politiques »²³. Le CGE se rallie désormais au suffrage des femmes, une victoire pour la cause suffragiste ! À ceci près que :

« Le chef de famille dispose d'une voix supplémentaire lorsqu'il a charge de trois enfants mineurs, légitimes, légitimés ou adoptés, de deux voix lorsqu'il en a quatre et de trois lorsqu'il en a cinq ou davantage. Lorsque le chef de famille est déchu de la puissance paternelle, la représentation des enfants est assurée par la mère, sauf si celle-ci est elle-même déchuée²⁴. »

L'institution du suffrage familial vise à réduire l'impact des femmes dans les votes à venir, alors que leur poids démographique les aurait rendues largement majoritaires dans le corps électoral. Il réaffirme la primauté de la tenue de la famille sur l'émancipation politique individuelle. Pour le CGE, la famille est en danger et l'émancipation politique contribuerait à l'affaiblir encore plus. On voit bien ici ressurgir les discours natalistes et de valorisation de la famille traditionnelle que la guerre semble loin d'avoir ébranlés et dont Vichy n'a pas le monopole²⁵. Cette prise de position du CGE confirme que les univers intellectuels vichystes et résistants ne sont pas étanches et provoque de nombreuses réactions dans les mouvements de Résistance, notamment l'Organisation civile et militaire (OCM) qui dénonce un positionnement « réactionnaire et clérical »²⁶. Pour Charles

²³ AN, 72AJ/45 dossier 6 : Projet de constitution du CGE, 7 septembre 1943.

²⁴ *Id.*

²⁵ Simon Dell'Asino, *Le suffrage des femmes...*, *op. cit.*, p. 130.

²⁶ AN, 72AJ/67//Pièce 11 : Note de l'OCM sur le projet constitutionnel du CGE, septembre-octobre 1943.

Dumas du Parti socialiste clandestin, il s'agit d'une mesure « spectaculaire », « publicitaire », « inefficace » et dangereuse en ce qu'elle pourrait mener à condamner le célibat²⁷. Le débat est clivant et le CGE paraît en minorité dans la Résistance mais c'est sans compter sur l'action de Paul Bastid au sein d'une nouvelle institution.

Dans le même temps, à partir du 27 mai 1943, le Conseil national de la résistance (CNR) débute ses travaux. Cette institution, voulue par Jean Moulin, doit servir de représentation des différents mouvements de pensée de la Résistance métropolitaine afin d'établir un projet politique commun²⁸. Parmi ses membres, Paul Bastid est nommé représentant du Parti radical. Farouche opposant au suffrage des femmes pour les raisons détaillées par le CGE, mais surtout en ce que cela remettrait en cause l'un des principaux piliers de la Troisième République, Paul Bastid va bloquer toute proposition du CNR sur ce sujet en menaçant de quitter l'institution selon le témoignage de Jacques Debû-Bridel²⁹. Celle-ci fonctionnant sur le compromis et l'unanimité de ses membres, une défection aurait entraîné sa mort complète. La menace d'une démission posée sur ce sujet, il en était fini du suffrage des femmes au CNR. Le programme du CNR, *Nos Jours Heureux*, publié en mars 1944, ne prendra finalement aucune décision d'ordre constitutionnel, faute de consensus sur le régime à venir.

Actant de cette impossibilité de trouver un compromis, les mouvements de résistance et les partis clandestins abandonnent pour certains leur position suffragiste au sein du CNR. C'est le cas du Parti socialiste clandestin qui propose désormais un « suffrage universel le plus large

²⁷ AN, 72AJ/70/I/pièce 10 : Rapport de Spees [Charles Dumas] sur l'avant-projet du CGE, 1943.

²⁸ Guillaume Picketty, « Conseil National de la Résistance », in François Roche, Georges Caitucoli, Jean-François Muracciole (dir.), *Dictionnaire de la France libre, op. cit.*, p. 363.

²⁹ Jacques Vistel (présidence), *Actes du colloque Femmes Résistantes*, Sénat, 27 mai 2014, disponible en ligne, consulté le 2 septembre 2016 : [<http://www.senat.fr/rap/r13-757/r13-7574.html>].

possible » sous-entendant un retour au suffrage d'avant-guerre plutôt que son extension aux femmes³⁰, alors qu'il avait été, précédemment, un farouche opposant au CGE revendiquant fin 1943 le suffrage des femmes comme ayant « toujours fait partie de [ses] revendications [et ne pouvant qu'] être adopté par [lui] »³¹. Les communistes critiquent ces revirements dénonçant le « mutisme absolu » des socialistes « sur la question de l'extension du suffrage » auquel les socialistes opposent le besoin d'un « projet d'entente [...] au carrefour des idées et des forces de [leur] temps.³² » Si le CNR échoue à s'accorder sur l'extension du suffrage universel aux femmes, c'est avant tout parce que son organisation institutionnelle, calquée sur le fonctionnement d'une commission parlementaire, ne pouvait tolérer l'absence de compromis unitaire contribuant à accorder à des avis, pourtant très minoritaires, une force de blocage³³. Le Parti radical parvint alors à gripper l'ensemble du processus, profitant de l'absence de procédures décisionnaires annexes au sein du CNR qui auraient pu permettre de surmonter l'absence d'unanimité.

Ce débat ne se limite pas aux institutions résistantes. Dans les journaux clandestins féminins, notamment communistes, les femmes se mobilisent pour le suffrage des femmes mettant en avant l'exemple de l'Union soviétique qui avait consacré l'égalité civique entre hommes et femmes et menait une propagande active pour lier la réussite de son armée sur le terrain avec la présence de femmes en son sein. Au-delà des seules paroles, les femmes vont aussi voter pendant la guerre et se mobiliser pour le suffragisme. La libération de la Corse entre septembre et octobre 1943 leur offre l'occasion d'une puissante mobilisation. Les communistes

³⁰ AN, 72AJ : Programme du Parti socialiste et des MUR, non daté.

³¹ AN, 72AJ/70// pièce 10 : Rapport de Spees sur l'avant-projet du CGE, 1943.

³² AN, 72AJ/69//IV/pièce 5 : Réponse du Parti socialiste aux observations présentées par le Parti communiste, non daté.

³³ Claire Andrieu, « Le programme du CNR dans la dynamique de construction de la nation résistante », *Histoire@Politique*, Presses de Sciences Po, 2014, n° 24, p. 5-23.

présents sur place au sein du Front national choisirent de forcer la main des institutions résistantes en organisant dans toutes les municipalités des élections à mains levées afin de renouveler les conseils municipaux nommés par Vichy. À cette occasion, non seulement les femmes votent, mais elles sont aussi élues. C'est le cas de Renée Pagès-Perini, belle-sœur de Danielle Casanova décédée quelques mois plus tôt³⁴. Le retentissement est national et contribue à affaiblir la position du CGE et du Parti radical. *La Ménagère Parisienne* titre ainsi « Vive la Corse » et note que « dans chaque village [...] [on] réclama la présence d'une femme dans les nouveaux organismes d'administration »³⁵. *L'Aurore*, journal clandestin de Paul Bastid, lui refuse d'évoquer les événements corses³⁶. Cette mobilisation donne un nouveau poids aux propositions suffragistes et contribue à isoler l'opposition des radicaux avant que l'Assemblée consultative provisoire d'Alger ne se penche sur le sujet.

Après d'âpres débats au sein de l'Assemblée consultative d'Alger en mars 1944, qui nous sont désormais bien connus³⁷, le suffrage des femmes (total et égal à celui des hommes, accompagné de l'éligibilité) est réintroduit dans le projet résistant sous l'impulsion des communistes clôturant une séquence de deux années riches en enseignements.

³⁴ Simon Dell'Asino, *Le suffrage des femmes ...*, *op. cit.*, p. 117.

³⁵ *La Ménagère Parisienne*, Octobre 1943, Paris, Bibliothèque nationale de France (BNF), cf. [gallica.bnf.fr].

³⁶ *L'Aurore*, octobre 1943, n°4, Paris, BNF, collection de la presse résistante, cf. [gallica.bnf.fr].

³⁷ Voir William Guéraiche, « Le débat du 24 mars 1944 à l'Assemblée consultative d'Alger », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1/1995 et « Les femmes politiques de 1944 à 1947 : quelle libération ? », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 1/1995 ; Michèle Riot-Sarcey, « L'après-guerre ou les limites du droit » in *Histoire du féminisme*, La Découverte, 2015.

La question du suffrage est profondément liée à celle du régime politique à adopter à la Libération. En cela, elle révèle les fractures profondes au sein de la Résistance entre républicains conservateurs et défenseurs d'une république entièrement rebâtie et déjà rebaptisée Quatrième République. Pour de Gaulle le suffrage des femmes, au départ étendard de sa volonté de rupture démocratique et moderne avec la Troisième République, se transforme en terreau de division dès le ralliement des radicaux à la Résistance, que le chef de la France libre tente d'apaiser. Loin d'un acte d'autorité, le vote des femmes est l'occasion d'une recherche difficile de consensus au sein de la Résistance. Elle est aussi l'occasion d'une mobilisation des femmes, principalement hors des institutions résistantes, qui acte leur nouvelle puissance politique dans cette France en guerre.

Elle atteste aussi les peurs natalistes qui structurent la pensée conservatrice française depuis l'entre-deux-guerres et transcendent les frontières militaires et politiques. Elle permet d'étudier les conceptions de genre qui régissent les résistants révélant des univers genrés pluriels, connectés, poreux. Enfin, les échecs du suffrage traduisent l'incompatibilité des premières institutions résistantes à construire une unanimité résistante. Il faudra attendre l'Assemblée consultative provisoire pour observer la nation résistante réellement se forger autour d'un projet commun dont le suffrage des femmes sera l'un des piliers du renouveau.

Résumé

Cette thèse analyse le rôle ambivalent de l'exil politique cubain dans le processus de séparation de Cuba et de l'Espagne au XIX^e siècle, à l'époque où se définit un mouvement anticolonial dans l'île. Des années 1830 à la fin de la guerre des Dix Ans, quitter Cuba n'est pas toujours synonyme d'aspirations indépendantistes. À l'inverse, le départ peut parfois tempérer les aspirations séparatistes des créoles. Cette étude insiste sur la grande diversité d'un personnel unifié par l'histoire-patrie insulaire et sur les dissonances que l'exil introduit dans le récit patriotique cubain.

Mots-clés : Cuba – Exil politique – Bannissement – Nationalisme – Empire.

Abstract

Leaving the Ever-Faithful Island. Exiles and Banishment at the Time of Cuban Separatism, 1834-1879

This dissertation analyses the ambivalent role of political exile from Cuba at the moment of its separation from Spain in the 19th century, a period during which the anticolonial movement on and off the island solidified. This work contends that from the 1830s to the end of the War of Ten Years, leaving Cuba was not necessarily indicative of a separatist ideology. Rather, in certain instances, departure assuaged such ideologies. This work tracks these exiles in all their diversity, and traces the kinds of dissonance that exile might introduce into the patriotic Cuban narrative, an emphasis often looked over in national histories.

Keywords: Cuba – Political exile – Banishment – Nationalism – Empire.

La trajectoire « exemplaire » de José Martí, véritable héros national cubain, est le point de départ de cette recherche¹. Ayant quitté Cuba à dix-

¹ Le présent article est le compte rendu d'une thèse préparée à l'université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne, sous la direction d'Annick Lempérière, intitulée « Quitter la Très Fidèle. Exilés et bannis au temps du séparatisme cubain, 1834-1879 », soutenue le 12 décembre 2016. Jury : Annick Lempérière (directrice, Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Ada Ferrer (NYU), Pilar González (présidente,

huit ans, banni par les autorités coloniales, il vit la plus grande partie de son existence à l'extérieur de Cuba. Le fait que l'Apôtre de la nation cubaine se construise en exil, ne combattant sur le champ de bataille qu'au moment de sa mort prématurée en 1895, semble suggérer que la fabrique de la Cuba indépendante a résulté en grande partie des « patriotes de l'extérieur » que sont les exilés cubains. Ces derniers auraient été ce que l'historiographie nationaliste cubaine a nommé « l'autre aile de l'armée indépendantiste² ».

Cette hypothèse implique de remonter aux sources de l'exil cubain, afin de déterminer le moment où des créoles aux volontés séparatistes ont commencé à quitter l'île pour raisons politiques, tantôt chassés par un pouvoir soucieux de la « tranquillité de l'île », tantôt partis de leur plein gré, pour bâtir à l'étranger des projets pour la nation à venir. L'année 1837 marque le point de départ de cette étude : la Couronne espagnole convoque alors des Cortes constituantes afin de redéfinir sa politique domestique et coloniale. Le nouveau gouvernement a beau se vouloir libéral avec les sujets d'Espagne péninsulaire, les créoles de Cuba et Porto Rico n'obtiennent aucune représentation politique au parlement de la Mère Patrie et leurs députés sont même expulsés des Cortes³. L'un de ces représentants cubains, José Antonio Saco, est un avocat réformiste qui vit déjà à Madrid depuis quelques années. Il a été banni par le capitaine général de Cuba pour ses idées libérales et écrit, depuis son exil, un plaidoyer en faveur des libertés politiques de son île natale, sans réclamer pour autant son indépendance⁴. Ainsi, de José Antonio Saco dans les

Paris VII), Michèle Guicharnaud (Pau Pays de l'Adour), Sylvie Aprile (Lille III), Clément Thibaud (Nantes).

² Paul Estrade, *José Martí ou les fondements de la démocratie en Amérique latine*, Paris, Éditions Caribéennes, 1987.

³ Josep Fradera, *Colonias para después de un imperio*, Barcelone, Ediciones Bellaterra, 2005.

⁴ Manuel Moreno Friginals, *José A. Saco. Estudio y bibliografía*, Santa Clara, Universidad central de Las Villas, 1960.

années 1830 à José Martí dans les années 1870 à 1890, se dessine un « siècle des exilés cubains » qui embrasse une diversité d'options politiques face au pouvoir colonial espagnol.

Trois grandes questions se sont posées pour traiter le sujet ainsi défini. D'abord : quel est le rôle joué par l'exil dans la construction de la nation cubaine ? Au-delà des caricatures espagnoles et des glorifications patriotiques cubaines, quel a été le poids des Cubains de l'extérieur dans le processus anticolonial du XIX^e siècle dans l'île et hors de l'île ? Ensuite, quelles sont les caractéristiques du séparatisme cubain de l'extérieur, quelles sont ses spécificités et ses points communs avec les autres exils de l'époque⁵ ? Enfin, que disent l'exil et le bannissement des liens ambivalents entre Cuba et l'Espagne ? L'exil permet d'élargir l'éventail des possibles politiques pour Cuba, à rebours du récit linéaire de l'indépendance, univoque et monochrome.

L'étude s'est restreinte à une période recouvrant la vie de José Antonio Saco : de son bannissement de 1834 dans le contexte du durcissement de la politique coloniale espagnole, à sa mort en 1879. Il est alors à Barcelone et vient finalement d'être élu député de Cuba aux nouvelles Cortes de la péninsule. C'est surtout l'année qui suit la première guerre anticoloniale cubaine, la Guerre des Dix Ans, qui oppose les Espagnols aux *mambises* séparatistes dans l'île de 1868 à 1878. L'indépendantisme est alors loin d'être la seule option envisagée par les séparatistes, l'autonomisme et l'annexionnisme rivalisent avec l'option de l'indépendance intransigeante et l'exil se trouve à cette époque au cœur de cette riche palette politique, depuis New York, Madrid ou La Nouvelle Orléans. De plus, cette recherche ainsi que des travaux antérieurs ont montré qu'au début des années 1880, l'exil cubain change progressivement de visage et de couleur. Plus modeste, plus ouvrier et moins blanc, le personnel exilé peuplant le sud de

⁵ Sylvie Aprile, *Le siècle des exilés. Bannis et proscrits de 1789 à la Commune*, CNRS Éditions, 2010.

la Floride et la Côte Est des États-Unis ouvre un autre épisode du combat politique cubain. Par contraste, la séquence 1834-1879 apparaît progressivement comme celle d'un possible « temps du compromis » entre créoles exilés et péninsulaires loyalistes.

Une autre distinction s'ajoute à ces considérations chronologiques. Si cette thèse raconte l'histoire d'exilés et de bannis, c'est dans le but de proposer une définition la plus large possible du départ pour raisons politiques. En effet, choisir d'englober ceux que le pouvoir espagnol condamne à une sentence de bannissement dans la famille de l'exil peut sembler abusif. Certains des noirs libres envoyés au Mexique après la répression de la prétendue conspiration de *La Escalera* en 1844 n'avaient rien en commun avec les hommes de lettres blancs annexionnistes, qui au même moment, organisaient des expéditions pour que Cuba fût un nouvel État de la République nord-américaine⁶. Pourtant, à bien des occasions, leurs chemins se croisent. Les sources du pouvoir espagnol montrent que le soupçon de sédition touche parfois de façon comparable un riche aristocrate à particule et un esclave de plantation.

Quant à savoir combien sont ces hommes et ces femmes qui ont quitté Cuba, la précédente définition élargie du « départ pour raisons politiques » montre combien il est malaisé de donner des chiffres stables pour un objet d'étude aussi volatil que l'exil. Certains ne se considèrent pas exilés, d'autres le deviennent après avoir voyagé pour convenance personnelle, d'autres encore entrent et sortent de l'état d'exil au gré de leur trajectoire personnelle. Le chiffre le plus large regrouperait plus de 100 000 personnes, le plus restreint environ 20 000 pour la période des années 1840 à la fin de la Guerre des Dix Ans. Cette thèse ne s'attarde que sur quelques centaines d'individus, et étudie précisément la trajectoire d'une trentaine d'hommes et de femmes qui forment alors le directoire de l'exil

⁶ Michèle Reid-Vázquez, *The year of the lash. Free people of colour in Cuba and the nineteenth century Atlantic world*, Athens, University of Georgia Press, 2011 ; Rodrigo Lazo, *Writing to Cuba: filibustering and Cuban exiles in the United States*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 2005.

cubain. Il s'agit de ceux qui ont le plus écrit sur la question de la politique cubaine en exil.

L'approche historiographique supposait de relever d'importants défis pour mener à bien ce travail. Outre le relatif oubli de l'exil par la geste patriotique cubaine de cet exil séparatiste, sûrement à cause de ses ambivalences quant à l'indépendance, il fallait intégrer à cette étude la vision espagnole de ce qui est souvent vu comme un moment de fissure de l'empire amoindri⁷. La vision états-unienne de cette période est quant à elle centrée sur les ambitions nord-américaines pour l'île. De plus, les spécialistes de l'exil européen du XIX^e siècle ajoutent une autre tonalité à l'étude envisagée : ils insistent sur les circulations d'hommes et d'idées issues des révolutions libérales et républicaines du Vieux continent⁸. Ce travail a bénéficié des approches rénovées depuis une vingtaine d'années dans bien des aspects de ce sujet : l'histoire impériale, connectée, l'histoire des migrations, des mobilités contraintes, l'exil comme nouvel objet d'étude appliqué aux visions transnationales de l'histoire euro-américaine⁹.

Enfin, l'épineuse question de la couleur et de l'esclavage ne pouvait être éludée. Dans une île où l'esclavage n'est aboli qu'en 1886, comment

⁷ Josep Fradera a souligné avec vigueur l'aporie de ce constat décliniste pour l'Empire espagnol au XIX^e siècle, voir Josep Fradera, *Colonias para después de un imperio*, *op. cit.*

⁸ Voir par exemple, Walter Johnson, *River of Dark Dreams*, Cambridge, Harvard University Press, 2013. Delphine Diaz, Jeanne Moisand, Romy Sánchez et Juan Luis Simal (dir.), *Exils entre les deux mondes. Migrations et espaces politiques atlantiques au XIX^e siècle*, Mordelles, Éditions les Perséides, 2015.

⁹ Caroline Douki et Philippe Minard, « Histoire globale, histoires connectées : un changement d'échelle historiographique ? », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007, n° 54-4bis, p. 7-21, p. 33 ; Sanjay Subrahmanyam, « Connected Histories: Notes towards a Reconfiguration of Early Modern Eurasia », *Modern Asian Studies*, 1997, vol. 31, n° 3, p. 735-762 ; Maurizio Isabella, *Risorgimento in exile: Italian émigrés and the liberal international in the post-Napoleonic era*, Oxford-New York, Oxford University Press, 2009 ; Benedict R. Anderson, *Les bannières de la révolte : anarchisme, littérature et imaginaire anticolonial : la naissance d'une autre mondialisation*, Paris, La Découverte, 2009.

s'articulent les questions liées à l'abolitionnisme, aux catégories raciales et à l'idée de libération avec l'exil séparatiste ? À propos des incidences de la couleur sur les options politiques, les situations mises au jour par les archives se sont avérées complexes à interpréter. Il en ressort que l'exil est à large majorité blanche et ne tranche jamais vraiment pour l'indépendantisme abolitionniste¹⁰.

Grâce aux nombreuses sources collectées, dont la localisation correspond aux lieux de dispersion du personnel exilé, ce travail démontre que l'exil séparatiste cubain hésite plus face à l'idée de nation qu'il ne la forge. Les apports de ce travail peuvent se résumer en trois points.

Les mobilités contraintes qui consistent à quitter Cuba sont un objet transversal qui permet de faire émerger une nouvelle temporalité, celui d'une discussion prolongée entre créoles et péninsulaires dans laquelle les exilés occupent une place primordiale. Ainsi, malgré le rapport de force de la guerre, beaucoup des exilés continuent à dialoguer et négocier avec l'ennemie supposée qu'est la péninsule. C'est même le cas des bannis qui ne prônent pas systématiquement l'indépendance. Ce constat s'appuie sur le repérage d'un changement de génération qui se joue à la fin de la Guerre des Dix Ans : les témoins des indépendances meurent pour laisser la place à des jeunes nés dans les années 1840-1850, et dont l'indépendance de Cuba est le premier combat politique. Cette thèse montre ainsi la rupture qui s'opère à la fin des années 1870 et dont l'exil se fait le porte-parole. Ceux qui ont connu la litanie réformiste ou les échecs annexionnistes sont vieux et fatigués, même si certains ont fini par rejoindre les rangs indépendantistes. Loin d'être des précurseurs, une part

¹⁰ Rebecca J. Scott, *Slave emancipation in Cuba: the transition to free labor, 1860-1899*, Princeton, N.J., Princeton University Press, 1985 ; Ada Ferrer, *Insurgent Cuba: race, nation, and revolution, 1868-1898*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1999 ; Christopher Schmidt-Nowara, *Empire and antislavery: Spain, Cuba, and Puerto Rico, 1833-1874*, Pittsburgh, University of Pittsburgh Press, 1999 ; Aline Helg, *Our rightful share: the Afro-Cuban struggle for equality, 1886-1912*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1995.

de ces exilés du compromis poursuit une négociation avec l'Espagne pour faire valoir ses intérêts politiques, économiques, et fiscaux. Cette thèse montre que l'exil favorise ce positionnement ambigu.

C'est aussi une nouvelle géographie impériale qui est dessinée par la carte de l'exil esquissée dans ce travail. Loin d'être en déliquescence, l'Empire espagnol se réinvente à travers ses nouveaux ennemis dispersés autour de l'Atlantique. Plus qu'un laboratoire de la nation, l'exil politique serait plutôt un laboratoire colonial pour l'empire, en particulier pour ses ressorts diplomatiques et policiers, qui s'affinent au contact de ses nouveaux dissidents que sont les exilés cubains.

Enfin, s'il apparaît clairement qu'il existe une synergie indépendantiste dans la Cuba des années 1860 et 1870, les exilés semblent bel et bien compliquer le projet national cubain. L'étude de leur culture écrite et matérielle et de la mise en réseau de cette communauté exilée révèle une activité politique foisonnante mais très hétéroclite. Ainsi, l'annexionnisme est une option qui n'est jamais vraiment abandonnée durant toute la période et au-delà, et l'exil aux États-Unis semble résolument la renforcer. Le réformisme ne meurt pas en 1879 mais se mue en autonomisme, une tendance qui connaît une audience élargie dans la Cuba des années 1880-1890. L'exil montre bien plus un déficit d'identité nationale et de longues hésitations entre plusieurs alternatives à la souveraineté coloniale qu'une affirmation univoque du projet indépendantiste. Ainsi, au miroir d'autres exils et bannissements du même temps, les spécificités du cas cubain font que la rupture est parfois moins marquée avec l'Espagne qu'avec la société insulaire elle-même. Sur les thèmes de la couleur, de la distinction socio-économique qu'induit le monde de la plantation sucrière et de ses esclaves, et sur celui du combat armé, les lignes de partage sont plus fortes avec l'île qu'avec la péninsule. Cela étant, l'exil étudié dans ce travail produit moins des déracinés que des individus très en lien avec l'île qu'ils ont quittée comme avec la péninsule qui les condamne et les lieux d'accueil qui les hébergent. La présente thèse montre ainsi que l'exil n'est

pas aux sources de la nation dans le cas cubain et qu'il en révèle, au contraire, les nombreuses ambivalences et contradictions.

Cuba, l'URSS et le Chili

dans la Guerre froide globale, 1959-1973

Vers une « histoire triangulaire » des relations internationales

RAFAEL PEDEMONTE

Résumé

Dans une perspective comparée, cette thèse étudie la politique extérieure de l'URSS afin de déceler ses effets en Amérique latine, un continent qui, loin d'absorber passivement les influences externes, est devenu un acteur majeur de la Guerre froide. En examinant les rapports de Moscou avec le Chili et Cuba entre 1959 et 1973, ce travail cherche à définir les particularités des relations politiques et culturelles, les interactions « triangulaires » entre les trois pays analysés, et d'évaluer l'impact de la présence soviétique sur les imaginaires des sociétés locales.

Mots-clés : Cuba – URSS – Chili – Guerre froide – Culture.

Abstract

***Cuba, the USSR and Chile in the Global Cold War, 1959-1973
Towards a “Triangular History” of International Relations***

Following a comparative approach, this dissertation examines the Soviet foreign policy in order to unveil its effects in Latin America, a continent that instead of being a passive consumer of external influences became a major actor of the Cold War. Examining Moscow's relationships with Chile and Cuba between 1959-1973, this thesis analyzes the particularities of political and cultural links, the “triangular interactions” between the three countries and assesses the Soviet presence's impacts on local imaginaries.

Keywords: *Cuba – USSR – Chile – Cold War – Culture.*

La chute de l'URSS¹ a provoqué un tournant majeur dans l'étude des relations internationales, marqué par la volonté de dépasser les interprétations traditionnelles – trop conditionnées par les impératifs politiques – en soulignant la place du « Sud » et la diversité des engagements idéologiques. Dans cette perspective, le présent travail soutient qu'en Amérique latine la Guerre froide ne peut nullement se limiter à un schéma binaire marxisme soviétique / libéralisme états-unien. Le foisonnement idéologique, enrichi par la Révolution cubaine et la « voie chilienne vers le socialisme », a engendré un climat particulier, façonné par les deux « grands » modèles, mais aussi complexifié par une dynamique interne nous empêchant de concevoir les réalités locales comme de simples émanations des pouvoirs dominants. Construite sur la base d'une « approche culturelle » et d'une revalorisation du rôle des territoires « périphériques », la thèse propose une conception renouvelée de la « Guerre froide globale² ».

Cette approche, amorcée par le *cultural turn* des années 1990, guide l'analyse des objectifs et des effets de la présence diplomatique soviétique sur le continent latino-américain. Après avoir constaté que le rapport de l'URSS avec chaque pays présente des traits différenciés, j'ai opté pour sélectionner deux cas d'étude : Cuba et le Chili. Devenue membre à part entière du camp socialiste, la Révolution castriste s'imposait tout naturellement. Quant au Chili, son histoire tumultueuse illustre

¹ Cet article est le compte rendu d'une thèse de doctorat intitulée « La guerre pour les idées en Amérique latine. Relations politiques et culturelles avec l'Union soviétique : une approche comparative (Cuba-Chili, 1959-1973) », soutenue le 7 juillet 2016, sous la direction de Marie-Pierre Rey (Paris 1) en co-tutelle avec Alfredo Riquelme (Pontificia Universidad Católica de Chile). Le jury était composé de Marie-Pierre Rey, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Alfredo Riquelme, professeur à la Pontificia Universidad Católica de Chile, Annick Lempérière, professeur à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Alvar de la Llosa, professeur à l'université Lyon Lumière Lyon 2, Manuel Gárate, professeur à l'universidad Alberto Hurtado.

² Terme employé par l'historien Odd Arne Westad, *La Guerre froide globale. Le tiers-monde, les États-Unis et l'URSS (1945-1991)*, Paris, Payot, 2007.

remarquablement les complexités de la « Guerre froide latino-américaine ». La « voie chilienne » de Salvador Allende (1970-1973) – fondée sur le respect des institutions et l'instauration graduelle d'un système socialiste – semblait conforter la « coexistence pacifique » soviétique. De surcroît, l'administration précédente, celle d'Eduardo Frei (1964-1970), qui entame un programme réformiste caractérisé par une ouverture diplomatique, provoque une étonnante intensification des liens avec Moscou.

Ainsi, grâce à des recherches dans plusieurs pays (Cuba, Chili, Russie, France, Belgique), j'ai pu dresser un certain nombre de constats, parfois imprévus. Concernant les relations chileno-soviétiques, la thèse observe, par exemple, qu'il est possible d'identifier davantage d'éléments de continuité que de rupture entre l'ère de Frei – à l'égard de qui Moscou a fait preuve d'excellentes dispositions – et la période de l'Unité populaire (UP). À Cuba, où Fidel Castro se proclame marxiste-léniniste trois ans après le triomphe révolutionnaire, les années 1960-1970 présentent un développement instable des rapports avec l'URSS. Malgré la dépendance croissante envers l'aide soviétique, il est impossible de concevoir les relations bilatérales comme une évolution ascendante. Le radicalisme des *barbudos* a sérieusement gêné le Kremlin, ébranlant le Mouvement communiste international. Les moments d'affinité ainsi que les phases de tensions entre les deux pays ont conditionné l'envergure des connexions, ce qui s'est notamment reflété dans l'essor des échanges culturels.

Cette dernière observation renvoie à une dimension essentielle de la thèse. L'analyse d'un large éventail de sources non diplomatiques – entretiens oraux, récits de voyage, œuvres littéraires (auxquelles j'ai accordé une importance particulière) – a permis de souligner un aspect moins connu de la présence soviétique : la transformation des imaginaires locaux. Outre la « diplomatie culturelle », véritable priorité de « l'internationalisme khrouchtchév³ », la nouvelle proximité nourrit des

³ Tobias Rupprecht, *Soviet Internationalism after Stalin: Interaction and Exchange*

représentations particulières, des stéréotypes divers, associés à la « patrie du prolétariat ». Ici, la notion de « culture » est conçue sur la base d'une approche sémiotique, c'est-à-dire comme une « toile de signification » permettant de saisir le monde environnant à travers un processus de représentation. En ce sens, un livre, un film, une maquette du Soutnik, etc. – objets transmis pour diffuser une image séduisante du modèle socialiste – s'érigent en « objets symboliques » porteurs d'un message que les acteurs sociaux peuvent, à leur tour, interpréter de différentes façons.

L'envoi dans « les Amériques » de ces productions ainsi que de personnalités remarquables (Valentina Terechkova, Oleg Popov, etc.) a exercé un puissant impact. Mais la thèse montre que les réactions ne sont pas identiques dans les deux sociétés analysées : alors qu'à Cuba, la montée de l'influence culturelle soviétique suscite la méfiance de ceux qui craignent l'adoption d'un « réalisme socialiste tropical », au Chili, l'excellence artistique de l'URSS représente une formidable occasion de découvrir des spectacles de qualité (Cirque de Moscou, *Beriozka*, etc.), déclenchant un intérêt même chez ceux qui condamnent le socialisme. Ces réactions divergentes sont déterminées par le contexte politique : dans un pays moins dépendant du Kremlin comme le Chili, les prestations des Soviétiques tendent à être dissociées de la géostratégie du Politburo, alors que le rapprochement officiel entre La Havane et Moscou crée beaucoup d'appréhensions chez ceux qui s'efforcent de préserver l'éclectisme artistique.

Ces constatations m'ont poussé à briser les schémas associant de manière abusive la possibilité d'entretenir un rapport avec « le Soviétique » à l'affiliation politique de chacun. Par ailleurs, pour le Kremlin, l'objectif immédiat n'était pas toujours de convaincre les récepteurs de la supériorité du modèle incarné ; il s'agissait aussi d'atténuer les représentations

négatives. Un exemple révélateur confirme cette hypothèse : en invitant l'archevêque et recteur de l'Université catholique du Chili Alfredo Silva Santiago, un homme connu pour son conservatisme, il est évident que Moscou ne se propose pas de le « convertir » au communisme mais plutôt de tempérer ses préjugés. Si le prélat rentre dans son pays avec une impression moins catastrophique de la vie religieuse en URSS, il s'agirait déjà d'une forme de victoire de la diplomatie de Moscou. C'est ce cadre plus complexe, qui ne se réduit pas à un schéma Est-Ouest où les individus seraient contraints de choisir entre l'une des deux idéologies, que cette thèse cherche à mettre en avant. Plus que l'imposition d'un modèle, c'est plutôt le « glissement » des idées qui est visé : il fallait conforter les convictions des « camarades » mais aussi nuancer les visions effrayantes en insistant sur le versant « humain » de l'URSS et par-là affaiblir les liens historiques entre les sociétés latino-américaines et les États-Unis. C'est ce que j'ai qualifié de « Guerre froide pour les idées ».

Deux dimensions des relations ont été retenues : une approche politique et une approche culturelle. L'expression politique des rapports, grâce à quoi s'articulent les contacts dans d'autres domaines, est l'objet des trois premiers chapitres. La période « d'affinité idéologique » entre le Chili et l'URSS (les années de l'UP) n'a pas conduit à une rupture des tendances de la période de l'administration Frei (1964-1970). Quant à Cuba, les phases de divergences idéologiques ont eu un effet sur la nature des connexions : entre 1966 et 1968 – avant la « normalisation » qui débouchera sur une explosion des relations – les sérieuses réticences du castrisme ont visiblement découragé les liens réciproques.

Les trois chapitres suivants examinent l'impact des évolutions politiques sur le déroulement des relations culturelles. La nouvelle place de l'Amérique latine dans la vision stratégique de Moscou s'est répercutée dans la création d'un dispositif institutionnel « d'amitié » (chapitre 4) ainsi que sur le déplacement d'artistes et d'étudiants de part et d'autre de l'Atlantique (chapitre 5) ou sur le transfert de productions ou de tendances

culturelles (chapitres 6). Le dernier chapitre est consacré à un exercice plus complexe mais indispensable : saisir l'effet de la nouvelle proximité soviéto-latino-américaine sur les imaginaires, une démarche essentielle car, à l'instar des conclusions de cette thèse, c'est dans les profondeurs de l'esprit humain que nous devons appréhender l'impact décisif de la Guerre froide.

Cette perspective comparative permet d'observer que les relations entre deux pays s'articulent en fonction d'un contexte plus large, où maints acteurs interviennent, dévoilant une logique qualifiée de « triangulaire ». J'ai ainsi cherché à démontrer que la position de Moscou envers Santiago est liée aux expériences dans l'île des Caraïbes. Des communistes chiliens – Pablo Neruda, Luis Corvalán – sont appelés à exprimer au nom du « communisme international » les réticences du Kremlin face au « défi » des Cubains, qui ne cessaient de critiquer le rapprochement avec Frei. Plus tard, la disposition de Castro envers l'UP devient un signe de la restructuration de sa politique extérieure, envoyant par la même occasion un message de souplesse aux Soviétiques, les seuls qui pouvaient garantir la survie du régime.

Des sources d'une grande diversité sont à l'origine de ces conclusions. Cependant, de nombreux documents restent à dépouiller, surtout à Cuba, où l'actuel processus d'ouverture annonce des possibilités accrues pour les chercheurs. Durant les années de Guerre froide, d'autres nations latino-américaines ont noué des liens privilégiés avec l'URSS : le Pérou du général Velasco Alvarado, le Nicaragua des Sandinistes, par exemple. Cette thèse veut convaincre de la nécessité de multiplier les approches comparatives, à un moment où l'accès aux archives est plus aisé tandis que les protagonistes et témoins de cette histoire, sous l'effet inexorable du passage du temps, se font de plus en plus rares. Ce travail se focalise sur deux cas estimés essentiels mais les multiples comparaisons potentielles⁴

⁴ Un effort dans ce sens a été mené par Tanya Harmer dans son analyse de la

ouvrent aux spécialistes un terrain fertile pour mieux appréhender la complexité de la « Guerre froide pour les idées » en Amérique latine.

« Guerre froide interaméricaine », soulignant les influences des régimes militaires brésiliens et de la Révolution cubaine dans l'évolution du Chili d'Allende. Tanya Harmer, *Allende's Chile & the Inter-American Cold War*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 2011.

Cartes et constructions de territoires impériaux dans le nord de la péninsule indochinoise, 1885-1914

MARIE DE RUGY

Résumé

Cette thèse propose une réflexion sur le pouvoir effectif de la cartographie en situation coloniale et sur les enjeux frontaliers en Asie du Sud-Est. Elle montre comment les marges septentrionales de la péninsule indochinoise, disputées par les empires britannique, français et chinois, le royaume de Siam et les populations locales entre 1885 et 1914, ont été représentées et construites. Cette étude croisée des politiques géographiques impériales permet de montrer la complexité du processus cartographique sur le terrain et les constructions territoriales qui en découlent.

Mots-clés : Histoire transnationale – Empires britannique et français – cartographie en situation coloniale – Indochine – Birmanie.

Abstract

Mapping and making imperial territories in Northern Indochinese Peninsula, 1885-1914

This dissertation discusses the effective power of colonial cartography as well as the borders' challenges in Southeast Asia. It shows how the Northern margins of the Indochinese Peninsula, disputed by the British, French and Chinese empires, the Siam kingdom and local populations between 1885 and 1914, have been represented and built. This connected history of geographical imperial policies enlightens the complex cartographic process on the ground and the ensued territorial constructions.

Keywords: *World history – French and British Empires – Colonial mapping – Indochina – Burma.*

Au milieu des années 1880, les marges septentrionales de la péninsule indochinoise sont soumises à une double conquête coloniale, celle de l'Annam et du Tonkin par les Français et celle de la Haute-Birmanie par les

Britanniques¹. Lors de la course aux territoires qui se poursuit pendant trente ans, les différents acteurs en présence cherchent à délimiter leur espace de souveraineté – impérial pour la France, la Grande-Bretagne et la Chine, voire le Vietnam, national pour le Siam, sans omettre le cas des ethnies transfrontalières. L'enjeu de cette thèse était d'écrire une étude croisée de la cartographie dans le nord de la péninsule indochinoise, afin de mettre en lumière le statut central d'un territoire spatialement périphérique, à propos duquel on a pu parler d'une « géographie de l'ignorance² ». Elle découle d'une double interrogation sur le pouvoir effectif de la cartographie et sur les enjeux frontaliers en Asie du Sud-Est.

Ce travail s'inscrit au croisement de deux champs historiographiques, qui connaissent d'importants renouvellements : l'histoire des colonisations et des empires, et l'histoire sociale des sciences. Le paradigme de l'histoire impériale, anglo-saxon tout d'abord, a mis en évidence les circulations entre la métropole et les colonies, les dynamiques complexes qui les relient, mais aussi les mouvements à l'intérieur des colonies elles-mêmes³. L'Algérie et l'Afrique subsaharienne sont les terrains privilégiés de ces

¹ Marie de Rugy est actuellement ATER à Sciences-Po et enseignante au Magistère « Relations Internationales et Action à l'Étranger » (MRIAIE, Paris 1). Cet article est le compte rendu d'une thèse de doctorat qu'elle a soutenue le 18 novembre 2016, à l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, intitulée « Cartes et constructions de territoires impériaux dans le nord de la péninsule indochinoise, 1885-1914 » (2 vol., 649 p.), sous la direction de Hugues Terrais (Paris 1) et Hélène Blais (ENS Ulm). Le jury était en outre composé de William Gervase Clarence-Smith (School of Oriental and African Studies, SOAS), Philippe Papin (EPHE), Philippe Pelletier (Lyon 2) et Pierre Singaravélou (Paris 1). Elle a obtenu la mention très honorable avec les félicitations du jury à l'unanimité.

² Willem van Schendel, « Geographies of knowing, geographies of ignorance: jumping scale in Southeast Asia », *Environment and Planning D: Society and Space*, 20, 6, 2002, p. 647-668.

³ Voir notamment : Pierre Singaravélou (dir.), *Les empires coloniaux*, Paris, Point Seuil, 2013.

explorations dans l'historiographie francophone, tandis que, du côté anglophone, ce sont l'Inde et les *dominions* : de toutes parts, le Sud-Est asiatique fait figure de parent pauvre. Des études menées sur les cas indiens et thaïlandais (Siam) ont certes envisagé le lien entre savoirs géographiques et constructions territoriales dans un cadre national⁴. L'enjeu de ce travail était de croiser les différents systèmes impériaux, d'analyser les circulations entre eux et la manière dont ils se sont perçus mutuellement : une comparaison des politiques cartographiques impériales n'avait pas encore été menée. La comparaison est alors méthode et objet d'étude à la fois.

Le deuxième champ est celui de l'histoire des savoirs en situation coloniale. Il est aujourd'hui acquis que l'expansion coloniale et le développement des sciences ont entretenu des liens étroits : la colonisation a modifié les conditions d'élaboration des savoirs scientifiques et ces derniers ont servi la conquête militaire et les intérêts des puissances impériales. Les cartes participent pleinement de la représentation de l'espace et sont en adéquation avec les visées politiques, économiques et militaires du moment⁵. Toutefois, la complexité des rapports au territoire, notamment dans les régions reculées où la notion de frontière est polymorphe, demandait une analyse nuancée⁶. Se placer à l'échelle des voyageurs et des officiers ainsi que des élites locales, qui sont les principaux producteurs scientifiques, permet d'envisager à nouveaux frais l'articulation entre savoirs et pouvoirs⁷. C'est ce que visait cette thèse,

⁴ Matthew Edney, *Mapping an Empire: The Geographic Construction of British India, 1765-1843*, Chicago/Londres, University of Chicago Press, 1997 ; Thongchai Winichakul, *Siam mapped. A history of the Geo-body of a Nation*, Honolulu, University of Hawaii Press, 1994.

⁵ Peter Gould et Antoine Bailly, *Le pouvoir des cartes. Brian Harley et la cartographie*, Paris, Anthropos, 1995.

⁶ Yves Goudineau et Michel Lorillard, *Recherches nouvelles sur le Laos. New Research on Laos*, Vientiane-Paris, École française d'Extrême-Orient, 2008.

⁷ Dans la lignée des travaux suivants : Marie-Noëlle Bourguet, Bernard Lepetit, Daniel Nordman (dir.), *L'invention scientifique de la Méditerranée : Égypte*,

centrée sur une zone frontalière morcelée et poreuse, peu envisagée dans une perspective historique à l'échelle transnationale.

L'aspect sensible de ces deux objets, les cartes et les frontières, s'est manifesté dans la difficulté de l'accès aux sources, alors que les cartes de la fin du XIX^e siècle sont aujourd'hui utilisées dans un but politique ou juridique par plusieurs gouvernements asiatiques. Les cartes et croquis, documents particulièrement techniques et parfois difficiles à trouver⁸, ont constitué le cœur du corpus de thèse : cartes topographiques d'abord, produits finis effectués par et pour les Européens ; de nombreux croquis intermédiaires également, afin de pouvoir retracer les différentes étapes du processus cartographique⁹. S'ajoutent à ces sources les périodiques géographiques et les récits de voyages publiés par les explorateurs, qui rendent compte des pratiques géographiques sur le terrain. Il en va de même des archives militaires et administratives, ainsi que des fonds des différents services géographiques. Les rapports militaires, peu lus dans cette perspective spatiale, renseignent sur le quotidien des cartographes, tandis que les dossiers personnels des officiers donnent à voir leurs

Morée, Algérie, Paris, EHESS, 1998 ; Isabelle Surun, « Géographies de l'exploration : la carte, le terrain et le texte. Afrique occidentale, 1780-1880 », thèse de doctorat, sous la direction de Daniel Nordman, Paris, EHESS, 2003 ; Hélène Blais, *Voyages au Grand Océan. Géographies du Pacifique et colonisation, 1815-1845*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), 2005.

- ⁸ Ces documents sont largement éparpillés et parfois disparus. Côté français, ils se trouvent principalement à la Bibliothèque nationale de France (BnF) ou aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence, ainsi qu'au SHD (Service historique de la Défense), à l'École française d'Extrême-Orient ou encore aux archives nationales vietnamiennes à Hanoi. Pour le cas britannique, les cartes sont conservées à la British Library, à la Royal Geographical Society de Londres et aux archives nationales de Kew, ainsi qu'à Cambridge et en Birmanie.
- ⁹ C'est en cherchant ces productions que des collections jusqu'alors inexploitées ont pu être exhumées, qu'il s'agisse des cartes manuscrites vietnamiennes trouvées à la BnF ou des documents birmans rassemblés par Coryton et rapportés à Londres.

compétences propres. Les archives administratives représentent un apport connexe : celles des services géographiques, peu étudiées, celles des gouvernements généraux, ou encore les rapports consulaires qui permettent d'étudier les rapports entre métropoles, administrations coloniales et explorateurs.

La thèse s'organise en trois parties qui traitent, selon une progression logique, des politiques institutionnelles, des pratiques de terrain et des constructions territoriales qui en découlent. Dans un premier temps, la notion de projet colonial cartographique est analysée, au prisme des connaissances cartographiques accumulées sur la péninsule lors des différentes explorations, par le biais d'une comparaison des institutions géographiques et enfin, par l'étude de leur rôle au sein des relations internationales. Dans un second temps, les « tensions d'empire¹⁰ » sont mises en lumière : la confrontation des cartographes européens avec un terrain inconnu, les enquêtes orales auprès des populations locales pour pallier les problèmes inhérents à la cartographie et l'utilisation de cartes asiatiques pour se repérer et établir les cartes topographiques finales montrent la complexité du processus cartographique et les rencontres auxquelles il donne lieu. La troisième partie permet d'étudier les objets cartographiques représentés et de mieux comprendre les constructions territoriales. Les territoires sont d'abord décrits de manière linéaire, en tant qu'espaces parcourus, mais les cartes ont aussi pour objet récurrent les frontières, qui alternent entre la ligne et la zone. Finalement, en 1914 encore, les logiques administratives qui confèrent à ces marges des statuts particuliers, conduisent à des anomalies territoriales qu'il convenait de relever.

¹⁰ Frederick Cooper et Ann Laura Stoler (eds), *Tensions of Empire. Colonial Cultures in a bourgeois World*, Berkeley, University of California Press, 1997.

Cette étude des liens entre savoirs cartographiques et constructions de territoires par les différents acteurs en présence dans le nord de la péninsule indochinoise, de 1885 à 1914, amène à trois résultats majeurs.

D'abord, en tant qu'outil administratif dressé par et pour des Européens, les cartes ont un pouvoir en réalité limité à la fois par la difficulté de leur fabrication et leur usage restreint aux sphères coloniales ou diplomatiques. S'il y a bien un projet de cartographie régulière du territoire, il n'est pas unifié car les priorités à mettre en place ne sont pas les mêmes pour tous. Administrateurs coloniaux, chefs des services géographiques et officiers topographes présentent en effet des avis divergents. Sa mise en pratique est problématique. Les difficultés intrinsèques aux administrations coloniales, à savoir le manque de personnel et de budget, constituent un obstacle évident à la cartographie régulière. Le quotidien des topographes montre des conditions de travail ardues liées aux pluies abondantes, à l'hostilité des populations locales ou encore au défi que représente la bonne marche des brigades topographiques ou de l'atelier de dessin, hauts lieux de la rencontre coloniale. Alors que les topographes appliquent les méthodes apprises en métropole, ce qui nuance grandement l'application de « science coloniale » à la géographie pratiquée sur le terrain, certaines réalités de la péninsule indochinoise échappent à leur grille de lecture et leur demandent une adaptation permanente. Cette distance originelle entre les topographes et le terrain explique les manques irrémédiables qui persistent sur les cartes. De surcroît, cartographier un territoire et tracer une frontière sur une carte ne garantit en rien le respect des délimitations par les populations locales : les bornes sont déplacées et le peu d'encadrement des frontières n'empêche pas une circulation de part et d'autre. Les pratiques quotidiennes, souvent passées sous silence dans les sources, donnent lieu à de nombreuses transgressions. Les déplacements de populations entre la rive droite et la rive gauche du Mékong, les empiètements siamois et chinois, les querelles à propos de rizières montrent que, comme dans le cas des frontières africaines, les frontières

dans le nord de la péninsule indochinoise n'ont pas été seulement imposées de l'extérieur mais ont été le lieu de négociations multiples. Le statut distinct accordé aux marges, souvent placées sous le contrôle des militaires et sous-administrées par rapport aux provinces civiles, les modifications des divisions administratives, la production d'enclaves ou de discontinuités territoriales, témoignent qu'au-delà du discours qu'est la carte, l'exercice du pouvoir n'est pas homogène et que des zones de non-droit persistent largement aux confins des empires. Outil de savoir incomplet et toujours provisoire, la carte est donc aussi un instrument de pouvoir limité.

Cette étude a également montré la pertinence d'une approche comparée franco-britannique, avec un contrepoint chinois et siamois toutes les fois que cela était possible. Dans le nord de la péninsule indochinoise, Britanniques et Français ont globalement les mêmes objectifs cartographiques, pratiquent les mêmes méthodes et s'intéressent aux mêmes phénomènes spatiaux. La comparaison permet de dépasser les antagonismes habituellement mis en avant entre les deux puissances, face au Siam et à la Chine. Des différences apparaissent également, qui ne sont pas celles habituellement relevées entre administration directe et indirecte et déplacent la comparaison. Un premier aspect est le décalage chronologique entre les services géographiques de l'Inde et de l'Indochine. Le premier est déjà opérationnel en 1885, tandis que, dans un souci d'efficacité, les Français créent de toutes pièces une institution autonome, exception dans l'Empire français, et font face aux difficultés pratiques aussi bien qu'à des débats théoriques sur la cartographie à mettre en œuvre. Les supports adoptés divergent aussi quelque peu : les Français privilégient souvent la carte par rapport aux Britanniques, qui préfèrent parfois le texte (longues listes de toponymes et de descriptions d'itinéraires), sans qu'il soit toujours possible d'avoir les clefs d'explication. Face au Siam, enfin, les Britanniques ont pu avoir un rôle prépondérant pour la cartographie du territoire par rapport à celui des Français, tard venus auprès de la cour de

Bangkok. La recherche de coopération des Européens avec les services géographiques siamois et chinois, montre que la cartographie peut servir d'instrument à l'échelle impériale mais aussi dans les relations internationales. Cette histoire croisée, fondée sur la comparaison franco-britannique, a permis d'étudier des institutions géographiques peu connues et à décroiser l'histoire des empires.

Un troisième apport de ce travail a été de montrer qu'au-delà des difficultés d'une histoire à parts égales, cartographie européenne et asiatique pouvaient se faire écho. L'existence de nombreuses sources géographiques écrites, trouvées par les Européens ou commandées par eux, constitue une spécificité de la péninsule indochinoise et a apporté des éléments nouveaux dans la compréhension de l'utilisation des savoirs locaux par les Européens en situation coloniale. Cette question était surtout traitée par le biais des enquêtes orales. Ces enquêtes éclairent sur les modalités de la rencontre coloniale, souvent suscitée par un Européen, dans un but précis, auprès d'interlocuteurs locaux comme des chefs de villages ou des habitants, mais aussi de voyageurs ou d'élites régionales qui fournissent souvent des renseignements plus utiles aux yeux des Européens. La complexité du réel et la diversité linguistique sont deux facteurs qui expliquent la difficulté des Européens pour comprendre et donc pouvoir représenter ces territoires. La multiplicité des toponymes pour un même lieu est en particulier une gageure qui ne trouve de solution que dans une lecture complémentaire de la carte et du texte qui l'accompagne, fournissant des listes de toponymes qui ne peuvent tous être inscrits sur les cartes. L'utilisation de cartes asiatiques par les Européens manifeste un intérêt commun avec les Asiatiques, en tout cas les Chinois et les Vietnamiens, pour les axes de communications, les mesures des fleuves ou des routes, les frontières et l'organisation administrative des territoires. On a l'impression d'un « inventaire du monde » selon la formule de Claude Nicolet pour l'Empire romain. Ce sont ces objets qui se retrouvent sur les différents documents géographiques et justifient qu'ils puissent être

considérés comme utiles par les Européens. Ce sont eux qui transcendent la rupture bien réelle entre cartographie européenne et cartographie asiatique pour montrer qu'elles se retrouvent autour d'un objectif commun : l'administration des territoires.

Recherchées pour revendiquer des « droits historiques », des géographies royales vietnamiennes ou des annales et chroniques birmanes et siamoises sont ainsi traduites ou annotées par les Européens et en tout cas citées par eux dans les discussions diplomatiques. Il n'est pas anodin que la pratique soit aujourd'hui reprise par les gouvernements asiatiques, qui recourent aux cartes françaises de cette époque (1885-1914) pour justifier leurs prétentions actuelles sur des territoires. Cet usage similaire des cartes témoigne d'objectifs comparables – qui nient la carte comme discours savant porté à un moment donné sur une réalité particulière.

La crise de la civilisation selon Raymond Aron à travers l'exemple européen

OLIVIER DE LAPPARENT

Résumé

Au xx^e siècle, l'Europe est-elle condamnée à la décadence ? Pour Aron, l'Europe a un avenir à condition de penser son Histoire. Il souhaite éviter deux extrêmes : le moralisme et le cynisme.

La proposition de cette thèse est l'introduction du terme « oscillation » : de la décadence au déclin, du déclin à la crise, de la crise au conflit et du conflit à la vitalité. La vertu permet de revenir à un point d'équilibre entre déclin et vitalité. La survie de la civilisation européenne tient en cette ligne de crête fragile, mais tremplin vers un renouveau.

Mots-clés : Raymond Aron – Europe – Crise – Civilisation – Décadence.

Abstract

The Crisis of Civilization according to Raymond Aron through the European example

In the twentieth century, Is Europe, as a civilization, doomed to decadence? Europe has a future. This is about thinking History. The realism of Aron wants to avoid two extremes: moralism and cynicism.

The proposal of this thesis is the introduction of the word "oscillation": from decadence to decline, from decline to crisis, from crisis to conflict, from conflict to vitality. Virtue allows energy to become harmonious again. The survival of the European civilization lies in this delicate edge that is a springboard to a revival.

Keywords: Raymond Aron – Europe – Crisis – Civilization – Decadence.

Une thèse est un acte de rupture¹. Elle doit rompre l'horizon d'attente avec une problématique originale, des sources nouvelles et des apports

¹ Cet article est le compte rendu d'une thèse de doctorat intitulée « La crise de la civilisation selon Raymond Aron à travers l'exemple européen », soutenue à

uniques. Faire « acte de rupture » avec Raymond Aron n'est pas, *a priori*, chose aisée. Il est l'objet de nombreuses publications ou travaux universitaires.

Le rapport de Raymond Aron à l'Europe a déjà été traité à de multiples reprises : plusieurs mémoires, articles et communications, un livre², une thèse³ et même une journée d'études⁴ lui ont été consacrés. L'idée d'apporter un prisme « civilisationnel » à son regard européen permet néanmoins de faire le pari de la nouveauté avec, entre autres, les questions suivantes : Comment passer de la décadence à la vitalité historique ? Comment la nature même de la démocratie peut-elle provoquer décadence et crise ? Comment Aron se positionne-t-il entre cynisme et moralisme ? Comment comprendre la césure des années 1970 chez Aron ?

Le rapport décadence-civilisation entend, dans ce sens, nous libérer des grilles de lectures connues pour apporter un éclairage différent. Telle fut la promesse scientifique de départ.

l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne le 25 novembre 2016. Le jury était composé de Laurence Badel (professeur, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne) et Éric Bussière (professeur, université Paris-Sorbonne), Robert Frank (professeur émérite, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Sylvain Schirmann (rapporteur, université de Strasbourg) et Jean-François Sirinelli (rapporteur, président du jury, Institut d'études politiques de Paris).

² Je me permets de renvoyer à : Olivier de Lapparent, *Raymond Aron et l'Europe. Itinéraire d'un Européen dans le siècle*, Berne-Berlin-Bruxelles, Peter Lang, 2010.

³ Joël Mouric, « Raymond Aron et l'Europe, 1926-1983 : la République des lettres et le mythe politique », thèse de doctorat en sciences humaines et sociales, sous la direction de Fabrice Bouthillon, Brest, université de Bretagne occidentale, décembre 2010, 2 vol. (795 p.). Cette thèse a été publiée par les Presses universitaires de Rennes en 2013.

⁴ Voir à ce sujet : Giulio De Ligio, (dir.), *Raymond Aron, penseur de l'Europe et de la nation*, Bruxelles, Peter Lang, 2012.

Au cours de nos recherches, nous avons découvert une source correspondant exactement à notre sujet. Celle-ci n'avait jamais été exploitée dans le cadre d'une étude approfondie (à notre connaissance et en l'état des travaux). Il s'agit d'une série de cours, dispensée au Collège de France en 1975-1976 et intitulée : « La décadence de l'Occident⁵ ». La deuxième source originale fut un livre publié en 1961. Nous ne l'avons pratiquement jamais retrouvée dans les sources ou bibliographies mentionnées dans les travaux sur Aron. Il s'agit de la publication d'un colloque organisé à Cerisy en 1958 autour de l'œuvre d'Arnold Toynbee⁶, sous la direction de Raymond Aron et en présence d'A. Toynbee.

Nous avons également consacré une large place à *La Sociologie allemande contemporaine*, petit opuscule publié en 1936⁷, ainsi qu'aux *Colloques de Rheinfelden*⁸, eux aussi trop rapidement cités dans les travaux sur Aron.

Travailler sur l'itinéraire d'un homme nécessite de mettre en réseau ses idées et réflexions. Si Pareto, Machiavel, Weber ou Tocqueville sont naturellement étudiés, nous avons mis l'accent sur deux auteurs, très souvent cités par Aron mais rarement présentés en détails dans les travaux sur son parcours : Oswald Spengler et Arnold Toynbee.

⁵ Bibliothèque nationale de France, département des manuscrits, fonds Raymond Aron, Boîte 31, « La décadence de l'Occident », 21 leçons au Collège de France entre 1975 et 1976. Malheureusement, les leçons 1, 2, 3, 4 et 18 sont manquantes.

⁶ Raymond Aron (dir.), *L'histoire et ses interprétations, entretiens autour d'Arnold Toynbee*, Centre culturel international de Cerisy, 10-19 juillet 1958, Paris, Mouton & Co, 1961.

⁷ Raymond Aron, *La sociologie allemande contemporaine*, Paris, Presses universitaires de France, 1936.

⁸ Raymond Aron, George Kennan, Robert Oppenheimer (dir.), *Colloques de Rheinfelden*, Paris, Calmann-Lévy, 1960, p. 94.

Quels résultats ?

Ni cynisme, ni moralisme

Le rapport entre conviction et responsabilité est connu. Il nous semble insuffisant pour comprendre les analyses d'Aron durant un siècle de guerres et de crises. La dénonciation du cynisme (chez Pareto et Machiavel) nous offre une nouvelle grille de lecture : comment s'affranchir du cynisme sans tomber dans l'idéalisme, le moralisme ou le fatalisme ? Avant la Seconde Guerre mondiale, Aron analyse avec précocité ce défi de la démocratie moderne :

[...] le machiavélisme et les régimes totalitaires sont-ils la fatalité de notre époque ou bien reste-t-il une place pour une doctrine réaliste qui ne sombre pas dans le cynisme, pour une restauration de l'équilibre social et d'une élite virile, sans les excès de l'autorité arbitraire, sans le déchaînement des régimes barbares et la terreur organisée techniquement par les chefs de bande, rusés et violents⁹ ?

Le cynique est la face extrême du réaliste. Pareto élabore une théorie de la propagande où l'action sur l'état psychique des masses est le procédé de gouvernement par excellence. Or, n'y a-t-il que la force et la ruse pour contraindre les masses et pour que l'élite guide la nation ? Selon Aron, il n'en est rien. Il doit rester de la place pour une démocratie non décadente et virile¹⁰, régénérée, militante, qui croit en elle-même et en sa mission.

⁹ Raymond Aron, « Pareto et le machiavélisme du xx^e siècle » ; ce texte fait partie de quelques inédits rédigés entre 1937 et 1940 publiés dans : *Machiavel et les tyrannies modernes*, Paris, Éditions de Fallois, 1993, p. 116.

¹⁰ L'adjectif « viril » peut paraître aujourd'hui désuet. Il s'entend selon deux acceptions pour Aron : une démocratie forte, capable de se défendre, mais surtout une démocratie portée par la vertu. « Vertu » et « viril » ont la même étymologie : « *vir* » qui signifie « homme » en latin.

Introduction du terme « oscillation »

Comment passer de la décadence à la vitalité historique selon Aron ? Nous introduisons ici le terme d'« oscillation » pour passer de l'un à l'autre : de la décadence au déclin, du déclin à la crise, de la crise au conflit, du conflit à la vitalité, de la vitalité à la créativité et de la créativité à l'action.

Cette oscillation annule la simple opposition binaire entre ces différentes notions. Agissant comme une mise sous tension, elle ne représente pas non plus la voie ternaire, elle est en permanence dans le mouvement. Non figée, l'oscillation est une recherche perpétuelle d'harmonie entre des forces apparemment contradictoires. Dans ce sens, la vertu est le chaînon manquant entre déclin et vitalité historique.

À ce propos, nous avons repéré un point commun entre Aron et différents auteurs : une oscillation entre fortune et vertu chez Machiavel, défi et action chez Toynbee, inertie et engagement chez Paul Ricœur, individu et société chez Tocqueville notamment avec un rapport conflictuel entre liberté et égalité.

La notion de crise chez Aron

Pour Aron, la crise est le seul mode d'existence de la société moderne. Si elle modifie le rapport entre réel et idéal (de tension à rupture), elle est en fin de compte le moment potentiel de la transformation. Il y a déclin lorsque la dialectique est refusée, asymétrique (l'oscillation, comme mouvement, est bloquée) et biaisée par le moralisme et le cynisme.

La crise de l'Occident n'a pas attendu les années 1970 pour se manifester. Néanmoins, la crise devient, à cette époque, une crise globale de la civilisation assortie de nouveaux indicateurs, notamment la crise économique, la crise de la transmission, l'affaiblissement de l'autorité (église, armée, université), le passage du citoyen au consommateur et l'aggravation de la dialectique de l'égalité. Désormais, la crise, comme état

permanent sans début ni fin, ne remplit plus son rôle et devient synonyme d'indécision et d'incapacité à penser le présent.

La rupture des années 1970

Notre travail confirme la césure des années 1970 dans l'itinéraire de Raymond Aron, déjà soulignée par différentes études récentes¹¹. Vers la fin de sa vie, Aron devient plus pessimiste sur les perspectives d'avenir de la civilisation européenne. Il ne se rapproche pas de Spengler mais bien de Pareto, ce dernier reprochant à l'hédonisme individuel de mettre à mal la cohérence de la société et sa capacité d'action.

Son regard sur le rapport égalité/liberté se modifie. Il se méfie de la tyrannie de l'égalitarisme et de la civilisation de la jouissance. Avec lucidité, il ouvre le débat sur la pertinence d'une politique centrée sur les droits de l'homme. Il s'inquiète que la primauté de l'individu et de ses droits (en opposition aux droits et devoirs du citoyen) empêche de penser ensemble – c'est-à-dire dans un collectif – individu et société.

Cependant, ce pessimisme de circonstance ne fait pas de ce réaliste un pessimiste au sens général du terme. Avec sa foi en l'homme et en la raison, il dénote toujours une espérance.

Raymond Aron et l'histoire de l'Europe

Entre optimisme et désabusement (terme préféré à pessimisme), Aron a réfléchi à l'histoire de l'Europe, une histoire entre le procès (comme processus) et le drame (comme l'accident, l'inattendu). Il dresse le portrait

¹¹ Voir par exemple à ce sujet l'article important de Gwendal Châton, « De l'optimisme au pessimisme ? Réflexions sur l'évolution tardive du libéralisme de Raymond Aron », in Serge Audier, Marc-Olivier Baruch, Perrine Simon-Nahum (dir.), *Raymond Aron, la philosophie et l'histoire. Armer la sagesse*, Paris, Editions de Fallois, 2008.

de la civilisation européenne avec trois spécificités : science, histoire et liberté et propose une nouvelle grille opératoire : déclin/vitalité.

Cette étude s'inscrit au cœur de la réflexion principale d'Aron : comment penser l'Histoire tragique ? Il faut avoir conscience de la condition historique de l'être humain : celui-ci est condamné à s'engager dans un monde plus ou moins incohérent. Cependant, Aron refuse l'alternative entre un sens déterminé et une série d'accidents sans aucun sens. Il s'agit de distinguer les moments où la rencontre de la nécessité, de l'accident et de la décision peuvent produire des résultats différents. Il prône la liberté d'action et la vertu qui impliquent décision, initiative et action.

Plus de trente ans après sa mort (1983), Aron est toujours précieux pour comprendre l'actualité et penser l'Histoire se faisant. Il nous rappelle le caractère conflictuel de la démocratie, la fécondité de la crise et l'incertitude de l'Histoire.

COMPTE RENDUS DE HDR

JUSTINE FAURE

- Études slaves, sciences sociales et Guerre froide. Production et circulations des savoirs entre les États-Unis et l'Europe de l'Est, 1943-1979

Slavic Studies, Social Sciences and the Cold War

The Production and Circulations of Knowledge between the United States and Eastern Europe (1943-1979)

[Uniquement en ligne](#)

ÉTIENNE BOISSERIE

- « Nous ne croyons plus aucune promesse ». Tchèques et Slovaques dans l'Autriche-Hongrie en guerre, 1914-1918

"We no longer believe any promise". Czechs and Slovaks in Austria-Hungary at war, 1914-1918

[Uniquement en ligne](#)

